

Terrain vendu au président d'une compagnie... inex

GRANBY (GV) — Une page du procès verbal de l'assemblée du conseil municipale du 1er avril 1974 ayant été raturée par M. Jean-Bernard Luneau, secrétaire-trésorier de Farnham, les commissaires ont voulu en savoir davantage sur ce trait de crayon, si mince fut-il.

C'est ainsi que M. Luneau a, une fois de plus, été appelé à témoigner devant la Commission municipale du Québec qui siègeait hier, à Granby.

On comprend facilement que les commissaires aient examiné attentivement le texte raturé. Quant au procureur de la Commission, après avoir lu le texte en question, il a indiqué qu'il contenait une offre d'achat, par les Développements industriels Farnham, d'un terrain de 100,000 pieds carrés, situé dans le Parc industriel, pour la construction d'une bâtisse de 20,000 pieds carrés.

Cependant, Me Jolin a aussi fait remarquer que le

texte qui, à la suite du renvoi, avait été repris quelques pages plus loin, et ce, après l'ajournement de l'assemblée, n'était pas tout à fait semblable.

Ainsi, dans le second texte, les mots "Des Développements industriels Farnham" avait été remplacés par "Marcel Gaudet". Me Jolin a donc demandé à M. Luneau si c'était là les seuls changements de révéler M. Luneau.

Cette "fameuse" rature a été faite après que M. Luneau eut constaté que la compagnie les Développements industriels de Farnham n'existait pas.

Tout cet imbroglio a comme source une lettre portée à l'attention du conseil municipal de Farnham lors de l'assemblée du 1er avril 1974.

A cette occasion, lecture d'une lettre de M. Marcel Gaudet offrant à la cité de Farnham d'acheter un ter-

rain de 100,000 pieds carrés avait été faite devant le conseil.

"Était-il question de vendre à M. Gaudet personnellement ou aux Développements industriels Farnham dont le président est M. Gaudet?" Voilà une question à laquelle n'a pu répondre le témoin qui a expliqué: "il faudrait voir la lettre".

Adoption

"A l'occasion de l'assemblée qui devait suivre, soit

celle du 16 avril 1974, a demandé Me Jolin, les minutes de l'assemblée précédente ont-elles été adoptées tel que lues?" M. Luneau a répondu l'affirmative, mais il a fait remarquer que la page en question avait été raturée avant.

Cependant, Me Jolin est parvenu à faire avouer à M. Luneau que le texte que les conseillers avaient en main était "un texte non rayé pour approbation d'un texte qui avait été rayé".

"Ils étaient au courant de ce fait?" a questionné Me Jolin en faisant allusion aux

commissaires et au témoin M. Luneau, entre explication et rature? Je vous dis ce qui s'est produit... On est humain Si vous croyez que j'ai voulu déjouer le conseil..."

Le calme étant revenu, le commissaire Pierre Bolduc a suspendu le témoignage de M. Luneau sur le sujet traité jusqu'à la présentation de la fameuse lettre présentée au conseil par M. Marcel Gaudet, président de la compagnie les Développements industriels Farnham, lors de l'assemblée du 1er avril 1974.

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 103 GRANBY, JEUDI 10 OCTOBRE 1974 15 CENTS

En réponse au rapport Gauvin

Les assureurs du Québec tiennent au maintien du présent régime

QUEBEC (PC) — La Fédération des courtiers d'assurances du Québec préfère le régime actuel d'assurance-automobile avec ses imperfections à un nouveau régime dont les inconnues sautent aux yeux.

Ils sont nettement plus sympathiques à la cause des courtiers qu'à celle de M. Philippe Edmonston, président de l'APA.

La commission Gauvin considère que son salaire net serait à peu près le même. M. Paradis affirme au contraire que la majorité des courtiers seraient accusés à la faillite.

admet que le coût des primes au Québec est véritablement trop élevé. Selon le rapport Gauvin, c'est parce qu'il en coûte \$0.36 au Québec pour l'administration du régime, comparativement à \$0.19 et \$0.17 au Manitoba et en Saskatchewan.

part, que les assurés se sont pratiquement prononcés par voie de référendum sur la nécessité du rôle du courtier, puisque 86 pour cent d'entre eux passent par son intermédiaire pour obtenir une police d'assurance-automobile.

Par ailleurs, l'Association pour la protection des automobilistes réclame l'étatisation de l'assurance-automobile dans le but de mieux protéger le consommateur. Mais comme elle est convaincue que le gouvernement Bourassa n'aura pas cette audace, elle préconise au moins la création d'une société publique pour ranimer la concurrence dans ce secteur.

De même, ils ont été à couteaux tirés avec M. Jean-Louis Gauvin et ses collaborateurs, dont le rapport propose d'apporter des solutions radicales dans un domaine où, disent-ils, il se commet beaucoup d'abus.

Celui-ci insiste surtout sur la "nécessité" d'avoir un intermédiaire entre l'assuré et l'assureur.

Cette situation est anormale, confesse toujours M. Paradis. Mais il explique laconiquement que la comparaison est quelque peu boiteuse, puisque les régimes de l'Ouest sont étatisés.

Mais le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, se demande sérieusement si les assurés ont vraiment le choix dans le système actuel. Il est également conscient du dilemme devant lequel il est placé, il y a les intérêts des professionnels et ceux des consommateurs.

Voilà les deux sons de cloche entendus mercredi à la commission parlementaire des Institutions financières, qui a commencé depuis mardi l'étude du rapport Gauvin sur l'assurance-automobile.

Le porte-parole de la toute jeune fédération des courtiers, M. Jacques Paradis, bien épaulé par son conseiller juridique, Me François Chapados, a d'ailleurs rejeté l'ensemble des recommandations du rapport Gauvin.

"Le courtier est une espèce d'ombudsman pour l'assuré. Il va tout faire pour aider son client, pour lui donner le meilleur service possible, car il y a une forte concurrence au niveau des courtiers".

Il scutient ensuite que l'inflation n'épargne pas le domaine de l'assurance et, comme mesure "efficace", il suggère d'améliorer les mesures de sécurité routière afin de réduire le taux d'accidents.

Aux yeux de M. Edmonston, la seule décision politique réalisable pour les consommateurs est simplement: nationaliser l'assurance-automobile. Les libéraux ont sursauté et ils ont évoqué les problèmes administratifs de la régie d'assurance-maladie, de la commission des accidents du travail et autres régies d'Etat pour réfuter les arguments de M. Edmonston.

Elle se réunira à nouveau mardi prochain pour entendre cette fois l'Association des policiers provinciaux du Québec, dont le porte-parole ont assisté à la dernière séance dans l'espoir d'être convoqués avant l'ajournement de 18 heures.

Pourquoi? Parce qu'environ la moitié des 5,200 courtiers fermeraient leur bureau, si le gouvernement appliquait la réforme préposée, estime M. Paradis.

Avec le régime Gauvin, dit-il encore, le courtier ne sera nullement intéressé à offrir ses services à l'assuré après la vente d'une prime. Il n'aura plus aucun pouvoir. Comment pourra-t-il, par exemple, faire pression sur une compagnie pour qu'elle indemnise un assuré? demande M. Paradis, visiblement inquiet.

C'est la même mesure que préconisent la plupart des députés libéraux, même si le rapport Gauvin est catégorique là-dessus: il faut attaquer le problème de front, c'est-à-dire appliquer une série de mesures sécuritaires, réaménager le système d'indemnisation des victimes et transformer complètement l'administration du régime. Sinon, conclut l'équipe Gauvin, il faudra instaurer un régime d'Etat.

Service public

Ainsi, l'APA va encore plus loin que le rapport Gauvin, puisqu'elle considère que l'assurance-automobile est devenue un service public, que l'Etat doit nécessairement prendre en main.

Libéraux "conservateurs"
Cependant, il est permis de constater après deux

Ombudsman
Le courtier toucherait une

Réduire les primes
Néanmoins, M. Paradis

Référendum
M. Paradis estime, d'autre

Washington menace le Canada de sévères représailles si...

WASHINGTON Reuter — L'administration Ford, ennuagée par le refus du gouvernement canadien de lever les plafonds imposés aux exportations américaines de bovins sur le marché canadien, se prépare à des représailles et proposera l'interdiction du marché américain aux bovins et bovins canadiens, apprend-on de bonne source à Washington.

Les modalités de ces représailles, qui, espère-t-on dans la capitale américaine, forcera le Canada à réduire considérablement ses restrictions, seront probablement publiées aujourdhui lors de la publication, dans le Registre fédéral, d'un avis des bureaux du président Ford. Cet avis réclamera le témoignage des corps publics avant l'entrée en vigueur des contrôles sur

les exportations canadiennes.

Les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada sont très tendues depuis qu'Ottawa a limité les importations de volailles et de bêtes à cornes.

Il a fortement invité les députés à ne jamais perdre de vue les intérêts des consommateurs et il les a particulièrement mis en garde contre le Barreau du Québec, qui sera bientôt appelé à témoigner devant la commission parlementaire.

Situation cruciale à la Raffinerie de Saint-Hilaire

MONTREAL (PC) — De sombres perspectives guettent l'industrie du sucre au Québec, d'après les dirigeants de la raffinerie du Sucre Inc., de Saint-Hilaire, propriété du gouvernement du Québec.

Des millions de livres de sucre seront perdues. Quelque 350 producteurs de betteraves à sucre perdront toute leur récolte faute de pouvoir la vendre à un autre raffineur et des milliers d'acres de betteraves pourrissent dans les champs.

récoltes. Ils ignorent toutefois quand la direction générale de la raffinerie permettra l'entrée de la matière première.

La décision de M. Ford ferait suite à l'échec des récents efforts de Washington de faire lever les plafonds fixés par Ottawa sur les importations de boeuf.

Entre autres recommandations, l'APA suggère un ombudsman de l'assurance, une inspection annuelle, obligatoire de tous les véhicules et une surveillance plus accrue sur les routes.

Entre autres recommandations, l'APA suggère un ombudsman de l'assurance, une inspection annuelle, obligatoire de tous les véhicules et une surveillance plus accrue sur les routes.

De plus, la Raffinerie de sucre du Québec Inc. envisage la fermeture de son usine à Mont-St-Hilaire, provoquant ainsi la mise à pied d'une cinquantaine d'ouvriers.

Malgré un avis contraire du raffineur qui leur demandait de ne pas procéder à la récolte, le Syndicat des producteurs de betteraves du Québec, devant l'urgence de la situation, décidait la semaine dernière, d'entreprendre la récolte.

Les cultivateurs craignent d'être punis pour le conflit ouvrier qui sévit présentement à la raffinerie. Les fermiers ne veulent qu'une chose: être payés selon les termes de leur contrat, qu'ils livrent ou non leur récolte.

Les producteurs agricoles sont tenus par contrat de livrer toute leur récolte à la Raffinerie de sucre du Québec. Or, ils se trouvent aujourd'hui devant un choix difficile: ou laisser pourrir leur récolte ou la remettre à ce raffineur.

Pour leur part, les pourparlers n'ont pas encore repris entre la partie syndicale et la partie patronale, à la raffinerie. Au cours d'une réunion tenue mardi soir, les employés ont d'ailleurs adopté à l'unanimité, après l'étude des dernières offres patronales, une résolution mandatant le comité de négociation pour reprendre les négociations.

Reste à savoir quelle sera la réponse de la direction de la raffinerie.

Ottawa a offert de porter ce plafond à 96,000 têtes mais Washington a refusé ce moyen terme.

le sourire matinal

— Ne fumez pas au lit. Les cendres qui tomberont sur les draps pourraient être les vôtres.



Position de la JC de Granby
— page 3

Enquête sur l'administration de Farnham
— page 6

La vie de Bohème de Charles Swiny
— page 7

Los Angeles et Oakland en Série mondiale
— pages 9 et 12

Le Canadien ouvre la saison en annulant 5-5
— page 10

Pas de Devoir, aujourd'hui

MONTREAL (PC) — Au cours d'une interview accordée hier soir au représentant de la Presse canadienne, le directeur du quotidien montréalais Le Devoir, M. Claude Ryan, a qualifié de "geste sauvage et grossier" le départ de l'éditorialiste Laurent Laplante, passé hier, au concurrent Le Jour, où il occupe le poste de rédacteur-en-chef adjoint.

M. Ryan a affirmé que la lettre de démission que lui a remise mardi M. Laplante, ne contenait aucune explication et qu'elle n'avait été précédée d'aucune discussion entre les deux hommes. Le directeur du Devoir a reproché à son ancien collaborateur de ne pas l'avoir informé de sa décision d'entrer au service du quotidien Le Jour, fondé en février 1974.

Commentant par ailleurs les accusations portées par les journalistes du Devoir, qui ont déclenché hier une journée d'études, M. Ryan a déclaré qu'elles étaient "vagues et globales". Il a en outre nié avoir voulu, dans son éditorial publié hier matin, imposer une idéologie déterminée à la salle de rédaction.

Saint-Domingue: c'est fini

SAINT-DOMINGUE (AFP) — La terrible épreuve des sept otages, détenus depuis treize jours au consulat de Venezuela à Saint-Domingue par le commando gauchiste de Mendez Vargas, a pris fin mercredi soir. Les otages ont retrouvé leurs familles et les membres du commando sont partis pour Panama. Leur avion a décollé à 20 h 00 locales, de l'aéroport international de la capitale dominicaine.

L'épilogue de cette dramatique affaire a commencé un peu avant dix neuf heures locales, avec l'arrivée d'un minibus escorté de camionnettes et par des jeeps remplies de policiers fortement armés.

Quelques minutes après, Mendez Vargas et ses compagnons ont remis leurs armes au chef de la police. Ils sont ensuite montés dans le minibus en compagnie de l'ambassadeur du Panama, Alejandro Cuellar, qui a pris la direction de l'aéroport. Quelques instants plus tard, les otages sortaient. Barbara Hutchinson, blouse blanche et jupe bleue, est sortie la première. L'ambassadeur Robert Hurwicz l'a embrassée, l'a prise par la main et l'a amenée à sa voiture qui a démarré en trombe. Les autres otages ont suivi, portant des paquets de vêtements. Tous avaient l'air en bonne santé physique, mais leurs traits portaient la marque de l'épreuve qu'ils venaient d'endurer.

Recherche de moyens

MONTREAL (PC) — Une équipe d'avocats est actuellement à chercher des moyens de combattre la loi québécoise controversée qui fait du français la langue officielle de la province.

M. George Springate, député libéral de Sainte-Anne à l'Assemblée législative, a révélé, mardi, que ces avocats feront rapport de leurs constatations, le 17 octobre, à une coalition de groupes opposés à la Loi 22. Ces groupes représentent surtout des minorités ethniques du Québec, mais aussi certains Québécois de langue française.

Ces groupes en coalition ont confié leurs recherches légales aux avocats à l'Université McGill, Jean Martineau, représentant du bâtonnier de l'Association du Barreau du Québec, et T.P. Howard.

M. Springate a révélé que les groupes impliqués se réunissaient depuis le mois de mars.

La météo

Cantons de l'Est: possibilité de quelques averses le matin, ciel variable l'après-midi, maximum, 55 (13 C), aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Nouvelles Régionales

Règlement d'amendement au programme de rénovation "Toutes les exigences de la loi de la SHQ ont été respectées"

—Goldbloom

COWANSVILLE (JdB) — "Toutes les exigences de la loi de la Société d'habitation du Québec ont été respectées dans ce cas".

Telle est la réponse que le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor C. Goldbloom a fournie au vice-président du Comité des citoyens de Cowansville M. Fred Tanner concernant la prétendue mauvaise foi dont cet organisme aurait fait preuve lors de l'assemblée publique portant sur les amendements proposés par le règlement 693 au programme de rénovation urbaine.

Dès le 12 juin, M. Fred Tanner, dont on parle de plus en plus comme candidat probable à la mairie de Cowansville, avait envoyé au ministre des Affaires municipales un télégramme dans lequel il dénonçait les procédures employées par la SHQ, procédures qu'il qualifiait de non conformes à la loi.

Le 12 juillet, le Dr Victor Goldbloom avisait M. Fred Tanner que la SHQ "allait étudier de la façon la plus objective possible, toutes les considérations que vous avancez" tout en ne manquant pas d'ajouter: "La Société d'habitation du Québec n'est certainement pas de mauvaise foi".

Enfin, le 9 septembre, le ministre des Affaires municipales faisait parvenir au vice-président du Comité des citoyens de Cowansville "les in-

formations obtenues de la SHQ". Lettre dont la copie a été rendue publique lors de la dernière assemblée du conseil de ville.

La Société souligne, tout d'abord que la municipalité de Cowansville avait procédé à l'adoption de son règlement modifiant son programme de rénovation urbaine au mois d'avril 1974 et que conformément aux exigences de la loi de la SHQ, la municipalité a publié en français et en anglais les 16, 23 et 30 avril 1974, les renseignements requis sur son règlement d'amendement. Ces avis comportaient une référence à l'effet que tout citoyen désireux de s'objecter audit règlement pouvait le faire par écrit en s'adressant à la SHQ dans les trente jours suivant la date de la dernière publication.

En outre, comme le souligne le ministre Goldbloom certains citoyens de Cowansville ont effectivement soumis par écrit des objections à la Société avant le 31 mai 1974.

Conformément à la loi, la Société d'habitation du Québec a décidé de tenir une audience publique le 13 juin 1974. Tous ceux qui nous avaient écrit ont reçu eux-mêmes une communication écrite les avisant de la date de l'audience. Par ailleurs, un avis public est paru dans le journal local le 11 juin 1974.

Aussi, fait remarquer, le ministre des Affaires

municipales, "le Comité de citoyens de Cowansville n'avait donc aucune raison de ne pas avoir soumis ses objections à la Société avant le 31 mai 1974".

Néanmoins, ajoute le Dr Goldbloom lors de l'audience publique dès le début de la séance, on a invité tous ceux qui

désiraient se faire entendre à donner leur nom au greffier de l'assemblée; c'est ainsi qu'on a entendu M. Pardo Ferri, président du Comité des citoyens de Cowansville, au cours de l'audience.

En possession de toutes ces informations, le ministre en arrive à la conclusion que concernant le

règlement d'amendement 693 au programme de rénovation urbaine, toutes les exigences de la loi de la SHQ ont été respectées, fournissant ainsi une réponse aussi claire que définitive aux allégations relevées par M. Fred Tanner, vice-président du Comité des citoyens de Cowansville.



Travaux route 139

La route 139 (autrefois 13) reliant Cowansville à Granby est depuis quelque temps le théâtre de travaux d'envergure au niveau de la voie ferrée à Bromont, secteur Adamsville. La compagnie Choinière a entrepris un élargissement de la route à l'approche de la ligne de chemin de fer, tout en éliminant la dénivellation dangereuse qui existait à cet endroit. Comme on le constate, l'approche est maintenant complètement dégagée.

L'AFEAS de Cowansville entame de bon pied une nouvelle saison

COWANSVILLE (JdB) — C'est animé d'un dynamisme certain que l'AFEAS de Cowansville a entamé une nouvelle saison d'activités, sous la direction de Mme Gabrielle Berger.

Celle-ci est épaulée dans sa tâche par un exécutif des plus compétents qui se compose de Mmes Lise Ducharme et Rose-Aimée Pollender vice-présidentes, Mmes Henriette Enright, Thérèse Dion et Jeanne Dufort, conseillères, Mme Georgette Roy, secrétaire archiviste et Mme Angèle Brisebois, trésorière.

Le mouvement, qui a été implanté il y a sept ans à Cowansville, reprend son importance initiale après avoir connu une baisse sensible de ses effectifs à la suite du changement de paroisse.

En effet, faute de locaux à sa disposition, l'AFEAS a dû déménager de la paroisse Ste-Thérèse à celle de Ste-Rose-de-Lima, dont la situation est moins centrale; ce facteur a eu une influence considérable puisqu'une centaine de membres, ne disposant pas de moyens de se déplacer, ont abandonné l'association.

Mais la présidente actuelle, Mme Berger, entrevoit l'avenir de l'AFEAS avec optimisme d'autant que cet organisme tend de plus en plus à impliquer la femme et à lui faire prendre une part active à l'évolution rapide du milieu cowansvillois.

C'est ainsi que le thème d'étude de la rencontre du mois d'octobre est l'administration publique, ce qui constitue non seulement un sujet de grande actualité surtout pour les femmes cowansvilloises, mais aussi qui nécessite un engagement personnel évident.

Ces thèmes qui servent de sujets de discussion lors des rencontres mensuelles de l'AFEAS ne sont d'ailleurs pas choisis au hasard, ils ont été déterminés à la suite d'une enquête menée par la Fédération de l'AFEAS sur les besoins et les secteurs d'intérêt de la femme québécoise.

L'assemblée du mois comprend aussi une section réservée aux arts ménagers dont la fonction est loin de collectionner les recettes culinaires nouvelles ou de proposer une technique inédite d'artisanat mais plutôt de revaloriser le rôle de la femme au sein de son foyer, de lui faire voir d'un regard neuf toutes les tâches quotidiennes qui se greffent à son rôle d'épouse et de mère.

L'AFEAS est une des associations les plus actives qui existent actuellement à Cowansville, une des plus progressives aussi car, peut-être contrairement à ce qu'on s'imagine, la moyenne d'âge de ses membres n'est que de 35-38 ans, ce qui constitue un facteur certain de vitalité.

Outre les assemblées mensuelles, les membres de l'AFEAS ont la possibilité d'assister à une partie de cartes qui se tient le premier mercredi du mois et qui permet au mouvement de récolter les fonds nécessaires à son fonctionnement.

Des rencontres avec la Fédération figurent également au programme des activités. C'est dire que les femmes qui ont rejoint l'AFEAS de Cowansville sont loin d'être des femmes confinées dans leur foyer mais qu'au contraire elles ont les yeux bien ouverts sur le monde qui les entoure et sur les problèmes qui s'y posent.

A Cowansville

M. Robert Barker se représente dans le 1 au lieu du 3...

COWANSVILLE (JdB) — M. Robert A. Barker, conseiller sortant de charge, vient de rendre publique son intention de se représenter lors des élections de novembre, comme représentant du quartier No 1, cette fois.

M. Robert Barker est âgé de 34 ans, il est natif de Cowansville, marié et père de trois enfants, en plus d'être un résident du quartier où il se présente. Après avoir termi-



M. Robert BARKER

Il est présentement employé à la firme J.J. Barker Company Ltd comme vice-président et directeur des ventes, et occupe des fonctions importantes au sein de différentes associations canadiennes.

M. Robert-A. Barker fait partie du conseil municipal de Cowansville depuis le 5 novembre 1973, date à laquelle il avait assumé le poste laissé vacant par le dé-

part du Dr Gilles Bisson, démissionnaire. Il siègeait comme représentant du quartier No 3, ou Sweetsburg.

Avec l'annonce de M. Robert Barker, on constate que la "physionomie" des élections municipales se dessine de plus en plus à Cowansville. En ce qui concerne l'actuel conseil de ville, trois conseillers ont confirmé leur intention de se représenter, soit MM. Robert Barker, Armand Beauregard et Jean-Paul Sirois respectivement dans les quartiers 1, 4 et 5.

Le conseiller sortant de charge du quartier 2, M. Rosaire Raymond, a, quant à lui, annoncé son intention de se présenter à la mairie, et tout porte à croire que MM. Norman Browning et Hubert Chalifoux, conseillers des quartiers 1 et 6 n'ont pas l'intention de briguer de la population un nouveau mandat.

De l'équipe actuelle, qui assume l'administration de la ville, quatre sur sept ont l'intention de se représenter en novembre prochain, c'est dire qu'advient le cas où ceux-ci seraient réélus, le conseil municipal de Cowansville serait renouvelé dans une proportion de 43%.

Graffey s'occupe des affaires... du Times

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien ne semble pas disposé à conserver toutes les exemptions de taxes dont jouissent les annonceurs dans le magazine Time dont la survie est menacée si le statut fiscal particulier pour ces annonceurs est éliminé.

C'est du moins ce que l'on est en droit de penser d'après les propos du Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, hier aux Communes, par suite d'une question de M. Howard Graffey, conservateur de Brome-Missisquoi.

Le ministre a répondu au député que le gouvernement n'a pris aucun engagement visant à prolonger les privilèges fiscaux des annonceurs dans le Time, ainsi que ceux du Reader's Digest.

Cette semaine, le président de Time Canada, M. Stephen S. LaRue, lance un appel au secours dans la livraison du magazine que si le gouvernement fédéral lui enlève le statut fiscal particulier pour ses annonceurs, le magazine cessera de paraître au Canada.

La semaine dernière, M. Faulkner avait déclaré qu'il appartenait aux deux publications en cause de démontrer que leurs éditions canadiennes profitent aux Canadiens; sinon il ne voit pas de raison devant justifier ces exemptions fiscales.

C'est donc en croquant la pomme que les mem-

Plusieurs demandes ont déjà été soumises aux promoteurs du centre d'achat concernant la vingtaine de boutiques que renfermeront les Galeries de Cowansville, néanmoins M. Lamarre a fait entendre aux autorités municipales de Cowansville qu'il avait l'intention d'accorder aux marchands locaux la priorité quand à la localisation des emplacements disponibles, à condition toutefois qu'ils rencontrent certains critères de qualité et de compétence. Et dans cette optique, il a exprimé le désir de rencontrer dans les délais assez courts les commerçants de Cowansville.

L'A & P est parmi les compagnies qui officiellement ont décidé de s'établir dans le nouveau centre d'achat, la seule à être déjà implantée à Cowansville, en effet elle occupe présentement les

locaux d'une bâtisse, propriété de Concord Investment et de M. Joseph Némeç.

La décision prise par cette firme l'a été après plusieurs mois d'étude sérieuse sur les besoins des consommateurs, et aussi compte tenu que "Les Galeries de Cowansville Inc." présentait une conception du magasinage complètement différente de celle qui existait dans toute la région.

Le projet des "Galeries de Cowansville Inc." a soulevé, lors de sa présentation officielle, énormément d'intérêt et parmi les commerçants directement impliqués par le programme de rénovation urbaine et parmi des commerçants établis dans le bassin cowansvillois, de sorte que l'invitation de M. Lamarre ne manquera pas de recevoir un accueil des plus favorables.

C'est en croquant des pommes qu'on fêtera la Semaine des caisses pop

COWANSVILLE (JdB) — La Caisse populaire de Cowansville, dont le gérant est M. Emile Ducharme, a décidé de marquer d'une façon pour le moins originale la tenue de la cinquième Semaine de la Caisse populaire qui aura lieu, à travers le Québec du 13 au 19 octobre prochains.

Pour promouvoir cet événement auprès du grand public, la Caisse populaire de Cowansville a décidé d'offrir des pommes à tous ses sociétaires lors de leur passage à la Caisse. De belles grosses pommes McIntosh, de préciser le gérant M. Ducharme, seront distribuées à tous nos clients qui viendront nous visiter au cours de la semaine du 13 au 19 octobre.

Ce n'est pas la première fois que la Caisse populaire de Cowansville lance l'opération pommes, elle a déjà été mise sur pied au cours des dernières années et elle s'est méritée, du public, un accueil des plus favorables.

C'est donc en croquant la pomme que les mem-

bres de la Caisse populaire de Cowansville seront appelés à réfléchir aux objectifs et les buts d'une telle semaine de promotion du mouvement coopératif.

Le maire de Cowansville, M. Roland Désourdy a d'ailleurs déjà procédé à l'annonce officielle de cette semaine consacrée aux caisses populaires d'autant plus qu'il a souligné la contribution qu'elles ne cessent d'apporter au mieux-être social et économique de la collectivité québécoise en.



M. Emile Ducharme, gérant de la Caisse populaire de Cowansville.

tant que coopératives d'épargne et de crédit, ainsi que le goût de l'épargne qu'elle tend à développer parmi la jeunesse.

En outre, pour le maire c'est tout l'ensemble de la population qui bénéficie de l'oeuvre sociale et économique d'Alphonse Desjardins, par les implications et les répercussions nombreuses qu'un tel mouvement entraîne.

Défilé de mode et danse

WATERLOO — Un défilé pour la mode des vêtements d'automne se tiendra le samedi 12 octobre, à 2 heures p.m., à la salle Tourbillon, à Warden. Aussi, en soirée, une danse pour l'ouverture du club autonome de Waterloo. Le tout a été organisé par le club autonome de Waterloo. La danse se déroulera également à la salle Tourbillon. Invitation à tous.

MOTEL BERNARD ENR.

DANSEUSES TOPLESS

7 JOURS PAR SEMAINE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SPECTACLES
9 h 45 - 11 h 45 - 2 h a.m.

SHOWER MIXTE

ODETTE GAGNÉ RÉAL PROULX

VENDREDI SOIR
11 OCTOBRE 74, 8 H 30
SALLE IDÉALE
CHEMIN ST-PAUL
ADM. 3.00
RAFRAICHISSEMENTS GRATUITS
ORCHESTRE RENOMMÉ

VENTE DE LIQUIDATION 2 JOURS SEULEMENT

JEUDI, 10 VENDREDI, 11 OCTOBRE
• NOUS AVONS BEAUCOUP DE MODÈLES EN MONTRE

SI VOUS PROJETEZ ACHETER UNE AUTOMOBILE CET AUTOMNE, PROFITEZ DE CETTE VENTE DE LIQUIDATION

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ D'ICI 2 JOURS

BERTRAND VIENS AUTOS ENR.
609, rue PRINCIPALE, (coin Chapleau), GRANBY, QUÉ.
Autos neuves et usagées. Tél.: 378-9001

CINÉ PARC BROMONT

A 30 SECONDES DE L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST, SORTIE 44

SAMEDI-DIMANCHE POUR TOUS 12-13 OCTOBRE

OK LA LIBERTÉ avec JEAN LAPOINTE JACQUES GODIN LUCE GUILBEAULT DENIS DROUIN	L'ENFER EST VIDE avec SHIRLEY-ANN FIELD et ANTHONY STEEL
---	---

PARTICIPEZ À NOTRE PROMOTION RÉNOVATION AGRANDISSEMENT

GAGNANTS DE LA SEMAINE DU 5 OCTOBRE

CHAÎNE et ZODIAC
BILL MILLER
ST-JOACHIM

MADONE
LAURETTE DEXTRADEUR
AV DU PARC, GRANBY

VENEZ REMPLIR vos coupons de participation au magasin dès maintenant (SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).

TIRAGE TOUTES LES SEMAINES

Samedi 19 oct.: bague d'une valeur de \$300.00.

LUC JOLIN
Bijoutier-Horloger diplômé

BIJOUX CADEAUX ROYAL
D. JOLIN, propr.

8 SUD, ST-ANTOINE (face stationnement église Notre-Dame)
GRANBY 378-6175



**KEBEC
BAR-B-Q
PIZZERIA**
LIVRAISON GRATUITE
19, CENTRE 372-3838

La Jeune Chambre de Granby peut se passer de la Fédération

GRANBY (FB) — Malgré les interventions de certaines personnes, les membres exécutifs de la Jeune Chambre de Granby ont décidé, au terme de discussions parfois houleuses, de demander officiellement à la Fédération des Jeunes Chambres du Canada-français une exemption sur le paiement de la cotisation renvoyant ainsi la balle lancée la semaine dernière par la FJCCF.

Par la voie d'une résolution adoptée à l'unanimité, lors d'une réunion tenue hier, la JC de Granby demande à la FJCCF s'il est possible qu'elle soit exemptée de payer les \$200 de cotisation pour 1974-75, étant donné la situation actuelle.

"Nous attendons la réponse de la Fédération", a indiqué M. André Charbonneau, président de la JC locale. "Si cette réponse est non, de dire M. Charbonneau, la Jeune Chambre s'en ira vers la désaffiliation; par contre, si c'est oui, la JC restera tout simplement à l'intérieur de la Fédération."

Mais il est plus que probable que la réponse sera négative, a précisé M. Emile Ricard, président de la Régionale des Jeunes Chambres des Cantons de l'Est, qui assistait à la réunion du comité exécutif granbyen.

Ainsi, la Fédération ne peut pas, de par ses règlements mêmes, de dire M. Ricard, exempter une Jeune Chambre du paiement de sa cotisation annuelle.

La Fédération ne peut pas non plus, a continué M. Ricard, retarder de tels paiements.

A la suite du refus pratiquement certain de la Fédération, selon M. Ricard, la JC de Granby

s'acheminera vers une désaffiliation.

Dans le cas de la suspension (la JC de Granby est actuellement suspendue), d'expliquer M. Ricard, la Jeune Chambre n'a pas droit aux services offerts par la Fédération (cours, conférences, etc.).

Mais dans le cas d'une désaffiliation, la Jeune Chambre n'a plus le droit de porter ce nom et elle disparaît, légalement du moins.

M. André Charbonneau et M. Richard Goulet, qui prend place au sein de l'exécutif de la JC, ont émis des opinions similaires en disant que la

Jeune Chambre peut très bien exister sans la Fédération.

Si l'organisme perd son nom à cause d'une désaffiliation, on peut tout de suite former une nouvelle corporation, a signalé M. Goulet.

Un club des 20-40, par exemple, a ajouté M. Charbonneau.

D'ailleurs, selon M. Charbonneau, appuyé par son exécutif, la JC granbyenne s'est très bien débrouillée jusqu'à maintenant sans avoir eu besoin de la Fédération.

Depuis cinq mois que la Jeune Chambre a re-

pris naissance à Granby a souligné fortement le président Charbonneau nous avons pris position sur des sujets d'importance (la maison de transition et le projet Place-Haute-Ville), nous avons organisé un souper qui a réuni 90 personnes, nous avons réussi un tournoi de golf, etc. et nous avons plusieurs projets intéressants en marche.

"Nous n'avons pas eu besoin de la Fédération et ce besoin ne se fait toujours pas sentir", a continué André Charbon-

neau. Et Richard Goulet de renchéir: "Il importe peu que l'on siège au congrès de la Fédération, cette année, surtout si c'est une question d'argent" (la cotisation de \$200 donne le droit de vote à la JC lors de ce congrès).

M. Goulet encore: "L'on pourrait mettre sur pieds, dès demain matin, une association régionale, pour accomplir une oeuvre sociale comme celle de la Jeune Chambre."



Un HLM dans trois mois

C'est dans moins de trois mois que les Granbyens pourront admirer sur la rue City leur premier HLM, soit Fami-joie, qui comprendra 19 logements. Comme le montre la photo, les travaux entrepris le 27 septembre avancent à pas de géant. C'est la firme de Granby, Gagnon et Lemay, qui a la responsabilité de la construction.

(Photo Jeannot Petit)

André Hamel tente, en vain, de renverser la vapeur à la JC

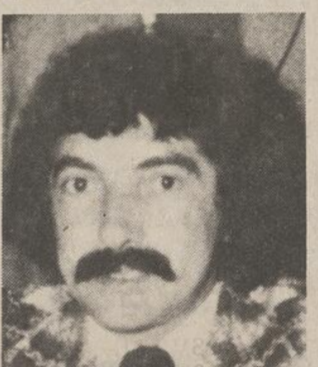
GRANBY (FB) — "La Jeune Chambre de Granby ne fait pas une bonne affaire en ne participant pas à la Fédération des Jeunes Chambres du Canada-français", selon M. André Hamel, qui a été président de la Jeune Chambre granbyenne pendant les belles années de cet organisme.

M. Hamel, qui a poussé André Charbonneau à la présidence de la JC, faisait ces déclarations à l'occasion d'une réunion du comité exécutif de la JC locale, tenue hier, au Centre d'accueil de l'Office du tourisme. L'ex-président, venu en qualité d'observateur, voulait apporter son opinion sur les différends entre la JC granbyenne et la FJCCF, "avant que l'on ne prenne une mauvaise décision, néfaste pour la Jeune Chambre".

Cependant, M. Hamel, a, jusqu'à un certain point, prêché dans le désert, en s'évertuant à répéter, avec véhémence par moments, que la

Jeune Chambre de Granby doit absolument rester affiliée à la Fédération.

L'exécutif ne semblant pas être influencé outre mesure par les représentations de M. Hamel, a voté une résolution demandant l'exemption de cotisation à la Fédération ce qui a pour conséquence que la JC locale risque d'être selon toute probabilité, désaffiliée de l'organisation nationale.



M. André HAMEL

M. Hamel a surtout insisté sur "les bons côtés de la Fédération", sur "le quelque chose de bon que la JC peut aller chercher à la Fédération". Dans son optique, M. Hamel croit que les cours offerts par la FJCCF (en publicité et autres) sont aptes à intéresser plusieurs des membres actuels de la Jeune Chambre de la Princesse.

Plus d'argent pour la CS

La Commission scolaire de Granby recevra \$25.000 de plus par mois de la ville de Granby. C'est cette dernière qui collecte les taxes scolaires et jusqu'à maintenant, elle faisait des versements mensuels de \$125.000. Dorénavant, ils seront de \$150.000 soit une augmentation semblable à celle de l'évaluation. La CS avait demandé à la ville des versements de \$175.000 par mois.

Un spécial pour le Canton

Le conseil du canton de Granby tiendra une assemblée spéciale le 15 octobre 1974, à 20 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Granby. On ne sait pas pour l'instant quelles sont les questions qui seront à l'ordre du jour.

Miss Jeune Chambre

FARNHAM — Pour une quatrième année, la Jeune Chambre de Farnham organise le concours de Miss Jeune Chambre. Cette activité est fort importante pour ce mouvement puisqu'elle lui permet de recueillir en bonne partie les fonds nécessaires à son autofinancement. Les jeunes filles intéressées à participer au concours n'ont qu'à s'adresser au président, M. André Côté, à 293-6943.

Soirée de danse

FARNHAM — Une soirée de danse aura lieu samedi, le 19 octobre, au Centre d'art de Farnham. Au cours de cette soirée, la Jeune Chambre en profitera pour présenter les candidates au titre de Miss Jeune Chambre. Toute la population est invitée à participer à cette soirée récréative. On peut se procurer des billets en s'adressant aux membres de la Jeune Chambre ou au président du comité d'organisation de la soirée, M. Robert Fontaine.



André Charbonneau: "Si c'est non..."

Ce ne serait pas au Joins-toi à poursuivre la ville de Granby

COWANSVILLE — (par Alain Gazeille) — La ville de Granby, par la voie de son procureur spécial, Me Yvon Robichaud, a prétendu dans sa contestation du bref de mandamus requis par la Maison d'accueil le Joins-toi, que celle-ci n'avait pas un intérêt suffisant, ni la qualité nécessaire, pour poursuivre la ville dans cette cause.

Hier, à Cowansville, le juge Carrier-Fortin, de la Cour supérieure, entendait les parties dans cette cause. D'un côté, Me Gilles Poussard représentait le Joins-toi, de l'autre, Me Robichaud, représentait la ville, assisté en cela par Me François Wilhelm, procureur de M. Jean Leclerc, qui s'est déclaré lors de la première audition, le 2 octobre, témoin volontaire dans la cause.

A l'appui de son argumentation, Me Robichaud a mis de l'avant que, selon le code civil, nul ne peut plaider pour autrui et que de plus, il doit y avoir un intérêt suffisant. Pour le procureur, la question était de savoir si la corporation du Joins-toi avait un intérêt suffisant.

Il a signalé que dans sa requête, la corporation n'indiquait pas si elle est propriétaire ou locataire. De plus, il a soutenu que les détenus relèvent, se-

lon la constitution canadienne, de la compétence du gouvernement fédéral.

Enfin, dans les documents soumis par le Joins-toi, n'apparaît pas, de dire Me Robichaud, le bail de la corporation, ni sa charte. Il a aussi signalé que d'après son interprétation du règlement de zonage de la ville de Granby, c'est au propriétaire ou à une personne directement intéressée à faire la demande pour le permis d'occupation.

En conséquence, où se trouve l'intérêt du Joins-toi dans la cause, selon l'argumentation du procureur de la ville de Granby? Le bâtiment appartient aux Auxiliatrices et les détenus relèvent du fédéral. Me Robichaud a dit que ce sont les Soeurs qui auraient dû faire la demande de permis, et dans le cas présent, prendre des procédures contre la ville. Non le Joins-toi.

Pour fortifier cette affirmation, il a rappelé que pour modifier le zonage, seuls les propriétaires possédaient ce droit.

Par ailleurs, dans la nombreuse jurisprudence qu'il a citée, Me Robichaud a extrêpé l'affaire Dasken à Hull où le juge a retiré au groupe de citoyens, réunis en association incorporée, le droit d'entreprendre des pro-

cessés au nom de tout le groupe; premièrement parce que l'Association dans cette cause-là n'était ni propriétaire, ni locataire; deuxièmement, parce que les citoyens étaient individuellement touchés par la cause et que c'était à eux, individuellement, à entreprendre des procédures.

Comme second argument dans sa contestation du bref de mandamus, Me Robichaud a déclaré qu'un des intimés en cause, soit le conseil municipal de Granby, était une entité qui, juridiquement, n'existe pas. La ville de Granby existe, chacun des conseillers aussi, mais pas le conseil. Cette constatation a d'ailleurs été acceptée par Me Poussard.

Pour ce qui est de son troisième argument, le procureur de la ville a souligné le fait que le Joins-toi devait, avant de demander l'émission du permis d'occupation, casser la résolution votée par le conseil municipal. Pour lui, il y a dans la requête de la corporation un cumul de procédures. Cet argument a soulevé pour le juge une interrogation à savoir si la demande de cassation et la demande d'émission ne pourraient pas se faire ensemble. Il a finalement conclu qu'il s'agissait d'un argument de fond qui n'avait pas à être discuté pour l'instant.

D'ailleurs, le juge a fait remarquer que la demande d'un bref de mandamus pouvait se comparer, au niveau criminel, à l'enquête préliminaire qui se tient avant le procès. Il s'agit de décider s'il y a matière à procès justement.

Me Poussard

Dans sa réplique, le procureur du Joins-toi a déclaré que la jurisprudence sur l'affaire Dasken ne s'appliquait pas. Il a signalé que dans le cas présent, le Joins-toi était locataire et il a cité un paragraphe de sa

Me Robichaud

requête qui le prouve. D'autre part, il a indiqué que dans le règlement de zonage, il n'est pas spécifié qui doit demander un permis. On lit quelque part que cela peut être "toute personne". Il s'est dit prêt, d'ailleurs, à faire témoigner l'inspecteur en chef des bâtiments pour ce point-là.

Il y a eu aussi une divergence de vues concernant le sens du mot détenus. Un détenu au pénitencier et un détenu en libération conditionnelle, est-ce la même chose? Le juge a laissé entendre qu'il consulterait la loi à ce sujet.

Avant d'ajourner l'audition, le juge Carrier-Fortin a demandé aux deux procureurs, advenant qu'il y ait émission d'un bref de mandamus, d'avoir en mains, lors de l'audition sur le fond de la cause, tous les documents et textes de loi pertinents afin que chaque affirmation soit appuyée sur quelque chose.

Cette seconde manche de la bataille judiciaire qui vient de s'engager au sujet de la maison de transition laisse entrevoir que de part et d'autre, on utilisera toutes les ressources du droit civil. On peut s'attendre à un procès, si le bref de mandamus est émis ou beaucoup de techniques juridiques fleuriront ici et là en cours de route.

**OUVERT
24 HEURES
PAR JOUR**
7 JOURS PAR SEMAINE
POUR VOUS MIEUX
SERVIR

**DUNKIN'
DONUTS**
715, PRINCIPALE
GRANBY TEL: 378-8331

On ne veut plus de lecture stérile des règlements municipaux

GRANBY — (APG) — Le conseiller Guy Coulombe a proposé au conseil municipal que la lecture des règlements municipaux soient désormais abolie Sachant que le conseil n'avait pas le pouvoir d'abolir une telle pratique, il a spécifié que ce devait être une recommandation à être

envoyée au Comité de refonte des lois municipales de l'Union des municipalités du Québec.

A l'assemblée du 21 septembre, M. Donat Brosseau présentera au conseil un projet de lettre à être envoyé au Comité de refonte des lois municipales.

ARAMIS
CONSEIL # 14

**CONGRÈS
PROVINCIAL**
LES 25-26-27
OCTOBRE

**COURONNEMENT
DE LA REINE
ARAMIS**
DIMANCHE,
LE
13 OCTOBRE
AU DOMAINE
3 HEURES P.M.

THEATRE PALACE GRANBY QUE
TEL 372-4466

LES CASCADEURS dans
une Véritable Explosion d'ACTION
et d'AMOUR!
18 ANS
Adultes

**QUAND
LES FILLES
SE DECHAINENT**

elles viennent
pour faire
les lits...
et font
tout autre
chose!...

JEUNES FILLES AU PAIR

**PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS DE SAISON
POUR LES GRANDS EXPLORATEURS**

Editorial

La paille dans l'oeil du voisin et la poutre...

Il est toujours plus facile de voir la paille dans l'oeil de son voisin que la poutre qui se trouve dans le nôtre. Cette maxime s'applique fort bien à la querelle qui oppose encore une fois la Jeune Chambre de Granby à la Fédération nationale des Jeunes Chambres du Canada français.

L'organisme national vient de suspendre la Jeune Chambre de Granby parce que cette dernière n'a pas encore acquitté ses dus à la Fédération et qu'à la haute direction on est sans nouvelles des activités qui se déroulent à Granby.

Depuis plusieurs années, la Jeune Chambre de Granby connaît plus que sa part de difficultés. Après avoir connu des heures de gloire, la Jeune Chambre de Granby est entrée dans une période noire à cause du désintéressement de ses membres et de la faiblesse dans le recrutement de nouveaux membres.

Le printemps dernier, nous écrivions que "sur le point de mourir, la Jeune Chambre de Granby a su trouver les hommes qui assureront sa survie pendant une autre année, le temps de former les plus jeunes et les amener à jouer pleinement leur rôle au sein d'un organisme comme la Jeune Chambre et dans la communauté granbyenne, dans toutes les sphères de son activité".

A cette époque, le nouveau président, M. André Charbonneau, et une équipe désireuse de sortir la Jeune Chambre de l'impasse dans laquelle elle se retrouvait, nous étaient apparus comme les sauveurs du mouvement sur le plan local.

Ceux-ci ne nous ont pas déçus, malgré les dernières attaques dont est l'objet la Jeune Chambre de Granby. Ceci ne signifie pas que les dirigeants de la Jeune Chambre de Granby n'ont pas leurs torts. Le président affirme que la Jeune Chambre de Granby a été plus active depuis le moment où il en a pris la présidence qu'au cours des cinq dernières années ensemble.

Il est vrai que la Jeune Chambre a effectué plusieurs études sur de sujets brûlants d'actualité au sein de notre communauté et qu'elle a pris position sur ces mêmes sujets. Mais peut-être a-t-on mis de côté les activités imposées par la Fédération nationale.

En voulant trop bien faire, peut-être a-t-on oublié que nous appartenions à une fédération dont il fallait suivre les directives. Comme l'explique le président de la Jeune Chambre de Granby, on a voulu relancer le mouvement sur le plan local sans s'occuper tout de suite des affaires de la Fédération. L'intention de redonner à l'organisme local des structures solides avant de penser à la Fédération nationale a certes du bon et si l'équipe Charbonneau réussissait à remettre sur pieds la Jeune Chambre de Granby, affiliée ou non à l'organisme national, l'objectif aura été atteint et les critiques de M. Jean-Guy Tremblay n'auront plus de poids parce que nous n'en aurons que faire.

Qu'on se mette bien dans la tête, à la direction de la Fédération nationale des Jeunes Chambres du Canada français, qu'une Jeune Chambre locale peut fonctionner sans elle mais que la Fédération ne pourrait exister sans les locales.

Rien n'empêchera la Jeune Chambre de Granby, une fois ses difficultés internes réglées, de retourner au sein de l'organisme national. Il y a peut-être eu un manque de communications entre les deux paliers du mouvement, mais avant de faire des déclarations publiques du genre qu'a fait M. Tremblay, avant de salir encore une fois l'organisation de Granby, on aurait pu s'expliquer.

Comme le mentionne le président de la Régionale des Jeunes Chambres des Cantons de l'Est, M. Emile Ricard, il est regrettable de parler en mal de la Jeune Chambre de Granby et de salir encore son nom. Tout ça a déjà été fait dans le passé et il était inutile d'y revenir.

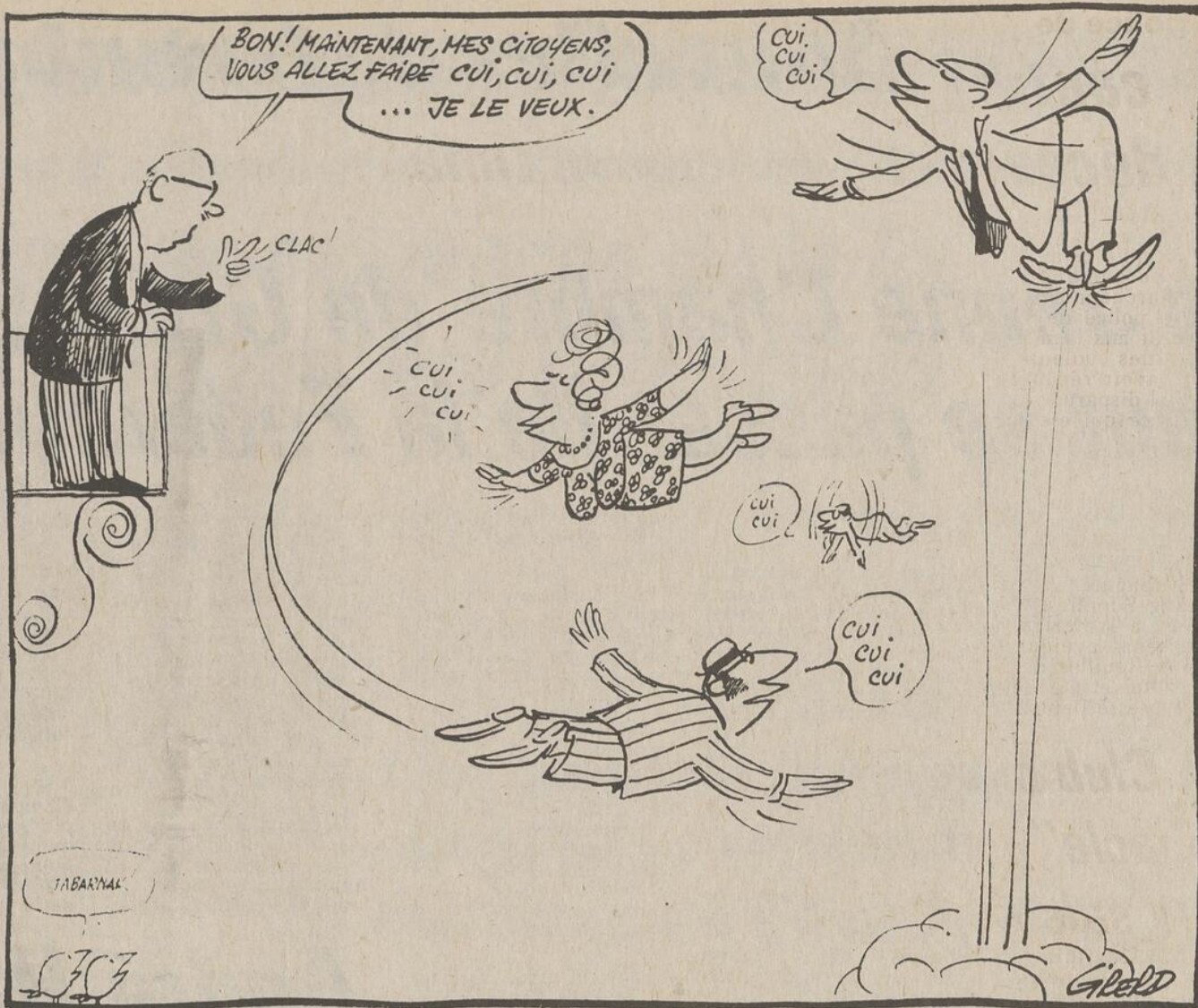
En fait, l'intervention fracassante de M. Jean-Guy Tremblay est fort mal vue et manque totalement de tact. On semble souvent oublier, à la Fédération des Jeunes Chambres, qu'une Jeune Chambre locale se doit, avant tout, d'écouter les éléments de son milieu, d'étudier les problèmes de la population qu'elle représente et de tenter d'en trouver les solutions.

Pour intéresser les citoyens de Granby au mouvement Jeune Chambre, c'est ce qu'on commence à faire les dirigeants de la Jeune Chambre de Granby. Quand, à la base, on aura réussi à attirer suffisamment de citoyens à l'intérieur d'une organisation qui, en l'occurrence, est la Jeune Chambre de Granby, alors là on songera à s'affilier à un organisme national.

En attendant, la Fédération ferait bien d'étudier elle-même ses propres problèmes, car elle en a. On n'en parle pas ouvertement, mais ils existent.

La Jeune Chambre de Granby n'est pas la seule malade. C'est toute l'orientation du mouvement qu'il faut "soigner" et repenser (repanser).

Jean Naud



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Droits Réservés)

Mesures anti-inflationnistes du président Gerald Ford

Le projet de majoration d'impôts de cinq pour cent pour les moyens et grands contribuables annoncé mardi par le président Gerald Ford a provoqué des réactions hostiles parmi de nombreux parlementaires.

Liards aux dépenses fédérales. Le patron de Ford Motor, M. Henry Ford, a "promis de faire tout le possible pour aider à rendre ce programme efficace". Le président de General Motors, M.

d'interroger le président sur sa décision, toujours controversée, d'accorder une grâce inconditionnelle à l'ex-président Nixon.

Le programme de lutte contre l'inflation préconisé par le président Gerald Ford risque fort d'avoir des répercussions au Canada mais il faudra attendre un certain temps avant de pouvoir juger de leur étendue, ont déclaré hier soir deux ministres fédéraux.

Les déclarations du président américain et les documents qui les accompagnent doivent d'abord être étudiés avec soin avant que l'on puisse juger pleinement de leur impact, ont en effet déclaré aux journalistes MM. Allan MacEachen, ministre des Affaires extérieures, et John Turner, ministre des Finances.

Les deux ministres venaient de s'entretenir avec M. William Eberle, qui effectue une visite des principaux partenaires commerciaux des États-Unis pour expliquer le programme économique annoncé mardi après-midi par le chef de l'exécutif américain.

M. Eberle s'est tout d'abord arrêté à Ottawa où il a eu des entretiens pendant une heure avec MM. MacEachen et Turner, ainsi qu'avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

Il doit maintenant se rendre à Bruxelles, Paris, Bonn, Rome, Londres et Tokyo.

M. MacEachen a souligné qu'un certain nombre de propositions avancées par le président Ford pourraient avoir des conséquences pour le Canada, notamment celle visant à accroître d'ici quatre ans, de 40 pour cent le nombre de milles au gallon parcouru par les automobiles, et celles destinées à accroître la production des denrées alimentaires et à diminuer la consommation de pétrole.

M. Gillespie a noté à propos qu'il pourrait en résulter une modification des normes techniques en vigueur dans les usines des filiales canadiennes de constructeurs automobiles américains.

Mais M. Eberle a tenu à atténuer certaines craintes. Bien entendu, la proposition de réduire la consommation de pétrole aux États-Unis d'un million de barils par jour signifiera une réduction des exportations de pétrole canadien aux clients américains.

"C'est un genre de commerce où nous sommes pris ensemble, dit-il, en soulignant cependant que les achats des autres pays exportateurs de pétrole seraient réduits les premiers."

Les réactions et les répercussions

M. Hugh Scott, chef du groupe républicain au Sénat, et le sénateur Jacob Javits ont déclaré que le revenu plancher de \$15,000 au-dessus duquel la surtaxe serait applicable l'an prochain était trop bas.

Le sénateur Edward Kennedy a qualifié cette surtaxe d'injuste "parce qu'elle place le fardeau le plus lourd sur le citoyen moyen", tout en admettant que le programme du président était constructif. C'est le même sentiment qu'a exprimé le sénateur Lloyd Bentsen, démocrate du Texas.

Seul, le sénateur John Stennis, démocrate du Mississippi, a estimé que cette surtaxe était une "bonne recommandation". C'est également de l'hostilité à cette augmentation d'impôts qu'ont exprimées les milieux syndicalistes. Le président des United Auto Workers, tout en s'opposant à la surtaxe, a exprimé son scepticisme sur le résultat du programme.

Le président de la Chambre des représentants, M. Carl Albert, a annoncé qu'il chercherait à prolonger la session du Congrès, qui devrait normalement prendre fin vendredi, pour que certaines propositions de M. Ford soient examinées dans les plus brefs délais. D'autres dirigeants démocrates ont indiqué que le Congrès pourrait se prononcer avant la fin de la session sur la limitation des dépenses de l'État et l'aide fédérale dans le domaine du logement.

Dans les milieux d'affaires, les mesures proposées par le président Ford ont reçu un accueil mitigé.

La Chambre de commerce des États-Unis a souscrit pleinement au programme du chef de l'État, notamment en ce qui concerne le relèvement du crédit d'impôts sur les investissements et la fixation d'un plafond de \$300 mil-

Richard Gerstenberg, a exprimé le même soutien. Le président de Continental Oil Co., M. Howard Blauvelt, et le vice-président de la Chase Manhattan Bank ont trouvé le programme constructif.

Le représentant de la plus grande firme de courtiers en valeurs des États-Unis, Pierce, Fenner and Smith, M. Donald Regan, lui a également apporté son soutien.

De son côté, l'association des courtiers en valeurs a réclamé une prompt action du Congrès pour traduire sous forme de lois les diverses propositions du président.

L'ancien conseiller de la Maison-Blanche sous l'administration Nixon, l'économiste Pierre Rinfret, en revanche, n'a pas caché ses critiques devant ce programme qu'il a estimé inflationniste.

La communauté de Wall Street, qui assiste depuis mars dernier à une chute des cours sans précédent, se déclare agréablement surprise du programme anti-inflation du président américain, mais estime qu'il n'aura guère d'effet sur le comportement de la bourse.

Le monde des affaires a également salué l'intention du président de réduire certaines réglementations fédérales jugées préjudiciables à l'expansion, et favorables au maintien des taux d'inflation actuels.

Le président Ford, qui a également formulé des propositions pour venir en aide aux sans-travail, lesquels représentent 8,8 pour cent de la population en âge de travailler, s'entendra vraisemblablement sur ces mesures au cours de la conférence de presse qu'il donnera aujourd'hui à Washington.

Cette conférence de presse portera également sur l'affaire Watergate, car les journalistes ne manqueront pas

Energie et matières premières

Le Canada dans une situation privilégiée

Deuxième d'une série de cinq articles tirés du Bulletin économique de la Banque Provinciale du Canada et traitant de la situation privilégiée du Canada dans le secteur de l'énergie et des matières premières.

Les règles du jeu pétrolier, déjà en pleine évolution depuis 1970, ont donc été radicalement modifiées par la guerre du Kippour, et les pays industrialisés sont contraints de s'ajuster, comme nous venons de le voir. Au demeurant, si le facteur politique a pris tant d'importance, c'est parce qu'il s'appuie sur des données économiques objectives et fondamentales, celles de l'offre et de la demande de pétrole dans le monde. Ces données sont nettement à l'avantage des pays en développement, qui jouissent d'une position dominante. En 1973 ces pays ont produit 62% de la production mondiale de pétrole brut et au premier janvier 1974 leurs réserves représentaient 73%, soit presque les trois-quarts des réserves mondiales.

La crise actuelle met en relief l'importance, pour les pays industrialisés, d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements. Les politiques énergétiques sont l'objet d'ajustements sans précédent et les révisions sont appelées à être d'autant plus profondes que les pays producteurs du tiers-monde deviennent de plus en

plus exigeants. Leurs approvisionnements ont accru leur participation et leur contrôle sur l'exploitation de leurs ressources naturelles pour réaliser des objectifs à la fois politiques (décolonisation et indépendance) et économiques (accroître leurs revenus, s'industrialiser, assurer leur développement). Leurs relations avec les sociétés pétrolières internationales ont donc pris des formes nouvelles. Ces changements se sont réalisés de différentes manières: nationalisations complètes ou partielles, prises de participation majoritaire dans le capital des sociétés pétrolières concessionnaires, majoration des prix, contingentement de la production et des exportations, etc. On assiste présentement à une accélération du processus de nationalisation des sociétés exploitantes et, par ailleurs, les pays producteurs alourdissent leurs charges fiscales pour augmenter leurs revenus.

Mais c'est surtout de l'O.P.E.P. que les pays producteurs tirent leur force présentement. Créée en 1960 pour "coordonner et unifier les politiques pétrolières des pays membres et déterminer les meilleurs moyens de préserver leurs intérêts, tant individuellement que collectivement", cette organisation regroupe de nos jours les onze pays suivants: Arabie saoudite, Iran, Irak, Koweït, Abu Dhabi, Qatar, Lybie, Algérie, Venezuela, Indonésie et Nigeria. A eux seuls ces pays produisent actuellement 55% de la production de pétrole brut du monde, ils possèdent 63% des réserves mondiales et leur part des exportations s'établit à 87%. L'O.P.E.P. n'est sans doute pas devenue cette sixième et nouvelle puissance mondiale que certains se plaisent à lui reconnaître, car, en réalité, elle est divisée sur plusieurs points et la solidarité de ses membres n'est souvent qu'une solidarité de façade. Mais quel que soit son avenir, sa force de frappe s'est avérée singulièrement efficace au cours des dernières années. En utilisant l'arme du pétrole après le conflit du Proche-Orient d'octobre 1973, elle s'est révélée comme un véritable cartel en mesure d'imposer ses prix et de contrôler les approvisionnements.

Ces considérations politiques rendent les prévisions à moyen et long terme sur l'offre et la demande extrêmement difficiles. Elles sont d'autant plus fragiles que la demande sera influencée par les politiques des grands pays importateurs qui vont chercher à exploiter davantage toutes

leurs sources d'énergie et à s'assurer ainsi un degré d'autosuffisance énergétique le plus élevé possible. Par ailleurs, la demande de produits pétroliers sera proba-

blement ralentie par la hausse des prix ainsi que par les préoccupations grandissantes relatives à la pollution et l'environnement.

blement ralentie par la hausse des prix ainsi que par les préoccupations grandissantes relatives à la pollution et l'environnement.

Ce qu'il en pense

Selon M. Michael Meighen, les militants conservateurs québécois devraient fonder un parti provincial.

S'adressant aux membres d'un club social, le président national du Parti progressiste-conservateur a révélé que certaines personnes avaient déjà entrepris des démarches officieuses auprès du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare.

Selon M. Meighen, ces pourparlers pourraient éventuellement conduire à des ententes de collaboration, même si M. Bellemare a déjà dénoncé et prédit la faillite de ce projet.

Le président national du PC note que la victoire de M. Bellemare dans le comté de Johnson reste encore maculée d'interrogations et ne signifie pas nécessairement une remontée de l'Union nationale auprès de l'électorat québécois.

Nombre d'excellentes raisons, estime M. Meighen, militent en faveur de la fondation d'un parti conservateur provincial. A l'instar des Stanfield, Masse et Grafty, le président national du PC voit dans cet audacieux projet une nouvelle source génératrice de militantisme et le meilleur moyen d'aguerir l'organisation québécoise en fonction des élections fédérales.

Pourtant, soutient M. Meighen, ce n'est pas là le principal objectif de ceux qui préconisent la fondation d'un parti provincial. Il s'agit, explique-t-il, de combler le vacuum créé par la déconfiture de l'Union nationale. Entre le parti fédéral de M. Bourassa et le parti indépendantiste de M. Lévesque, les promoteurs d'un parti conservateur provincial se disent soucieux d'offrir une alternative aux milliers d'électeurs québécois réfractaires à l'un et à l'autre. Et mettre en place un nouveau parti fédéraliste plutôt que de combattre l'indépendance.

Un parti qui stimulera les forces conservatrices au Québec, intensifiera le militantisme et tentera de répondre à des aspirations authentiquement québécoises et peut-être parviendra à imposer sur la scène politique québécoise la présence du Parti conservateur et une orientation qui comporterait une formule de rechange pour la clientèle électorale de droit.

Au terme de son exposé, le président national du PC a expliqué que son parti favorise le rapatriement de la constitution, à la condition que le gouvernement central trouve une formule acceptable pour toutes les provinces. "Le fédéral ne peut pas imposer de formule."

Puis, abordant le problème de succession de M. Stanfield, M. Meighen s'est dit favorable à ce que le Parti conservateur songe sérieusement à se donner un leader francophone. Un choix qui, selon lui, pourrait aider la cause des conservateurs au Québec, mais sans pour autant porter la garantie d'une victoire nationale.

M. Meighen a semblé indiquer sa préférence à John Fraser, de Vancouver, en exprimant l'opinion qu'un député bilingue de la Colombie-Britannique ferait "toute aussi bonne figure" qu'un francophone du Québec. "Il y a bien d'autres facteurs. Tout le monde est rouge au Québec. C'est devenu une sorte de réflexe."

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Ltée 136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Camelot					
Par jour	15				
Samedi	25	Canada	4.50	13.00	26.00
Semaine	1.00				
Année	50.00	Etats Unis	6.00	15.00	26.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

La police de Waterloo rapide comme l'éclair La capture des voleurs précède la découverte de leur victime

WATERLOO(AD)—La victime ne savait pas encore qu'elle avait été volée de quelque \$1,500 en marchandise, que déjà la police de Waterloo avait mis la main au collet des voleurs en plus d'avoir récupéré le matériel disparu.

C'est ce qui est survenu tard mardi soir, quand la police a éclairci un vol de \$1,500 en matériaux de construction, vol qui avait été commis quelque 24 heures plus tôt dans les entrepôts de la compagnie Waterloo Building Supplies, 7, rue du Lac, à Waterloo. Les malfaiteurs avaient emporté 26 feuilles de contre-plaqué et 65 feuilles carton pressé (lentex).

Or, à la suite d'une information anonyme, la police de Waterloo a effectué une perquisition dans une maison de Farnham-Est et elle a découvert le matériel volé. Le propriétaire de cette résidence a été mis en état d'arrestation par les limiers.

Au tour des voleurs

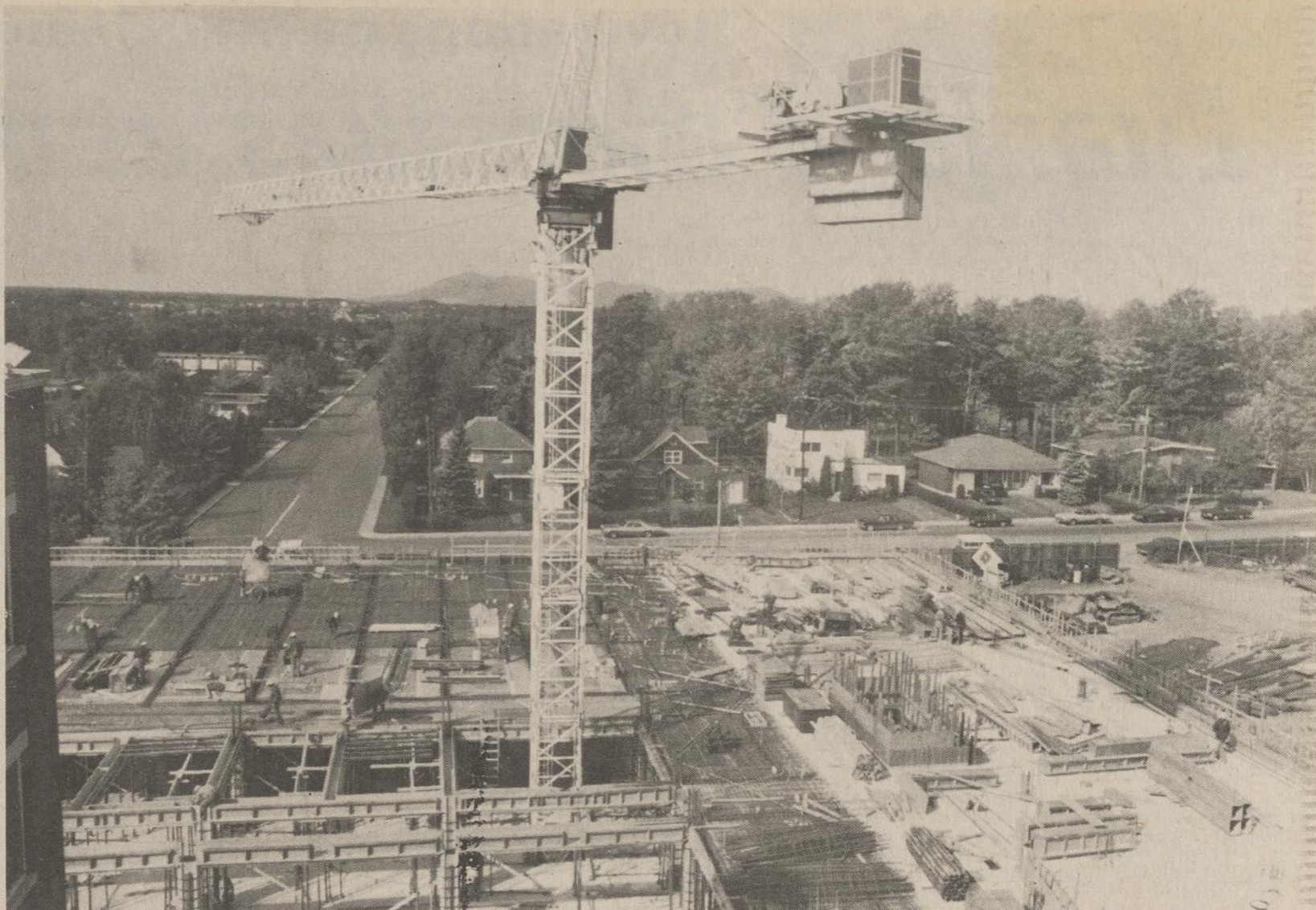
L'enquête poursuivie par la police devait permettre à celle-ci de suivre le filon jusqu'aux voleurs quelques heures après. Les hommes du chef Stringer ont effectivement opéré l'arrestation de deux individus de Waterloo en fin de soirée de mardi; ce sont ceux

qui ont perpétré le vol au cours de la soirée ou de la nuit précédente.

Fait à signaler, les dirigeants de la compagnie Waterloo Building Supplies ignoraient tout du vol, du moins jusqu'à ce que la police s'y présente avec la marchandise volée. Un rapide inventaire a tôt fait de confirmer le vol au montant de \$1,500 environ.

Après l'interrogatoire des trois suspects, la police en a relâché deux sur parole mais elle en a écroué un dans les cellules de la prison communale de Cowansville. Celui-ci doit comparaître dès aujourd'hui devant un juge de la cour des Sessions, afin de répondre d'une accusation de vol.

Quant aux deux autres, ils seront traduits devant les tribunaux par voie de sommation. L'un, qui habite à Waterloo, sera inculpé sous une plainte de vol tandis que l'autre, qui a son domicile à Farnham-Est, sera accusé de recel, c'est-à-dire de possession de marchandises volées.



C'est impressionnant

Les travaux de construction du nouveau bloc de services de l'hôpital général de Shefford ont pris, comment dire, une dimension "montréalaise". Une énorme grue a été installée afin de faciliter le travail d'édification. D'ailleurs, le tout semble très bien aller; on constate des progrès chaque jour. (Photos Jeannot Petit)

Le Club motoneige "Le Pinnacle" entreprend une saison très active

DUNHAM (JdB) — Le club de motoneige Le Pinnacle Inc. vient de se donner une nouvelle direction pour prendre en charge la prochaine saison d'activités 1974-1975. L'exécutif se compose de M. Victor Mahannah, président; M. Arnold Weinhold, vice-président; M. Celond Selby, trésorier, et M. Maurice Piette, secrétaire.

Les directeurs viennent compléter cet exécutif, il s'agit de MM. Milton Bracey, Yves Therrien, Denis Bourdeau, Gérard Daigneault, Reggie Paul, Jean Riendeau, Ernest Turner, Robert Farnham et Gilles Désourdy.

Le club de motoneige Le Pinnacle Inc. a de nombreux projets qui ne manqueront pas de rendre la prochaine saison une des plus attrayantes. Déjà pour l'Halloween, une grande soirée est organisée à l'intention de tous les membres, elle se tiendra le samedi, 2 novembre, à l'hôtel Pinnacle Lodge du Lac Selby. Plusieurs prix viendront sanctionner les costumes présentés par les participants.

L'ouverture propre

Assemblée publique

C'est ce soir, de 19 à 21 heures, que se tient l'assemblée publique des électeurs à l'hôtel de ville concernant deux autres règlements d'emprunt de la cité. L'un de \$1,000,000 vise à combler le déficit prévu d'un règlement d'emprunt antérieur au sujet de l'agrandissement de l'usine de filtration et autres travaux connexes. Les estimés pour l'usine même furent inférieurs de \$800,000 à la plus basse soumission. Le second règlement pour un emprunt de \$230,000 vise à financer le prolongement des services municipaux dans le Parc industriel, notamment sur le boulevard Industriel et sur la rue Lévis.

ment dite de la saison de motoneige aura lieu le 24 novembre, et sera marquée par un grand dîner toujours au même endroit. De nombreux prix de présence seront décernés à cette occasion.

Le club de motoneige e Pinnacle Inc est un organisme qui ne craint pas d'aller de l'avant et de prendre de l'expansion. Il travaille en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, qui pour la seconde saison consécutive, l'ont officiellement agréé.

Tout récemment, le club a été informé par l'entremise du député Glen Brown, qu'il venait de se voir octroyer une subvention de quelque \$600. Le club s'est fixé comme but d'offrir à ses membres des sentiers bien entretenus, des réunions sociales intéressantes, des compétitions sportives dignes d'intérêt.

Il a entrepris tout dernièrement une campagne de promotion et de recrutement, et ceux qui désiraient se procurer des cartes de membres, peuvent le faire en entrant en communication avec les membres du bureau de direction.



Jean-Guy Laramée embauché à Valcourt comme directeur du service contre l'incendie

VALCOURT(AD) — Si l'inauguration de sa nouvelle caserne de pompiers et de son équipement ultra-moderne n'aura lieu qu'au mois de novembre, le service de protection contre les incendies de Valcourt peut, entre-temps, compter sur les services d'un nouveau directeur, M. Jean-Guy Laramée, qui cumule également la fonction de policier au sein de la Sûreté municipale de Valcourt.

Membre de la Sûreté municipale de Drummondville pendant une quinzaine d'années, M. Laramée a été embauché par les autorités municipales de Valcourt à la suite du décès de l'ancien directeur et il est entré en fonction le 7 octobre.

A Drummondville au cours des sept ou huit dernières années, il s'est surtout spécialisé dans la lutte contre les incendies, en plus d'effectuer le travail de préventionniste permanent et celui d'enquêteur sur les causes d'incendies.

Dans sa nouvelle fonction, M. Laramée a non seulement la responsabilité de diriger le service de protection contre les incendies de Valcourt, mais il doit également assumer le travail de prévention, voir au bon fonctionnement de l'équipement et du matériel, et superviser l'entraînement des sapeurs.

Inauguration retardée
A ce poste, il succède à M. Yvon Dufour, qui a perdu la vie de façon accidentelle au cours de l'été, quand il s'est noyé

dans un lac près de Ste-Agathe.

D'ailleurs, si l'inauguration de la nouvelle caserne des pompiers est retardée, c'est principalement dû à cet événement qui a forcé la ville de Valcourt à embaucher un nouveau directeur du service de protection contre les incendies. Et, avec l'arrivée du nouveau directeur le 7 octobre, il était impensable d'inaugurer la caserne vers le 15 octobre comme cette éventualité avait été envisagée il y a plusieurs mois.

Toutefois, ce n'est que partie remise puisque tout indique que la nouvelle caserne de Valcourt sera vraisemblablement inaugurée vers la mi-novembre, croit-on savoir dans cette ville du comté de Johnson.

Le nouveau...



chez



328, Principale, Granby
Tél. 378-8484

... présente pour "Elle" et "Lui"
la plus vaste collection dans
la région de manteaux de
CUIR et de SUÈDE

Un léger dépôt réservera
le manteau que vous choisirez
dans une nouvelle atmosphère.

DANSE avec RÉAL PERRAULT À L'ORGUE

Du jeudi au samedi de 9 h p.m. à 2 h a.m.
Dimanche de 5 h p.m. à 10 h p.m.

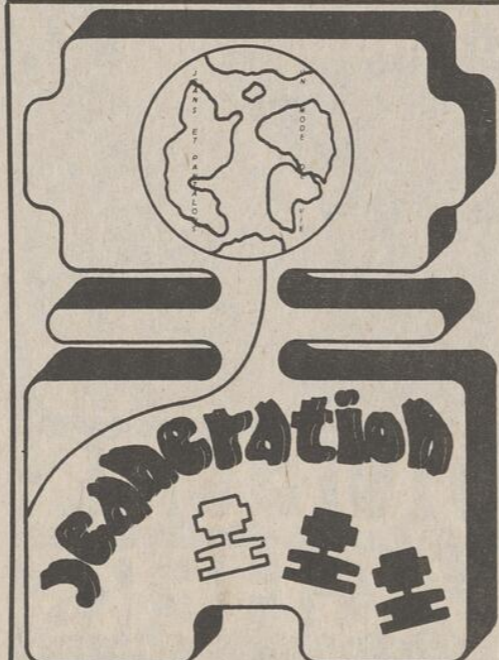
AU BAR-SALON L'INTELLECT

Coin Foster-Lewis, Waterloo
Voisin du DRAGON VERT

où vous pouvez déguster les meilleurs mets chinois de la région

BIENVENUE

À ne pas oublier notre 5 à 7: 2 consommations pour le prix d'une. Du lundi au vendredi.
Propriétaire Roger Deslandes



WRANGLER
LOIS
HAWICK
LAND LUBBER
LEE
G.W.G.
CULOTTIER
DOBBER
OUI,
JEANNERATION
KEYSTONE
ETC.

107, rue Albert
COWANSVILLE, Qué.

Cinéma LES GALERIES DE GRANBY

Près du Magasin K-Mart tel. 378-4623

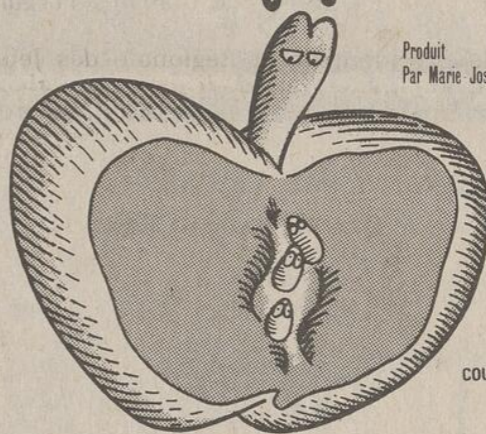
COMMENCANT VENDREDI

AGE D'OR 65 ANS ET PLUS
ADMISSION \$ 1.00

Après "Deux Femmes en Or,"
Le Nouveau Film de CLAUDE FOURNIER

La pomme, la queue...
et les pépins!

avec
Donald Lautrec
Han Masson
Janine Sutto
Romeo Perusse



Produit
Par Marie José Raymond

Réal Beland
Gilles Pellerin
Danielle Ouimet
Paul Buissonneau

Denis Drouin
Louise Turcot
Jean Lapointe
Thérèse Morange

en complément de programme
un deuxième film.

CINEMA 1

Des Cascades de gags
un fou rire continu!



mais où est donc passée
la 7^{ème} compagnie

MIREILLE DARCI
MICHEL CONSTANTIN
JEAN PIERRE MARTELLE
GEORGES LAUTHER
COLLEUR

CINEMA 2

un film de
Michel Brault

LES ORDRES

"Avec la justice qu'on
a, on ne sait jamais..."



Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

CINEMA 3

2^{ème} film: "SEPT FOIS SEPT"

Révélation de Madeleine Auclair

Litanie "d'anomalies et d'irrégularités"

GRANBY (GV) — "Des anomalies ou des irrégularités" au sein de l'administration municipale de Farnham, voilà ce qui a constitué le témoignage de Mme Madeleine Auclair, conseiller de Farnham. Lors des audiences publiques qui se déroulaient, hier, à la Cour provinciale de Granby devant la Commission municipale du Québec.

ailleurs?" de demander Me Jolin. "La ou ailleurs", a été la réponse. Elle a nommé ensuite le Restaurant Opéra, le Relais et l'hôtel Reine-Elisabeth.

Désirant savoir de qui Mme Auclair avait pu obtenir ces informations, cette dernière a simplement mentionné: "par des personnes".

Restaurants

Mme Auclair a fait remarquer à la Commission qu'elle avait constaté, à un certain moment qu'il y avait "pas mal de comptes de dépenses de restaurants". Elle en a signalé deux en particulier, dont un de \$600 et un autre de \$700, présentés respectivement par Léopold Lague et Lucien Lague. "Quand j'ai vu les montants, j'ai trouvé ça un peu fort", de souligner le témoin.

"Ces dépenses ont-elles été faites dans des restaurants de Farnham ou

Blue Bonnets

"Vous êtes-vous déjà rendue à Blue Bonnets avec les autres conseillers?" En effet, de répondre Mme Auclair, le conseiller Normand Lague nous avait invité aux courses à cet endroit. C'était supposé être la soirée de Farnham.

"Peu de temps après, un citoyen m'a appelé pour m'en parler", a-t-elle poursuivi, laissant sous-entendre que la ville avait défrayé les dépenses.

"Pour ma part, je lui ai répondu que j'avais personnellement payé mon souper". Par la suite, j'ai vérifié et je me suis rendu compte que les roses qu'on nous avait remises avaient été payées par la ville.

Elle a ensuite rapporté que les conseillers, ainsi que plusieurs hommes d'affaires, accompagnés de leurs épouses ont participé à cette soirée.

Garage

Selon les termes employés par Me Jolin un peu plus tôt, Mme Auclair a déclaré qu'elle avait constaté certaines "irrégularités" au sujet de la pose "d'une annonce sur le garage municipal", annonce qui indique où est situé le bureau.

"En tant que présidente de la Commission bâties, hygiène et santé, on m'avait demandé de m'occuper de la pose de cette annonce. Je m'occupais effectivement de la chose, lorsque le conseiller Normand Lague m'a dit de laisser faire, vu qu'il avait tout arrangé pour un montant de \$200.

Réparations et asphaltes

Poursuivant son témoignage, Mme Auclair a signalé aux commissaires Bolduc et Boucher une autre irrégularité survenue à l'occasion d'une assemblée du conseil de Farnham.

"Au cours d'une séance du conseil, il a été question à un certain moment de faire des tra-

voux autour de maisons de Mme Harbec pour un montant de \$35.000.

"Mais pour effectuer ces travaux, ça prenait une résolution. Le maire nous a cependant expliqué qu'il était allé voir M. Mailloux, à Québec, et que ce dernier avait assuré qu'il aurait une "lettre" bientôt.

Il semble alors que trois conseillers aient voté contre la résolution, deux autres "pour". Selon Mme Auclair, si elle votait pour la résolution, le maire Harbec avait "la décision".

"Avant de me prononcer, d'expliquer Mme Auclair, je me suis d'abord assurée auprès du maire qu'on aurait réellement la "lettre" de Québec. Après avoir obtenu cette assurance, j'ai voté en faveur de la résolution".

"Mais la somme (de \$35.000 qu'on était sensé recevoir, on ne l'a jamais reçue". Les travaux ont été payés par les fonds généraux, de confirmer le témoin.

Pour terminer et peut-être aussi pour se justifier, Mme Auclair a déclaré tout bonnement: "Je suis une femme, je me suis dit "je vais laisser la responsabilité à M. Harbec".

Billets

Sans doute pour conserver la bonne allure de ce témoignage qui apprenait à la Commission certains "aspects" de l'administration de Farnham, Me Jolin a questionné Mme Auclair à savoir si, commela chose avait déjà été signalée au cours de la première journée des audiences, tous les billets de stationnement étaient payés à Farnham.

Mme Auclair a avoué que le 15 mai 1972, 10 billets émis pour stationnement interdit sur la voie de ceinture, à Farnham, "nt été annulés par M. Lucien Lague et par moi-même".

"Si nous avons posé un tel geste, c'est que nous avons cru que la ville de Farnham n'avait rien à voir avec une route appartenant au gouverne-

Nous avons appris, par la suite, que d'autres cas du genre sont survenus les 6 et 13 mars 1972 ainsi que le 3 avril de la même année, mais pas après 1972, selon Mme Auclair.

Travaux

D'après le témoignage de Mme Auclair, témoignage qui a sans doute inspiré les commissaires enquêteurs, il a déjà été question, au conseil de Farnham, de verser des acomptes à des entrepreneurs avant même que des résolutions aient été adoptées pour prévoir ces dépenses.

Mme Auclair a cité Couture et Boulais Transport Inc., M. Isidore Barabé, entrepreneur, la firme Saint-Paul Construction et Richelieu Explosif.

"Quand on a voulu les payer, de souligner Mme Auclair, j'ai voté contre parce qu'il n'y avait pas de résolution".

Evaluation

"Se peut-il que la ville

ait diminué l'évaluation de certains immeubles, à Farnham?" Cette question de Me Jolin a permis aux commissaires d'apprendre que l'ancien immeuble qui abritait la Caisse populaire de Farnham a vu son évaluation baisser.

"A qui appartient l'immeuble maintenant?" "Je sais qu'il appartient à quelques personnes, de révéler Mme Auclair, et parmi le groupe il y a MM. Remi Pageau, Jean-Bernard Luneau et Jean-Paul Couture, conseiller de la ville..."

Du 13 au 19 octobre

Ce sera la Semaine de la Caisse pop aussi à Acton

ACTON VALE (DNC) — La caisse populaire d'Acton Vale ainsi que les caisses populaires desservant le district de la Commission scolaire d'Acton Vale, ont uni leurs efforts en vue de faire de cette semaine, la "Semaine de la Caisse populaire".

Plusieurs activités ont été préparées pour la gent étudiante de toute notre région.

Il est à souligner ici l'excellente collaboration offerte par les directeurs des écoles primaires, ainsi que M. Chares Pro-

teau et le frère Maurice Choinière, directeur de la polyvalente Robert-Quimet.

Cette année la caisse veut souligner et diriger ses efforts vers la jeunesse et lui démontre que la caisse populaire c'est aussi son "affaire" à elle.

Les adultes ne seront pas négliger pour autant parce qu'il ne faut pas oublier que c'est grâce à eux si leur caisse populaire est devenue une institution florissante et nécessaire dans leur milieu respectif.

Les associés de
SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX
ET ASSOCIÉS
comptables agréés
ont le plaisir d'annoncer que
les associés de
GAGNON, BERGERON, LA ROCHE, TREMBLAY
ET ASSOCIÉS
comptables agréés
se sont joints à leur société.
Les deux firmes ont des bureaux à
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke,
Trois-Rivières, Ottawa, Chicoutimi et Sept-Îles

De l'alcool pour obtenir les faveurs de fonctionnaires de la belle province

GRANBY (par Gersd VACHON) Assignée comme témoin devant les commissaires chargés de l'enquête sur l'administration de la ville de

Farnham, Mme Madeleine Auclair, conseiller de Farnham, a dévoilé, hier, certains aspects de ladite administration qui ont intéressé au plus haut point la Commission ainsi que les quelques personnes qui assistaient à cette troisième journée d'audiences publiques.

Après que le témoin se fut présentée à la Commission, Me Louis Jolin, procureur de la CMQ, n'a pas mis de temps à tomber dans le vif du sujet.

Faisant allusion aux décisions prises par le conseil municipal de Farnham alors que ses membres étaient réunis en caucus, Me Jolin a demandé à Mme Auclair si elle était au courant de "certaines décisions du genre".

Notes et documents en mains, Mme Auclair, qui semblait éprouver, depuis mardi, certaines difficultés à camoufler sa hâte de comparaître devant la Commission, a d'abord fait état d'une réunion "qui avait été convoquée par Monle maire (Gérard Harbec)".

"Il nous demandait de signer pour permettre à la Coronet Carpet d'agrandir son usine jusqu'au Boulevard Magenta. Il nous a dit que si on ne signait pas, la Coronet allait partir. Alors on a signé..."

Soulignant à nouveau que cette décision avait été prise en dehors d'une séance de conseil, Mme Auclair a toutefois fait remarquer: "à mon point de vue, on n'avait pas le droit de signer..."

Achat

"Depuis ce temps, a poursuivi Me Jolin, est-ce que certaines anomalies ou irrégularités ont attiré votre attention?" Après avoir répondu par l'affirmative, le conseiller a signalé qu'en 1972, "peut-être le 12 septembre", M.

Normand Arcand, également conseiller, présentait un compte de \$1.000 pour l'achat d'une "machine à polycopier" alors qu'il n'avait obtenu aucune autorisation au préalable du conseil.

Selon Mme Auclair, M. Arcand avait alors expliqué qu'il en avait pris la responsabilité. "En ce qui me concerne, quand est venu le temps d'adopter la résolution, j'ai voté contre. D'autre part, je lui ai dit de la payer lui-même."/

Boissons

Toujours dans la même veine, Me Jolin a demandé à Mme Auclair si elle avait eu connaissance de certains achats de boissons par le conseil depuis 1971.

"Dès mon entrée au conseil, en novembre 1971, j'ai constaté, de dire Mme Auclair, qu'un montant de \$200 apparaissait dans les comptes. J'ai demandé de quoi il s'agissait et M. Normand Arcand m'a répondu que c'était pour payer des boissons alcooliques devant être servies à l'occasion de réceptions.

faveurs des fonctionnaires de Québec.

"Je lui ai répondu que ce n'était pas à nous autres de faire des faveurs, mais au gouvernement. Quant au conseiller Couture, il m'a demandé de ne pas parler de ces choses là."

Ce fait serait survenu, selon le témoin, en 1972. Cependant, aux environs du mois de décembre 1973, la même question se serait posée à l'occasion d'un caucus. Mme Madeleine Auclair a expliqué que le maire Harbec a demandé si on voulait remettre encore de la boisson.

"Pour ma part, je lui ai dit que je ne voulais pas que ça recommence.

Quand il a répondu qu'il allait le faire lui-même, je lui ai fait remarquer que c'était son affaire."

Sur une question de Me Jolin, Mme Auclair a laissé entendre que le montant mentionné à cette deuxième occasion était de \$100. Elle a ensuite confirmé le fait qu'il en avait été question non seulement lors du caucus mais également en assemblée.

Désirant connaître les dates exactes de ces événements, le procureur de la Commission a pu savoir les années mais non les dates précises. A cette effet le témoin a déclaré: "Je ne connais peut-être pas les dates fixes, mais les faits sont là quand même".

Les Chevaliers de Colomb d'Acton Vale auront une fin de semaine bien chargée

ACTON VALE (DNC) — Les Chevaliers de Colomb d'Acton Vale connaîtront une fin de semaine particulièrement bien remplie alors que dimanche le 13 octobre à 8 h 30 a.m. ils seront invités avec leurs épouses ou amies à assister au prochain déjeuner-réunion qui se déroulera à la salle du Conseil. Le tout débutera par une messe célébrée par l'aumônier M. le curé Robert Fontaine, suivi du déjeuner puis de la réunion présidée par le grand-Chevalier M. Alain Delorme.

Rallye-auto 74

C'est aussi dimanche le 13 que se déroulera le Rallye-auto 74 O'Keefe des Chevaliers de Colomb. Les inscriptions se feront à partir de midi et demi à la salle du conseil. Parmi les conditions requises pour participer à cette compétition, il faut que chaque équipe

soit formée d'au moins un membre en règle, son épouse ou son amie. Le coût de participation a été fixé à \$200 par équipe. L'organisateur de cet activité, M. Pierre Bond est très confiant que les membres participeront à ce rallye dont l'enjeu est le trophée O'Keefe.

Soirée des champions

Tous les joueurs de la ligue de pétanque Labatt Bleu, des chevaliers de Colomb, sont priés de prendre note que la soirée des champions, clôturant officiellement la saison 1974, aura lieu samedi le 19 octobre à 8 h 30 p.m. en la salle du conseil. Outre la distribution des trophées et des médailles du comité des loisirs 282 il aura danse au son de disques de tous genres. Les laisser-passer sont disponibles auprès du président de la ligue, André chevanelle (546-2474) ou bien à la salle des Chevaliers le vendredi soir dès 8 heures.



Mme Madeleine AUCLAIR

"J'ai alors dit que je n'avais jamais assisté à de telles réceptions. M. Harbec m'a alors expliqué qu'il était normal de prendre un montant pouvant servir à obtenir des

"C'EST MA CRÈME DE MENTHE PRÉFÉRÉE DEPUIS LONGTEMPS."

Meaghers en a pour tous les goûts: Crème de Cacao (blanche ou brune), Triple Sec, Apricot Brandy, Cherry Brandy — quatorze en tout.

MEAGHERS
LES DISTILLATEURS AUX BONNES IDÉES

LIQUEURS MEAGHERS
DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU QUÉBEC

"VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ESSAYÉ LEUR APRICOT BRANDY?"

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU QUÉBEC

LIQUEURS MEAGHERS
LES DISTILLATEURS AUX BONNES IDÉES

SUPER SPÉCIAUX SICO

"...OU LA QUALITÉ À BON PRIX..."

SICO combat l'inflation... à grands coups de pinceau sur les prix.

"Y'a pas à dire, SICO c'est ce qu'il vous faut!"

<p>\$13.69 le gallon \$19.50 UN RABAIS DE \$5.81</p> <p>LUX-OPAC</p> <p>LUX-OPAC (150-111) Email super brillant, super blanc pour l'intérieur. D'un blanc qui reste blanc. Son fini porcelaine d'une très grande opacité s'avère très résistant à l'usage et est lavable. Non toxique et d'emploi facile, vous pouvez l'appliquer sur toutes les surfaces de bois, de métal, de béton et sur les planches murales. S'emploie avec la sous-couche 155-110 (SICOPRIM). C'est l'email qui vous faut pour la cuisine et la salle de bain. Un rabais de \$5.81 le gallon et de \$1.51 la pinte.</p>	<p>\$10.49 le gallon \$14.15 UN RABAIS DE \$3.66</p> <p>SICOPRIM</p> <p>SICOPRIM (155-110) Sous-couche inodore d'intérieur pour email LUX-OPAC, scellant parfaitement toutes les surfaces. En plus d'assurer meilleure adhésion et uniformité à l'email porcelaine LUX-OPAC, SICOPRIM est facile à sabler et ne laisse pas de traces de pinceau. Il obture les petites imperfections de la surface et peut aussi être recouvert de tous les finis conventionnels d'intérieur. Un rabais de \$3.66 le gallon et de \$1.00 la pinte.</p>	<p>\$13.49 le gallon \$19.10 UN RABAIS DE \$5.61</p> <p>SICORETHANE</p> <p>SICORETHANE (201-105) Vernis plastique transparent dur et résistant pour les planchers de bois. Il ne blanchit pas au contact de l'eau, ne se détériore pas sous l'effet de l'acide des nettoyeurs, alcalis et autres matières abrasives courantes. Très transparent et très clair, il rehausse la richesse du bois et dispense de l'entretien à la cre. Il offre une protection additionnelle sur les surfaces peintes: planchers, portes, armoires, meubles, etc. Il est vendu prêt à utiliser. A ce bas prix, c'est le temps de "SICORETHANE" vos planchers de bois franc. Un rabais de \$5.61 le gallon et de \$1.48 la pinte.</p>
--	--	---

SICO Mon numéro 1 en peinture
dixit Père Lafouille

Consultez les pages jaunes sous la rubrique PEINTURE DÉTAILLANTS

<p>C.B.S. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INC. 241, rue ALBERT COWANSVILLE 263-0370</p>	<p>SOCIÉTÉ ARÈS LTÉE 6064, rue FOSTER WATERLOO 539-2660</p>	<p>90, rue PRINCIPALE GRANBY 372-5418</p>
<p>CENTRE DE RÉNOVATION P.-E. GIROUX INC. 420 est. ST-JOSEPH FARNHAM 293-3456</p>	<p>MÉNARD & FRÈRES INC. 322, PRINCIPALE GRANBY 378-4608</p>	<p>GILLES BÉDARD ST-ALPHONSE DE GRANBY 378-2545</p>

ENCOURAGEZ CES MARCHANDS

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 88; coloré, 88.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs de 50 lb, 52.5 à 56; orocédé par rouleau, no 1, 54; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 44 à 46.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 48 et 48.5.

Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$13.35. Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 8 à 9; procédé par vaporisation non hydroscopique, 24 à 24.5; pour nourrissage, procédé par vaporisation, 15.5.

Prix des oeufs, prix moyens de grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81.4; A-gros, 78.3; A-moyens, 73.2; A-petits, 59.1.

Prix ayés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra-gros, 79; A-gros, 75; A-moyens, 71; A-petits, 57; A-pee wee, 37.

Pommes de terre: Québec, blanches no 1, \$2.15 à \$2.2 les 50 lb; \$1.10 à \$1.15 les 25 lb, .54 à .57 les 10 lb; I.P.E., \$2.60 à \$2.75 les 50 lb, \$1.50 à \$1.55 les 25 lb, .65 à .69 les 10 lb. Les arrivages comportaient 11 wagons de l'I.P.E. deux du N.-B. et 10, 869 sacs de 50 lb du Québec.

Mercuriale

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Lobo, \$3.75 à \$4.00 en boîte de verger; Wolf River, \$3.50 à \$4.00 en boîte de verger; McKintosh, \$4.00 à \$4.25 en boîte de verger; pommettes, \$5.50 à \$6.00 en boîte de verger. Lobo et McKintosh, \$5.75 pour 12 ellos de trois livres; Wolf River, \$4.75 pour 8 cellos de 5 lb.

Légumes

Betteraves: \$2.25 à \$2.50 pour 50 lb.

Blé d'Inde: .35 à .40 la doz.

Carottes: \$1.00 pour 12 paquets, \$2.50 pour 50 lb, \$2.75 à \$3.00 pour 24 cellos de deux l ou 10 cellos de 5 lb mini-carottes, \$4.00 pour 20 cellos de 12 onces.

Céleri: \$4.00 à \$4.50 le 24.

Choux: verts, \$1.25 à \$1.50 pour 16; rouges, \$2.00 la doz.

Savoie: \$2.25 à \$2.50 pour 12.

Choux chinois: \$3.00 la doz.

Choux-fleurs: \$5.00 la doz.

Chicorée-escarole: \$2.50 à \$3.00 pour 12.

Citrouilles: \$5.00 la doz.

Epinards: \$2.50 le minot; \$3.00 à \$3.25 pour 12 cellos de 10 onces.

Laitue: Iceberg, \$2.50 à \$3.00 le 18.

Oignons: jaunes, gros, \$5.00 le 50 lb; moyens, \$3.00 le 50 lb; .65 à .75 pour 10 lb; \$4.25 à \$4.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; rouges, moyens, \$5.00 à \$5.50 le 50 lb.

Panais: \$4.00 pour 12 cellos de 2 lb.

Persil: \$1.00 por 12 paquets.

Pireaux: \$1.50 à \$1.75 la doz.

Pommes de terre: \$2.15 à \$2.25 le 50 lb; patates lavées, \$3.50 le 50 lb ou \$4.50 our 10 cellos de 5 lb; arrivages, 10,689 sacs de 50 lb.

OCTOBRE:

Le mois des échanges

Allocation équitable pour votre motoneige. Qu'elle soit noire, rouge, verte, bleue.



Depuis 14 ans, votre concessionnaire Ski-doo

JEAN LUSSIER MARINE LTÉE
1252, Principale
Granby, 378-7927

Pour Charles Swiny

La vie de bohème continue à Granby

par François Berger

GRANBY — La vie de bohème qui dure depuis 60 ans se poursuit à Granby pour Charles Swiny, qui a "roulé sa bosse" à travers une bonne partie du globe.

Revenu au Canada au début de 1972, à la suite d'un séjour de 16 mois en Nouvelle-Guinée, en tant que professeur d'arts plastiques pour SUCO chez les Papous, Charles Swiny, le hippie sexagénaire, vit dans la Princesse depuis cinq semaines.

Vêtu très modestement et arborant une longue barbe grise, cet aventurier, Canadien de naissance mais Guinéen de cœur, est venu à Granby sous l'invitation de l'un de ses amis.

Il demeure dans une petite chambre d'hôtel, où il n'a que pour tout bagage quelques livres de ses auteurs préférés, ses poèmes, ses pièces de verre fusionné et d'autres petites choses qui sont toute sa vie.

Il ne faudrait pas oublier ses fameuses jumelles, prolongement pré-

cieux de ses yeux amateurs d'oiseaux et amoureux de la nature sous tous ses aspects.

Charles Swiny, qui vient tout juste d'atteindre ses 61 ans, nous raconte sa vie vagabonde ("qui ne fait que commencer") avec le souvenir abondant et la verve du jeune homme enthousiaste qui attend encore beaucoup de la vie.

Né de parents britanniques ("je suis le cousin de la reine d'Angleterre") en 1913, à Toronto, le petit Charles part pour la Grande-Bretagne, où ses parents lui destinent une carrière militaire (son père est général d'armée).

Charles Swiny fréquente alors les meilleures institutions d'enseignement et il étudie la peinture pendant quelques années à Londres, possédant des talents particuliers pour les beaux-arts.

Entre 1934 et 1950, l'artiste présente plusieurs expositions en Angleterre. Entre temps, il doit joindre les rangs de l'armée, en 1941.

A la fin de la guerre et après deux mariages, fort

de son expérience en tant que peintre, Charles veut former d'autres artistes. Il ouvre une école d'art à Berkshire, mais tout tombe à l'eau" au bout de quelques mois.

Il achète alors une villa à Nice, en France, et prend femme pour la troisième fois. Il opère une boutique de vêtements et d'artisanat en compagnie de son épouse et se passionne pour une découverte qu'il a faite fortuitement en travaillant le verre.

Il découvre, en fait, un procédé unique permettant de fusionner le verre coloré d'une façon toute spéciale.

Émerveillé et surtout très fier de son procédé, Charles effectue des randonnées à travers l'Allemagne, la Belgique et la Suède, afin de sensibiliser les industriels à son invention. Mais on ne semble pas s'intéresser à son procédé, du moins pour des fins industrielles.

Père de cinq enfants (dont un fils archéologue), Charles Swiny se retrouve sans le sou, en 1963, après avoir conti-

nué son périple en Europe, en compagnie d'une bande de vagabonds-artistes.

Ses aventures se multiplient à la chaîne et voici que Charles est de retour au pays, en 1969, après 50 ans d'absence. Il ouvre un petit atelier à Sainte-Adèle, où il s'adonne à la fusion du verre coloré.

Mais voilà qu'un beau jour, Charles, qui a toujours gardé son cœur à l'aventure, décide de postuler chez SUCO comme professeur en Nouvelle-Guinée (Protectorat australien).

En septembre 1970, il arrive à l'école normale de Goroka. Il reste un peu plus d'un an en Nouvelle-Guinée, pays qui a répondu à ses ambitions les plus profondes et à sa soif de vraie communication avec les hommes.

Ses idées "pas comme les autres" et ses relations très amicales avec ses élèves lui valent un renvoi. Mais Charles reste encore quelque temps en Nouvelle-Guinée. Il prépare des repas-causeries pour les habitants du

village, etc.

"C'est la plus belle, la plus enrichissante expérience de mon existence, dit Charles, et j'ai l'intention d'y retourner".

D'ailleurs, "je veux mourir en Nouvelle-Guinée" ajoute-t-il.

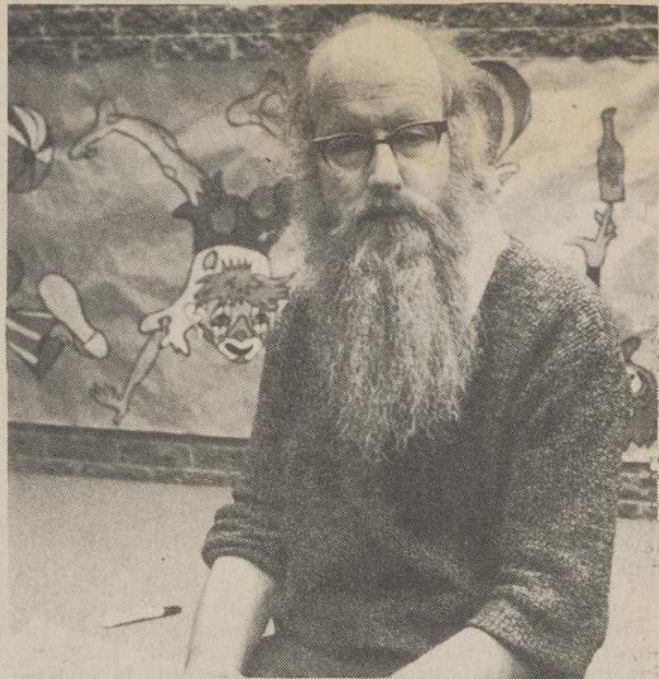
En février 1972, Charles est de retour au Québec, où il ajoute à ses talents celui de comédien (pièces de théâtre, cinéma, télévision, radio).

Le Granbyen

Aujourd'hui, Charles Swiny est devenu Granbyen, à titre temporaire cependant.

Il manifeste son admiration pour la jeunesse et la nature. Il participe, dans cette optique, aux activités du Club des jeunes naturalistes de Granby, à celles des Loisirs de Granby Inc., organisme avec lequel il espère monter un atelier d'art.

Quand il ne se promène pas, à la fin du jour, aux abords du lac Boivin pour y observer les oiseaux, ou qu'il n'est pas en compagnie de jeunes, Charles s'occupe de ses



Charles Swiny: un nouveau Granbyen.

poèmes, de son verre fusionné et d'une foule d'autres choses.

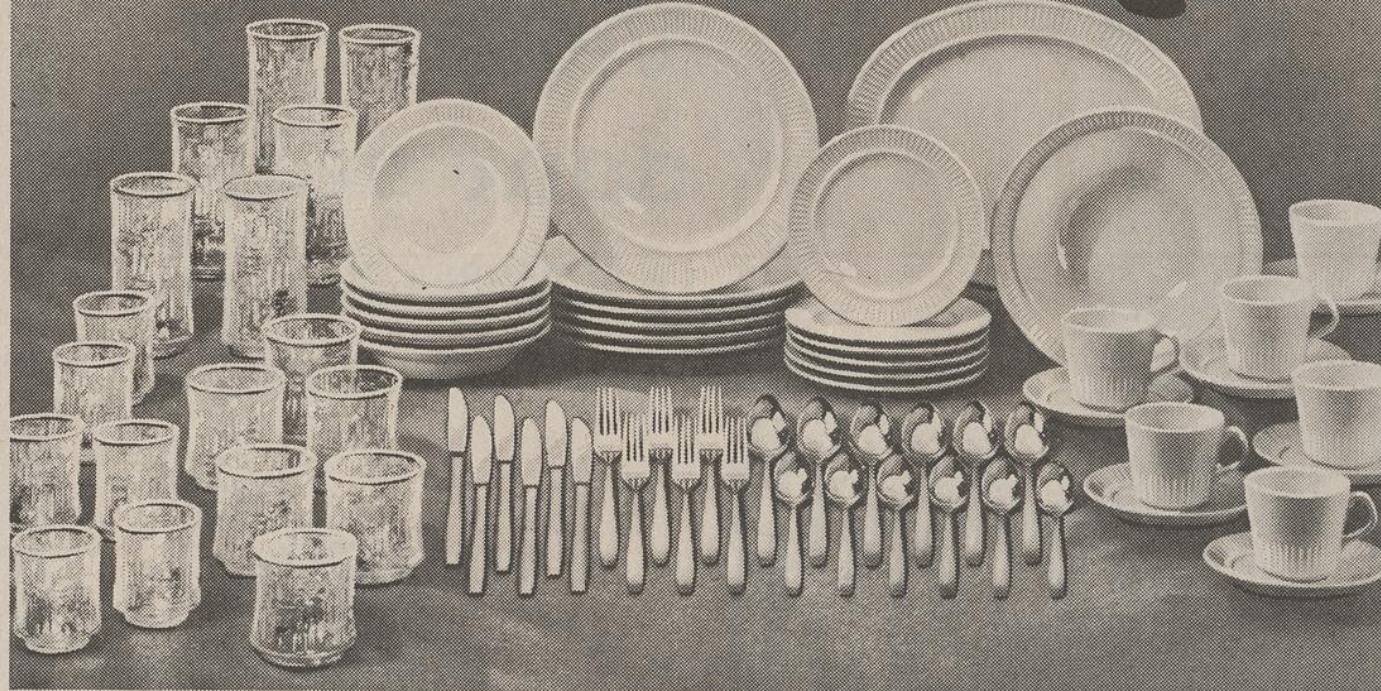
Au sujet du lac Boivin, Charles s'est dit mécontent de constater qu'à Granby on détruit la nature (ex.: la question du sanctuaire d'oiseaux) par des travaux. Il a d'ailleurs l'intention de rencontrer, si ce n'est déjà fait, le maire Paul-O. Trépanier, pour lui causer de choses et d'autres, du lac Boivin et surtout de la Princesse, qu'il

trouve charmante.

Et pour remplir ses temps morts, s'il en a, le Granbyen, d'un type plutôt original, travaille à l'usine de la compagnie Vastill Inc. (il est l'ami du président), qui fabrique des lampes et des vases, rue Rutherford.

Ce n'est pas fini Charles Swiny, peintre, verrier, comédien, poète, etc., etc., bref l'homme multiple, ne fait que commencer à vivre, à 61 ans.

Un service de table de 74 pièces au très bas prix de \$29.⁸⁸ chez les bijoutiers-diamantaires Peoples.



Les bijoutiers-diamantaires Peoples vous font une offre absolument exceptionnelle. Un service de table de 74 pièces, de quoi recevoir en beauté six personnes à diner.

Vaisselle Apollo Ironstone (32 pièces) Un service complet de couleur blanc-crème, d'une beauté toute classique s'inspirant des colonnades grecques. Cette vaisselle, signée Crown Lynn's, est importée des Philippines, est résistante et se met au lave-vaisselle. Au total: 6 tasses, 6 soucoupes, 6 assiettes à pain, 6 bols à soupe, 6 assiettes plates, un légumier et une assiette à viande.

Verrerie en relief (18 pièces) Oeuvre de Libby, la verrerie comprend 6 verres de 13 oz, 6 verres old fashioned de 9 oz et 6 verres à jus de 6 oz. Pour ajouter de l'éclat à votre table.

Coutellerie Classic Flatware (24 pièces) Création d'Imperial International, la coutellerie est en acier inoxydable robuste (manches brossés): 6 couteaux, 6 fourchettes, 6 cuillères à café et 6 cuillères à dessert, de style moderne.

Cette offre sensationnelle a été rendue possible grâce au pouvoir d'achat des 125 magasins Peoples.

29⁸⁸

PEOPLES⁺

Les bijoutiers-diamantaires

GALERIES DE GRANBY

40, rue Évangéline — Granby — Tél: 378-9029

Du sérieux à... l'insolite

Et d'autres en manque...

HALIFAX (PC) — On a signalé à plusieurs endroits que du lait a été détruit, en raison de la grève qui en est à sa troisième journée à la plus importante laiterie de la Nouvelle-Écosse.

Alfred Nieforth, un producteur laitier de Carrol's Corner, a affirmé qu'il a dû jeter quelque 50 gallons de lait à cause d'espace insuffisant d'entreposage et de l'absence des camions de livraison de la Twin Cities Co-operative Dairy d'Halifax.

Plusieurs autres producteurs de la région ont aussi dû détruire leur produit.

Liberation de la femme..?

OTTAWA (PC) — Le comité consultatif sur le Statut de la Femme a affirmé mercredi, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion de trois jours, que les changements d'attitude dans le public accélèrent les progrès réalisés vers l'égalité des femmes dans notre société.

Il y a quatre ans seulement, plusieurs femmes s'opposaient aux mouvements féministes, a rappelé Joan Wallace. Aujourd'hui, ces mêmes femmes approuvent les changements qui les placent à égalité avec les hommes dans tous les secteurs de la société. Plusieurs demeurent toutefois timides devant le terme générique "libération de la femme".

Mme Wallace croit que la raison en est la mauvaise image donnée par les mass media au mouvement féministe.

De quoi parlent-ils?

LONDRES (AP) — Lorsque des ecclésiastiques catholiques et anglicans se rencontrent sur un terrain de golf, de quoi discutent-ils? De styles? De handicaps? Non, de religion.

Prenant la parole, mercredi, devant une conférence de l'Église anglicane, le révérend Edward Longford a relaté:

"Deux matches de golf nous opposent, chaque année, aux catholiques. Par le passé, nous devions limiter nos conversations à l'état du terrain ou au temps. Aujourd'hui, nous discutons de l'Eucharistie et du ministère en parcourant les links.

"Ça peut paraître frivole, mais c'est le signe de quelque chose de très profond. Dans ce domaine, le climat est différent de ce qu'il était naguère".

Une tête de pont...

KOWEIT (Reuter) — La Kuwait Investment Company a acheté pour \$175 millions une île américaine au large de l'État de Caroline du Sud.

M. Hamad Al-Bahar, directeur général de la société, a déclaré mercredi que l'achat de la petite île de Kiwa était un investissement sans implication politique.

Sa société, dont la majorité des capitaux sont privés, s'efforcera de développer le tourisme dans l'île, conjointement avec une société américaine.

La "tête de pont" du Koweït sur le continent américain est de petite taille. M. Al-Bahar a précisé qu'il n'y avait pour le moment que vingt et une habitations sur l'île.

Les échanges rapprochent

CASSELMAN, Ontario (PC) — Les échanges d'étudiants du niveau secondaire, entre les communautés française et anglaise, amélioreraient les relations entre les deux principales cultures cohabitantes au Canada, a affirmé mardi M. Keith Spicer, commissaire aux langues du Canada.

Il a ajouté qu'un tel programme serait bénéfique du point de vue psychologique et linguistique. Il prononçait alors une allocution à l'ouverture d'un nouveau high school dans cette ville.

Même si Ottawa n'a pas prévu de budget pour un tel programme, M. Spicer a affirmé que le gouvernement pourrait collaborer dans les frais de voyages pour de tels échanges.

Une autre pilule

COPENHAGUE (AFP) — Une pilule anti-conceptionnelle, à base d'hormones naturelles et non d'hormones artificielles, a été mise au point au Danemark, au laboratoire de l'hôpital Frederiksberg, à Copenhague, apprend-on mercredi dans la capitale danoise.

La pilule, dont la mise au point a demandé cinq ans d'efforts, serait cent pour cent efficace, sans pour autant entraîner d'effets secondaires néfastes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) doit entreprendre des essais dans plusieurs pays pendant un an pour la tester à une grande échelle. D'ores et déjà, a souligné le médecin chef de l'hôpital Frederiksberg, il y a de grandes chances pour que cette pilule remplace celles actuellement sur le marché.

La plus grande

LONDRES (Reuter) — Selon le livre des records Guinness, la femme la plus grande du monde, 2,27 mètres (7 pi. 5 po. 1-2) est une Américaine de 19 ans, Sandy Allen, domiciliée à Shelbyville, dans l'Indiana.

On vient de l'informer qu'elle avait battu le précédent record de 2,19 mètres (7 pi. 3 po.) détenu par une Indienne.

Grefte de... trompe!

FRANCFORT, Allemagne de l'Ouest (Reuter) — Une Allemande de l'Ouest âgée de 21 ans se rétablit convenablement après une greffe d'une trompe de Fallope, probablement la première au monde, qui lui permettra d'avoir des enfants, annonce-t-on mercredi à Francfort.

Le donneur est une femme ayant subi une hystérectomie il y a cinq mois et l'organe a été conservé à moins 196 degrés centigrade.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Consultez vos patrons avant de prendre des décisions importantes dans votre travail. Ne vous plongez pas dans le mensonge; avouez tout à l'être aimé. Il vous comprendra.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Sachez discerner les bogues choses des mauvaises. Un compagnon de travail est jaloux et essaye de vous faire du tort. Soyez prévenant envers l'être aimé.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

De grands changements sur le plan des affaires vous feront gagner de l'argent. Soyez plus sévères envers vos amis. Ne tolérez pas toutes les mauvaises actions qu'ils font.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Laissez de côté les projets qui ne peuvent pas se réaliser. Entrez dans de nouvelles choses. Eloignez vous de l'être aimé; ça ne pourra que renforcer les liens qui vous unissent.

LION du 23 juillet au 23 août

Vous avez trop de responsabilités. Sachez les partager avec vos compagnons de travail.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Ne faites pas votre travail à moitié. Il vaut mieux en faire moins et le faire mieux.

Il n'est pas facile de créer à sa mesure l'être qu'on aime.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous avez finalement trouvé un emploi à vos capacités. Tachez de le conserver. Les succès seront favorables à l'avenir.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Recherchez les occasions de vous hausser dans l'esprit de vos patrons. Soyez très prudent dans le choix de vos amis.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous devrez prendre plus de responsabilités dans votre travail. N'hésitez pas; elles vous vaudront de l'avancement.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Pesez bien le pour et le contre d'une affaire avant de vous y lancer. Contrôlez davantage des mouvements d'impatience qui jettent un froid entre vous et l'être aimé.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Faites preuve de stabilité en affaires; c'est essentiel pour votre avancement. Acceptez une invitation qui peut avoir une répercussion sur votre vie sentimentale.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Soyez très ferme envers vos compagnons de travail et votre entourage car ces personnes chercheront à vous gouverner.

Dès l'été prochain

Imposition des ceintures de sécurité et réduction de la vitesse des autos

QUÉBEC (PC) — Les automobilistes seront obligés de boucler leur ceinture de sécurité l'été prochain, sous peine de sanctions de la part des autorités gouvernementales.

Cependant, il y aura certes des exceptions pour certaines catégories de personnes, comme les livreurs, les malades cardiaques et peut-être les femmes enceintes. De même, les personnes voyageant à bord d'une auto non munie de ceintures de sécurité seront exemptées par cette mesure.

En outre, la vitesse maximale sur certaines routes du Québec serait bientôt réduite de 60 à 55 milles à l'heure, afin de réduire le taux élevé d'accidents routiers.

C'est du moins ces deux mesures que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, entend faire adopter par ses collègues du cabinet Bourassa, dès qu'il aura en main toute les données suffisantes.

Record peu enviable

Le Québec possède le triste record des tragédies routières au Canada

Et M. Mailloux mettra tout en oeuvre pour perdre ce titre, à la lumière des conclusions de la commission Gauvin, dont le rapport d'étude sur l'assurance-automobile est présentement à l'étude devant une commission parlementaire à Québec.

C'est d'ailleurs au cours de la séance de mercredi que le titulaire des Transports a fait part de ses intentions, tout en ajoutant que l'ensemble des recommandations du comité Gauvin au chapitre de la sécurité routière sont sérieusement

étudiées par son ministère.

M. Paul Berthiaume, ministre d'État aux Transports, représentera M. Mailloux la semaine prochaine à la conférence interprovinciale des Transports qui se tiendra à Winnipeg. A son retour, si l'ensemble des provinces décide de réduire la vitesse sur les routes, le Québec emboîtera le pas volontiers.

Ceinture obligatoire

Quant au port obligatoire de la ceinture de sécurité, M. Mailloux af-

firme que de plus en plus d'études convaincantes parviennent à son ministère.

Ainsi, une étude de la Suède démontre qu'il n'y a eu aucune mortalité dans 26.000 accidents routiers impliquant des véhicules, roulant à moins de 60 milles à l'heure, et dont les passagers étaient protégés par la ceinture de sécurité.

Des fonctionnaires québécois approfondiront leurs dossiers en allant constater sur place l'efficacité de la ceinture de sécurité. S'il faut un certain temps avant de l'imposer aux automobilistes québécois, a expliqué M. Mailloux, c'est qu'il est nécessaire de recueillir le plus d'informations possibles "et convaincre les gens que c'est leur vie qui en dépend".

Il faut également préparer le projet de règlement et identifier tous les cas d'exceptions et autres clauses nécessaires. Par exemple, a noté le ministre, il faut indiquer clairement que les compagnies d'assurances indemniseront les victimes d'accidents, même si celles-ci ont oublié leur ceinture de sécurité.

Le président Gauvin défend âprement ses recommandations

QUÉBEC (PC) — Le président de la commission Gauvin a invité le gouvernement Bourassa à se méfier "des avocats et des assureurs qui, avec leurs lobbyistes, sont prêts à tout faire pour dénigrer le rapport du comité d'étude sur l'assurance-automobile".

M. Jean-Louis Gauvin a toutefois été à couteaux tirés mardi avec certains députés, lorsqu'il est allé défendre son rapport devant la commission parlementaire des Institutions financières.

Le rapport a été rendu public en mai dernier et la commission parlementaire vient d'entreprendre une période de consultations, qui permettra à tous les intéressés de se prononcer sur les recommandations "radicales" du rapport Gauvin.

C'est ainsi que M. Gauvin, entouré de ses principaux collaborateurs, on cherche à défendre les intérêts particuliers de chacun des groupes touchés par une éventuelle réforme globale du régime d'assurance-automobile.

Cependant, les députés de la commission parlementaire ont visiblement agacé M. Gauvin qui, à plusieurs occasions, manifestait des signes d'impatience; au point d'ailleurs que M. Fabien Roy, créditiste de Beauce-Sud, a déclaré qu'il était inutile de prolonger la discussion avec M. Gauvin un peu avant la levée de la séance à 18h.

En somme, M. Gauvin

les dans cette lutte, dont l'enjeu est fort important, puisque lui et ses collaborateurs n'ont plus de ressources pour neutraliser l'action des puissants lobbyistes des assureurs et du Barreau du Québec.

Parlant des critiques qu'a suscitées le rapport depuis sa publication dans les médias, M. Gauvin a déclaré: "Il ne faudrait pas oublier cependant que la plupart de ces critiques visent d'abord à protéger des intérêts particuliers, souvent sous le couvert d'une protection du bien général".

"En réalité, ajoute-t-il, on cherche à défendre les intérêts particuliers de chacun des groupes touchés par une éventuelle réforme globale du régime d'assurance-automobile".

Cependant, les députés de la commission parlementaire ont visiblement agacé M. Gauvin qui, à plusieurs occasions, manifestait des signes d'impatience; au point d'ailleurs que M. Fabien Roy, créditiste de Beauce-Sud, a déclaré qu'il était inutile de prolonger la discussion avec M. Gauvin un peu avant la levée de la séance à 18h.

En somme, M. Gauvin

a été placé entre deux camps rivaux: M. Marcel Léger, porte-parole péquiste, l'incitait à blâmer les politiques du gouvernement dans le domaine de la sécurité routière et, d'autre part, les nombreux députés libéraux lui ont fait savoir indirectement que le rapport Gauvin est beaucoup trop avant-gardiste.

En outre, plusieurs

questions trouvaient réponse dans le rapport Gauvin, de toute évidence, n'a pas été tellement étudié par l'ensemble de la députation. M. Roy s'en est même contenté.

Un peu plus tôt il a rétorqué au député Léger, qui le harcelait de questions un peu trop précises: "Je ne passerai pas l'hiver ici".

Les Canadiens sont invités à se serrer la ceinture

OTTAWA (PC) — Les délégués à une conférence nationale sur la famine dans le monde ont demandé au gouvernement fédéral, mercredi, de prendre des mesures énergiques pour augmenter la production alimentaire en faveur des pays sous-développés, sans mettre en danger la prospérité des agriculteurs canadiens.

Les délégués ont aussi demandé aux Canadiens, dont le niveau de vie est élevé, d'absorber des aliments moins coûteux, dans une tentative pour se serrer la ceinture et permettre ainsi à une plus grande quantité de céréales à haute teneur en protéines, d'être exportées vers les pays pauvres.

La conférence a approuvé une vingtaine de recommandations qui seront soumises à la délégation canadienne qui participera à la conférence mondiale sur l'alimentation de l'ONU, à Rome, du 5 au 16 novembre.

Les 240 délégués du monde du travail, de l'industrie et de l'agriculture et d'organisations sociales, ont aussi défendu les revenus

croissants des agriculteurs. Ils ont affirmé que les fermiers canadiens ne produiraient pas les vastes quantités de blé et autres aliments riches en protéines dont ont besoin l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, à moins qu'on ne leur garantisse des bons prix et un marché stable.

Ils ont par ailleurs vivement critiqué les corporations multinationales qui vendent des fertilisants, des pesticides, de l'équipement agricole et autres produits aux pays en voie de développement. Ils affirment que ces corporations ne recherchent que les profits et que leurs futures offres d'aide technique et économique devraient être soigneusement étudiées par les consommateurs et les agriculteurs.

On se souvient que le ministre Eugene Whelan de l'Agriculture a déjà annoncé que la délégation canadienne à Rome suggèrera l'accroissement de la production alimentaire du Canada, tout en tenant compte de la protection du revenu des 330.000 agriculteurs canadiens.

Venez donc voir...

LA SUPERBE COLLECTION EXCLUSIVE DE SWAKARA

CHEZ

Lafamme
FOURRURE

swakara®

fourrure signe des temps!

Les fourrures d'élevage sont l'objet d'un intérêt grandissant et c'est là un signe des temps. Un bon signe! Beaucoup de gens pensent que l'élevage des animaux à fourrure, qu'il se fasse dans des fermes ou dans de vastes ranches, est une industrie toute récente, organisée en hâte dans le cadre de la lutte pour sauvegarder l'environnement.

Il n'en est rien, même si, il ne s'agit pas d'une industrie très ancienne, sauf dans un cas bien précis, le cas Swakara!

Swakara est la marque de commerce déposée pour le pelage très spécial des agneaux caracul élevés dans le Sud-Ouest africain depuis plus d'un demi-siècle mais dont l'histoire remonte beaucoup plus loin.

Il y a peut-être 20 siècles ou davantage, en Boukharie, un pays de l'Asie Centrale, on s'adonnait à l'élevage de plusieurs races de moutons dont les premiers, trouvés à l'état sauvage, étaient originaires du Tibet. Parmi eux était une espèce de mouton à très grosse queue qu'il emmagasine une graisse de survie. Ce même mouton était également muni, au stade d'agneau, d'une toison d'une remarquable beauté. On lui donnait le nom de Kara-kull, soit "lac noir".

Pour les fermiers boukharis, le caracul était un don du ciel, car c'était la seule race de moutons qu'ils pouvaient élever convenablement. C'est de là qu'au début du 20e siècle, le mouton caracul fut introduit dans le Sud-Ouest africain où, dans les grandes lignes, l'environnement est identique et où les fermiers se heurtent aux mêmes problèmes. Fort de son passé dans les steppes et les déserts de l'Asie Centrale, le caracul était tout désigné pour s'adapter aux régions arides et semi-désertiques du Sud-Ouest africain. Il y prospéra, et, en même temps que lui, prospérèrent les habitants de la place. D'autant plus que, patiemment, ils développaient de nouvelles techniques d'élevage, hautes techniques spécialisées, dont les résultats se traduisaient par l'obtention d'un pelage toujours plus magnifique, d'un lustre satiné, et moiré d'ondes soyeuses, le pelage qui s'est gagné une réputation mondiale en tant que Swakara.

GRANBY PHOTO
ENR.
Vente et service d'appareils photographiques
16, CENTRE GRANBY
372-3350

CANON
FTB

Appareil reflex 35 mm, avec objectif automatique 50 mm., F. 1.8, interchangeable. Possède un chargeur rapide, un objectif. Lecture à pleine ouverture - vitesse dans le viseur vitesse de 1/1000 de seconde à 1 seconde et B. Système de chargement rapide du film. Contact central et contact X pour flash. Peut adapter presque tous les accessoires CANON.

PRIX RÉGULIER \$448.00
SPÉCIAL \$296.

GRANBY PHOTO
ENR.
Vente et service d'appareils photographiques
16, CENTRE GRANBY
372-3350

SPÉCIAUX
LENTILLES CANON

24 mm F 2.8 \$206.95
35 mm F 3.5 \$98.95
135 mm F 3.5 \$114.95
200 mm F 4 \$189.95
Zoom 100-200 mm \$219.95

GRANBY PHOTO
ENR.
Vente et service d'appareils photographiques
16, CENTRE Granby
372-3350

CANON
Auto-zoom 318 m.

- Compact
- Film super 8 (40-160 ASA)
- Lentille Zoom + Macro
- Avec étui

RÉG. \$150.
SPÉCIAL \$119.95

GRANBY PHOTO
ENR.
Vente et service d'appareils photographiques
16, CENTRE GRANBY
372-3350



Los Angeles et Oakland finalistes



Oakland 2 Baltimore 1

OAKLAND	ab	p	cs	pp
Camparis ac	5	0	0	0
North cc	5	0	0	0
Band 3b	2	2	0	0
RJ Jackson fd	1	0	1	1
Odum cs	0	0	0	0
Rudi cg	1	0	0	0
Tenace 1b	3	0	0	1
CW Hnign cd	4	0	0	0
Fosse r	4	0	0	0
Green 2b	3	0	0	0
Hunter 1	0	0	0	0
Fingers 1	0	0	0	0
TOTAL	28	2	1	2

BALTIMORE	ab	p	cs	pp
Coogins cd	4	0	0	0
Blair cc	3	1	1	0
Grich 2b	4	0	1	0
Davis fd	4	0	1	0
Cabell cs	0	0	0	0
Powell 11	4	0	1	1
Palmer cs	0	0	0	0
Baylor cg	4	0	1	0
Robinson 3b	3	0	0	0
Hendricks r	2	0	0	0
Belanger ac	0	0	0	0
Bumby fu	1	0	0	0
Baker ac	0	0	0	0
Cuellar 1	0	0	0	0
Grimsley 1	0	0	0	0
TOTAL	29	1	5	1

Oakland 000 010 100-2
Baltimore 000 000 001-1
E—Belanger, DJ—Oakland 1.
Baltimore 1, LSB—Oakland 1.
Baltimore 5, 2B—R. Jackson, S—Belanger.

LANCEURS	ml	cs	p	pp	bb	r
Hunter(g1-1)	7	2	3	0	0	0
Fingers	2	2	1	1	0	0
Cuellar(p1-1)	4	2	3	0	1	1
Grimsley	4	1	3	1	1	1
T—2:46						
A—28,136.						

Weaver blâme l'arbitre

BALTIMORE (AP) — Le gérant Earl Weaver prétend que le lanceur Mike Cuellar, du Baltimore, aurait réussi un match sans coup sûr hier si l'arbitre du marbre Dave Phillips n'avait pas raté trois prises pour des retraits au bâton.

Mike effectuait des lancers parfaits, mais n'en recevait pas le crédit, a ajouté Weaver après la victoire du 2-1 du Oakland. Le gars ne voulait pas lever le bras droit sur les lancers serrés.

"C'était des balles selon lui, mais des prises, selon nous", Weaver soutenait que Sal Bando aurait dû être retiré au bâton dans les 1ère et 5e manches, chaque fois après deux retraits dans la manche.

Cuellar n'en est tiré après avoir accordé trois buts sur balles d'affilée dans la 1ère manche, mais quatre buts sur balles successifs ont réitéré en un point dans la 5e. Après avoir atteint le compte de 2-0 sur le frappeur suivant, Cuellar a été retiré sans avoir accordé aucun coup sûr, mais Weaver a noté:

Choix
"Si j'avais eu le choix, j'aurais retiré l'arbitre, car Cuellar n'éprouvait aucune difficulté, excepté avec l'arbitre".

Weaver a toutefois admis qu'il était difficile de juger les balles tombantes de Cuellar, "car elle paraissent trop basses lorsqu'elles atteignent le receveur".

Le receveur Ellie Hendricks a soutenu que Bando, dans la première manche, et Reggie Jackson, dans la 5e, auraient dû être retirés au bâton.

"Je crois que Phillips a bien arbitré dans les circonstances, mais ces deux décisions nous ont renversés".

Jackson a réduit le 2e point des As avec un double dans la 7e manche.

"Les arbitres leur ont donné un point et ils en ont compté un 2e parce que le voltigeur ne pouvait reculer davantage".

Les Orioles n'ont pas compté pendant 30 manches jusqu'à ce que Boog Powell en produise un dans la 9e manche.

Pendant 15 manches, aucun de leurs coureurs n'a atteint le 2e but.

"On n'a pas frappé beaucoup de balles solidement pendant la série a remarqué Weaver. Les lanceurs ont domié et ce sont eux qui donneront la série mondiale aux As".

Lorsqu'on lui a fait remarquer que gagner le championnat avec un seul coup sûr était loin d'être glorieux, Weaver a rétorqué: "Je le prendrais".

Garvey cloue le cercueil des Pirates

LOS ANGELES AP — Steve Garvey a cogné deux circuits de deux points, et Don Sutton a brillé au monticule hier en conduisant les Dodgers de Los Angeles à un ain de 12-1 sur les Pirates de Pittsburgh, ce qui occasionnera la première série mondiale entier en Californie.

Cette victoire a donné un total de 3-1 aux Dodgers dans la finale de la LN et ils affronteront les As d'Oakland qui ont également éliminé Baltimore 3-1 dans la LA.

La Série mondiale, 4 de 7, débutera au Stadium des Dodgers samedi après-midi.

Garvey a réussi ses circuits à deux présences successives au marbre, après un but sur balles à Jim Wynn à chaque occasion dans les 1ère et 3e manches. Il a ajouté deux autres oints comptés.

Sutton a blanchi ses trois coups sûrs en huit manches, cédat sa place à Mike Marshall après que les Dodgers eurent pris une avance de 12-1

soit la plus grande marge dans un match des séries éliminatoires.

Sutton avait blanchi les Pirates 3-0 dans le premier match de la série et en était à son 10e gain d'affilée. Il devrait lancer dans le 2e match de la série mondiale, que Andy Messersmith devrait commencer samedi.

Sutton a blanchi ses rivaux pendant 15 2-3 manches dans 1 série jusqu'à Willie Stargell cogne un circuit après deux retraits dans la 7e manche.

C'était son deuxième en deux matches.

Points

La foule de 54,424 amateurs a vu les Dodgers prendre les devants 1-0 dès la première manche aux dépens de Jerry Reuss.

Dave Lopes a commencé le match avec un but sur balles, puis Wynn l'a poussé au marbre avec un double dans la droite.

Dans la 3e, Garvey a réussi son premier circuit aux dépens de Reuss et

il a répété son exploit aux dépens de Ken Brett dans la 5e.

Les Dodgers ont réussi 12 coups sûrs aux dépens de cinq lanceurs des Pirates, Garvey en récoltant quatre, dont des simples aux dépens de Larry Demery et Dave Giusti.

Lopes a produit un autre point avec un riple dans la 6e, puis a lui-même croisé le marbre lorsque le relais du 2e-but Rennie Stennett s'est arrêté dans l'abri des

Dodgers. Les Dodgers ont ajouté deux points dans la 7e et trois autres dans la 8e.

Après que Mike Marshall eut retiré les trois derniers Pirates en Ligne, des centaines d'amateurs ont envahi le terrain.

Sutton a retiré sept rivaux au bâto. Reuss avait aussi perdu le premier match de la série. Il a lancé pendant 2 2-3 manches hier, accordant un double et un circuit, plus quatre buts sur balles.

Pittsburgh 1 Los Angeles 12

PITTSBURGH	ab	p	cs	pp
Stennett 2b	4	0	0	0
Hebner 3b	4	0	0	0
Oliver cc	3	0	0	0
Stargell cg	3	1	1	1
Parker cd	3	0	1	0
Sanguillen r	3	0	0	0
Kirkpatrick 1b	2	0	0	0
Reuss 1	1	0	0	0
Popovich ac	2	0	1	0
Mendoza ac	0	0	0	0
Brett 1	1	0	0	0
Demery 1	0	0	0	0
Giusti 1	0	0	0	0
Pizzaro 1	0	0	0	0
Howe fu	1	0	0	0
TOTAL	27	1	3	1

LOS ANGELES	ab	p	cs	pp
Lopes 2b	4	2	2	1
Buckner cg	5	0	0	0
Wynn cc	2	3	1	1
Garvey 1b	5	4	4	4
Ferguson cd	2	2	1	1
Cey 3b	4	0	1	0
Russell ac	5	0	2	3
Yeager r	2	1	0	0
Sutton 1	4	0	1	1
Mota fu	1	0	0	0
Marshall 1	0	0	0	0
TOTAL	34	12	12	11

Pittsburgh 000 000 100-1
L. Angeles 102 022 23x-12

E—Stennett, DJ—Pittsburgh 1.
Los Angeles 2, LSB—Pittsburgh 1.
Los Angeles 9, 2B—Wynn, Cey, Russell, 3B—Lopes, D Garvey 2.
2, Stargell 2, BV—Lopes, Yeager, S—Reuss.

LANCEURS	ml	cs	p	pp	bb	r
Reuss(p0-2)	2	2	3	2	3	3
Brett	2	1	3	2	2	2
Demery	1	2	3	4		
Giusti	1	1	3	3		
Pizzaro	2	3	0	0		
Sutton(g2-0)	8	3	1			
Marshall	1	0	0	0		
T—2:36.						
A—54,424.						

Autres nouvelles sur le baseball en page 12

Un 3e titre consécutif pour les As

BALTIMORE (AP) — Les As d'Oakland, qui ont compté le point victorieux sur leur seul coup sûr dans le match, ont résisté à une poussée des Orioles de Baltimore dans la 9e manche hier en l'emportant 2-1 dans le 4e match de la finale de la LA.

Les As participeront donc à leur 3e Série mondiale d'affilée et tenteront de remporter leur 3e titre mondial.

Les As n'ont obtenu qu'un seul coup sûr, un double de Reggie Jackson dans la 7e manche, lequel a permis à Sal Bando de croiser le marbre du 1er but.

Ils avaient profité des lancers erratiques de Mike Cuellar avec quatre buts sur balles successifs après deux retraits dans la 5e manche, où Cuellar a pris le chemin des douches.

Les Orioles ont mis fin à une disette de 30 manches sans point dans la 9e lorsque Boog Powell a poussé Paul Blair au marbre avec un simple, ce qui a réduit le compte à 2-1 avec des coureurs aux 3e et 1er buts.

Toutefois, le brillant Rollie Fingers, qui avait

Hunter a gagné pour Alvin Dark

BALTIMORE (AP) — Catfish Hunter semble agir de façon à améliorer l'image controversée des As d'Oakland. Une bouteille de champagne à la main, il a dédié le 3e championnat successif des As dans la LA au gérant Alvin Dark.

"Je voulais gagner pour Alvin Dark", a dit Catfish, estomaquant les journalistes habitués à la controverse plutôt qu'à la paix chez cet étrange club de champions.

"Alvin a été l'objet d'une mauvaise publicité, mais il a accompli tout un travail a ajouté Hunter qui reconnaît lui-même avoir causé des difficultés au gérant pendant la saison.

"Certes, je lui ai tombé dessus, de même que Sal Bando, ce qui n'était pas bien.

"Lorsque Alvin s'est amené ici, il n'avait aucune chance. Tout le monde était contre lui, y compris moi-même, mais il a fait ses preuves en triomphant, car il n'est pas facile de gagner encore, avec un club champion".

Hunter a admis qu'il avait été choqué plus tôt dans la saison alors que Dark remplaçait rapidement ses lanceurs débutants.

"Nous pensions qu'il agissait trop rapidement. L'est facile de blamer le gérant, mais ce sont les joueurs qui gagnent ou perdent".

Hunter a révélé que les joueurs ont commencé à admettre Dark seulement après le match d'étoiles, en juillet.

Pour sa part, Dark n'avait que les louanges à l'endroit d'un club qui n'a peut-être pas su apprécier ses talents de gérant.

"Ignor s'ils ont confiance en moi. Je dirige le club au meilleur de mes connaissances, sans m'occuper de ses réactions".

Seon lui, certains de ses supposés problèmes avec les joueurs ont originé avec les reporters.

Dark a connu un de ces moments controversés dans la 7e manche, lorsqu'il a remplacé Catfish Hunter après un simple de Don Baylor.

remplacé Catfish Hunter dans la 7e, a retiré Baylor au bâton en mettant fin à la série, 3 de 5, après quatre matches.

Avant la poussée des Orioles, les lanceurs des As étaient en bonne voie d'un troisième blanchissage successif.

Difficultés
Hunter a limité les Orioles à trois coups sûrs pendant sept manches et Fingers a donné un simple et un but sur balles dans la 9e.

Les difficultés de Cuellar ont commencé dès la première manche, où il a d'abord retiré ses deux premiers rivaux facilement, mais il a suivi avec trois buts sur balles avec les comptes de 3-2.

Il s'en est tiré en reti-

rant Gene Tenace sur un ballon.

Dès la présence au bâton de Paul Blair dans la 1ère manche, l'arbitre Dave Phillips a eu à subir les arguments du gérant Earl Weaver, des Orioles, qui a failli prendre le chemin des douches.

Cuellar a continué de laisser des rivaux sur les sentiers avec ses buts sur balles répétés à 3-2, mais la 5e manche devait être fatale.

Après avoir retiré les deux premiers frappeurs, il a accordé des buts sur balles à Bando et Jackson sur des comptes de 3-2.

Le premier lancer à Joe Rudi a échappé au receveur, permettant aux coureurs d'avancer d'un

but. Weaver a ordonné un but sur balles intentionnel à Rudi et Tenace s'est de nouveau retrouvé avec les coussins tous occupés.

Cuellar a d'abord tiré de l'arrière 2-0 avec Tenace, ce qui a amené Weaver au monticule. Une autre balle, une prise et une balle ont suivi pour le premier point du match. C'était le 9e but sur balles accordé par Cuellar.

2e point
Lorsqu'il a encore tiré de l'arrière 2-0 sur Claudell Washington, Weaver l'a remplacé par Ross Grimsley qui a retiré le frappeur sur un roulant. Cuellar a donc quitté le match sans avoir accordé un coup sûr.



Steve Garvey (à gauche) croise le marbre en compagnie de son coéquipier Jim Wynn, après avoir claqué son deuxième circuit de la partie, circuit qui a mis fin aux espoirs des Pirates de Pittsburgh. Garvey a connu une journée parfaite au bâton en cognant, en plus, deux autres coups sûrs. Les Dodgers tenteront maintenant de détrôner les Athlétiques d'Oakland comme champions du monde.

OPÉRATION RECRUTEMENT DE LA RÉGIONALE DES CLUBS MOTONEIGE GRANBY—ROXTON POND



Les 10-11-12 octobre aux Galeries de Granby. Les véhicules d'entretien des sentiers les SV-200 seront en montre sur le terrain de stationnement des Galeries de Granby.

Des responsables de cette Régionale, qui a vu la fusion des Clubs Motoneige Granby et Roxton Pond, seront sur les lieux pour vous offrir la carte de membre et vous donner tous les renseignements dont vous avez besoin. Les 10-11-12 octobre allez aux Galeries de Granby et devenez membres de la Régionale des Clubs Motoneige Granby—Roxton Pond...

9³/₄%

chaque année pendant 9 ans

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada

Le Mode d'Épargne sur le Salaire, une bonne habitude qui porte profit.

À la portée de tous:
selon le Mode d'Épargne sur le Salaire, vous n'avez qu'à signer la formule de souscription fournie par votre employeur et, presque sans vous en apercevoir, le montant que vous avez choisi d'épargner s'accumulera. Ainsi, pour moins de 30¢ par jour, vous achetez une Obligation d'Épargne du Canada de \$100.

Sûres, flexibles et rentables:
les Obligations d'Épargne du Canada sont garanties par toutes les richesses du pays. De plus, vous pouvez les encaisser en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. C'est de l'argent instantané. Mais surtout, elles rapportent un intérêt de 9³/₄% dès la première année.

elles ont du ressort

Match nul de 5-5 Pete Mahovlich sauve Canadien



La ligue Nationale de hockey a ouvert officiellement sa saison, hier soir, alors que sept joutes ont été présentées. Au Forum, les Canadiens ont eu toutes les misères du monde à arracher un verdict nul de 5 à 5 aux Islanders de New York. Par chance que Pete Mahovlich a réussi le truc du chapeau, sinon le Tricolore aurait encaissé la défaite; c'est lui qui a créé l'égalité avec deux buts rapides, moins de deux minutes avant la fin du match. La photo nous montre le premier but des Islanders, marqué par Billy Harris, alors que Dryden et Robinson constataient les dégâts.

MONTREAL (PC) — Peter Mahovlich a enfilé son troisième but de la soirée moins d'une minute avant la fin du match, hier soir, permettant aux Canadiens de Montréal d'arracher un verdict nul de 5-5 aux Islanders de New York.

Le dernier but de Mahovlich, son deuxième en 57 secondes et son troisième avec avantage numérique, a été marqué pendant que Gerry Hart purgeait une pénalisation pour rudesse et après que le gardien Ken Dryden eut cédé sa place sur la patinoire à un sixième joueur d'avant.

Posté à l'embouchure du filet adverse, Mahovlich a capté un relais de Chuck Lefley et a projeté sans peine le disque derrière le gardien Billy Smith.

Yvon Lambert et Yvan Cournoyer ont réussi les autres buts du Tricolore tandis que Billy Harris et Ralph Stewart, avec deux filets chacun, et Bob Nystrom ont touché la cible pour New York.

Les Islanders ont ainsi récolté leur premier point au Forum en trois saisons dans la ligue Nationale.

La période médiane s'est soldée par un score de 3-2 en faveur des Islanders et Harris a marqué son deuxième but du match dans la troisième minute de jeu du dernier tiers.

Cournoyer a réduit la marge à un seul but environ cinq minutes plus tard mais, à 6:11 de la fin, un tir de Stewart dans le coin supérieur gauche du filet de Dryden a redonné aux visiteurs une priorité de deux buts.

Les Islanders semblaient se diriger allégrement vers une victoire lorsque Mahovlich, tirant parti d'un avantage de deux hommes, a trompé pour la deuxième fois la vigilance de Smith.

L'arbitre Dave Newell a imposé 13 pénalisations mineures, dont sept aux Canadiens, et des majeures à Jean Potvin des Islanders et Larry Robinson. Ce dernier a été expulsé du match pour être intervenu dans une échauffourée entre Potvin et Lefley.

Chaque équipe a exécuté 25 lancers au but.

PREMIERE PERIODE
1—Montréal: Lambert 1

(Lemaire, Larose) ... 8:06
2—Islanders: Harris 1 (Gilles, Marshall) ... 10:07
3—Montréal: Mahovlich (Lambert) ... 12:04
Pénalités: D. Potvin 1 0:46, Robinson M 4:14, D. Potvin 1 11:29, Hicke 1 12:45, Dryden M (servie par Wilson) 17:50.

DEUXIEME PERIODE
4—Islanders: Nystrom (Marshall, Bourne) ... 7:36
5—Islanders: Stewart (D. Potvin, McMillan) 14:32
Pénalités: Lambert M 10:18, Howatt I 17:08.

TROISIEME PERIODE
6—Islanders: Harris (2) (Westfall, Gillies) ... 2:12
7—Cournoyer (1) (Lafleur, Lapointe) ... 7:28
8—Islanders: Stewart (2) (Lewis) ... 13:49
9—Montréal: Mahovlich (2) (Lafleur, Cournoyer) 18:06

10—Montréal: Mahovlich (3) (Lefley, Lemaire) ... 19:03
Pénalités: Chartraw M 5:42, J. Potvin 1 mineure double, majeure, Robinson M mineure majeure, mauvaise conduite de match 6:13, Gilles I mineure double, Lapointe M 14:49, Hart I 17:42.

Lancers:
Islanders 10 8 7-25
Montréal 8 7 10-25
Gardiens: Smith, Islanders; Dryden, Montréal.
Assistance: 16,491.

Gain des Wings

DETROIT (AP) — Guy Charron a fait dévier un tir de Jack Lynch derrière le gardien Phil Esposito à 37 secondes de la fin de la rencontre hier soir, procurant aux Red Wings de Detroit une victoire de 2-1 contre les Black Hawks de Chicago.

Danny Grant a réussi avec l'aide de Mickey Redmond et Charron le premier filet des vainqueurs tandis que Ivan Boldirev a évité le blanchissage aux Hawks.

Redmond a également récolté une passe sur le but de Charron, lequel a été marqué au cours d'une mêlée devant Esposito.

PREMIERE PERIODE
1—Detroit: Grant (1) (Redmond, Charron) 1:34
2—Chicago: Boldirev (1) (D. Redmond, White) 12:59
Pénalités: Watson D 2:32, Russell C 6:22, G. Bergman D 12:12.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but
Pénalités: Dionne D 5:33, D. Redmond C 7:45, T. Bergman D 11:54.

TROISIEME PERIODE
3—Detroit: Charron (1) (Lynch, M. Redmond) 19:23
Pénalités: Charron D 1:09.

Russell C 13:17, Libett D mineure majeure, Mikita C, D. Redmond C mauvaise conduite de match 14:23.
Lancers:
Chicago 10 7 8-25
Detroit 5 3 6-14
Gardiens: Esposito, Chicago; Rutherford, Detroit.
Assistance: 12,892.

350e de Keon

TORONTO (PC) — Dave Keon a compté son 350e but dans la LNH hier soir, lors d'un gain de 6-2 des Maple Leafs de Toronto sur les Scouts de Kansas City, à leur début dans la ligue Nationale de hockey.

Lyle Moffat, Ron Ellis, Jim McKenny, Darryl Sittler et Ian Turnbull ont marqué les autres buts des vainqueurs tandis que Simon Nolet et Lynn Powis répondaient pour les vaincus, qui ont accusé un retard de 46-28 dans les lancers.

La recrue Moffat a ouvert le pointage avec l'aide de Keon aux dépens de Michel Plasse.

Ellis a profité d'un jeu de puissance pour porter le compte à 2-0 à mi-chemin du premier engagement.

Nolet a surpris Doug Favell au tout début de la 2e reprise, où les Leafs ont raté plusieurs chances de compter, notamment Inge Hammarstrom qui a fini la soirée avec trois aides.

Les Leafs ont ajouté quatre buts dans le dernier engagement par l'entremise de McKenny, Sittler pendant un jeu de puissance. Turnbull et Keon.

Powis a marqué le 2e but des Scouts avec l'aide de Randy Rota.

PREMIERE PERIODE
1—Toronto: Moffat (1) (Flett, Keon) ... 6:06
2—Toronto: Ellis (1) (McKenny) ... 9:31
Pénalités: Glennie T 1:35, Lemixu KC 3:30, Nolet KC 7:49, McDonald T 10:27, Wright KC 13:12.

DEUXIEME PERIODE
3—Kansas City: Nolet (1) (Hudson, McElmury) 0:56
Pénalités: Burns KC 3:39, 15:05, Hammarstrom T 7:49, Moffat T 12:24.

TROISIEME PERIODE
4—Toronto: McKenny (1) (Hammarstrom) ... 2:26
5—Toronto: Sittler (1) (Moffat, Keon) ... 6:33
6—Toronto: Turnbull (1) (Hammarstrom) ... 9:21
7—Kansas City: Powis (1) (Rota) ... 10:33
Pénalités: Gilbert R 0:52, Brossart T 11:35, Palement KC, Hammarstrom T, mineure doubles 17:06, Burns KC

LIGUE NATIONALE
Division Norris
G P N PP PC Pts
Pittsb. 1 0 0 4 2 2
Detroit 1 0 0 2 1 2
Montréal 0 0 1 5 5 1
L. Angel. 0 0 0 0 0 0
Washing. 0 1 0 1 3 0

Division Adams
G P N PP PC Pts
Toronto 1 0 0 6 2 2
Boston 0 0 0 0 0 0
Buffalo 0 0 0 0 0 0
Calif. 0 0 0 0 0 0

Division Smythe
G P N PP PC Pts
Chicago 0 1 0 1 2 0
Minneso. 0 1 0 2 4 0
Vancouv. 0 0 0 0 0 0
St-Louis 0 0 0 0 0 0
K. City 0 1 0 2 6 0

Division Patrick
G P N PP PC Pts
N.Y. Ran. 1 0 0 6 3 2
N.Y. Isl. 0 0 1 5 5 1
Philad. 0 0 0 0 0 0
Atlanta 0 0 0 0 0 0

HIER
Washington 3 NY Rangers 6
NY Islanders 5 Montréal 5
Pittsburgh 4 Minnesota 2
Chicago 1 Detroit 2
Kansas City 2 Toronto 6
St-Louis à Californie, soir
Atlanta à Vancouv., soir
CE SOIR
L. Angeles à Phila.
Boston à Buffalo

TROISIEME PERIODE
5—New York: Middleton (1) (Tkaczuk, Vickers) ... 1:11
6—Wash.: Krycuik (1) (Cowick, Hrvucik) ... 1:43
7—New York: Plis (2) (Tkaczuk, Gilbert) ... 3:24
8—New York: Middleton (2) (Tkaczuk, Vickers) ... 16:13
9—New York: Gilbert (1) (Ratelle) ... 19:31

Washington 3 Rangers 6
NEW YORK (AP) — Greg Polis a compté le but victorieux à 3:34 de la 3e période hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 6-3 sur les Capitals de Washington, à leur début dans la LNH.

Polis et Rick Middleton y sont allés de deux buts chacun pour les vainqueurs tandis que Rod Gilbert et Brad Park complétaient leur total.

Jim Hruicuik, Ron Anderson et Dave Krysshow ont répliqué pour les visiteurs.

Middleton et Gilbert, à 29 secondes de la fin du match, ont assuré la victoire aux Rangers dans le dernier engagement.

Hruicuik a ouvert le pointage à 5:06 de la 1ère période, mais Polis a égalé les chances, 37 secondes plus tard.

Anderson, pendant un jeu de puissance, a redonné l'avance aux visiteurs dans la 2e reprise, mais Park a répliqué pendant un jeu de puissance également.

Middleton a compté son premier au tout début de la dernière période, mais Krysshow a de nouveau égalé les chances en déjouant Ed Giacomin, 32 secondes plus tard.

PREMIERE PERIODE
1—Washington: Krycuik (sans aide) ... 5:06
2—NY Rangers: Polis (1) (Gilbert, Park) ... 5:43
Pénalités: Mikkelsen W 5:06, Harris R Lesuk W 12:54.

DEUXIEME PERIODE
3—Wash.: Anderson (1) (Dupéré, Joly) ... 0:32
4—Rangers: Park (1) (Tkaczuk) ... 12:30
Pénalités: Gilbert R 0:52, Middleton R 7:40, Joly W 10:36, Mikkelsen W 12:00, Marrotte R 12:59, Irvine R 15:31, Bloom W 17:28.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE						JUNIOR "A"					
Division Norris						G P N PP PC Pts					
Pittsb.	1	0	0	4	2 2	Beauport	4	1	0	26	25 8
Detroit	1	0	0	2	1 2	Granby	2	1	0	13	10 4
Montréal	0	0	1	5	5 1	Waterloo	2	1	0	16	12 4
L. Angel.	0	0	0	0	0 0	Thetford	2	2	0	21	18 4
Washing.	0	1	0	1	3 0	St-Foy	2	2	0	20	26 4
						St-Jér.	2	2	0	22	16 4
						Megantic	1	3	0	15	19 2
						Longu.	1	2	0	8	12 2
						Cap	0	2	0	7	10 0

Division Smythe						JEU DI					
G P N PP PC Pts						Thetford vs Megantic					
Chicago	0	1	0	1	2 0	VENDREDI					
Minneso.	0	1	0	2	4 0	Longueuil vs Granby, 9h					
Vancouv.	0	0	0	0	0 0	St-Foy vs Beauport					
St-Louis	0	0	0	0	0 0	Megantic vs Cap					
K. City	0	1	0	2	6 0						

Division Patrick						RICHELIEU JR					
G P N PP PC Pts						G P N PP PC Pts					
N.Y. Ran.	1	0	0	6	3 2	St-Lam.	1	0	1	8	7 3
N.Y. Isl.	0	0	1	5	5 1	St-Hyac.	1	0	0	5	0 2
Philad.	0	0	0	0	0 0	Boucher.	1	1	0	14	9 2
Atlanta	0	0	0	0	0 0	Laprairie	1	0	0	7	4 2
						C'ville.	0	0	1	8	8 1
						St-Jean	0	0	1	8	8 1
						Beloil.	0	0	1	4	4 1
						Dr'Ville	0	1	0	5	11 0
						Château.	0	1	0	4	7 0
						Valley.	0	1	0	4	7 0
						Chambly	0	0	0	0	0 0

Division Adams						JEU DI					
G P N PP PC Pts						Dr'Ville vs Valleyfield					
Toronto	1	0	0	6	2 2	St-Jean vs Meloil					
Boston	0	0	0	0	0 0	Laprairie vs Chambly					
Buffalo	0	0	0	0	0 0	St-Hyac. vs Châteauguay					
Calif.	0	0	0	0	0 0						

CARRIÈRE EXTRAORDINAIRE

CHOISIS TON MÉTIER PARMIS LES 65 QUE NOUS OFFRONS

SI TU TE QUALIFIES, NOUS TE PAIERONS \$400. PAR MOIS POUR APPRENDRE CE MÉTIER.

- AUGMENTATIONS DE SALAIRE PÉRIODIQUES
- PLUSIEURS AUTRES AVANTAGES
- TU DOIS AVOIR ENTRE 17 ET 24 ANS ET UN

Les Forces canadiennes

VIENS NOUS RENCONTRER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE GRANBY: tous les mardis
COWANSVILLE: mardi 1-15-29 oct.
ACTON VALE: mardi 8-22 oct. 5 nov.
WATERLOO: jeudi 10-24 oct. 7 nov.

Les Russes ont joué aux espions!

TORONTO (PC) — Le gardien Gerry Cheevers pense que les membres des joueurs de l'équipe de l'Association mondiale de hockey à Moscou étaient soumises à l'écoute électronique.

"Après le premier match à Moscou nous avons décidé de nous réunir dans une des chambres du 16ème étage de l'hôtel Russija pour discuter de la stratégie à adopter dans la rencontre suivante", a dit Cheevers, qui en raison du décès de son beau-père est rentré au pays avant ses coéquipiers.

"Billy Harris nous a fait remarquer que les Soviétiques omettaient de surveiller le centre et que nous devions tirer partie de cette lacune pour nous faulxer en territoire adverse.

"C'est ce que nous avons tenté de faire mais sans succès car subitement au moins un joueur soviétique était toujours posté là où il y avait auparavant une grande ouverture. Vous devez reconnaître que leur changement de tactique a été soudain.

Cheevers affirme qu'il a découvert un micro dans le bureau de sa chambre. "Je l'ai examiné attentivement, j'ai chanté quelques chansons canadiennes et l'ai brisé. Je ne pense pas qu'ils aient découvert ce que j'avais à dire ce jour-là.

INDIANAPOLIS (AFP) — Le brésilien Emerson Fittipaldi, champion du monde des conducteurs, est retourné à l'école des pilotes sur la fausse piste ovale d'Indianapolis.

Gordon Coppuck, dessinateur des bolides de formule Indy pour McLaren, a rappelé Fittipaldi à l'ordre quand le pilote de formule un, à prendre part aux 500 milles d'Indianapolis le 25 mai 1975, mais que le calendrier serré des grands prix risquait de l'empêcher.

"Je crois que les 500 milles ont lieu en même temps que le Grand Prix de Belgique et que les essais à Indianapolis coïncident avec le Grand Prix de Monaco", a-t-il dit.

Le champion du monde s'est rendu lundi de Watkins Glen à Indianapolis pour faire des tests sur une McLaren-Oliver, un hauser puissante monoplace de 4.2 litres à turbo-compresseur pouvant rouler à 350 km-h. sur laquelle Johnny Rutherford a remporté la victoire cette année.

Fittipaldi était à bonne école mardi et mercredi. Tous les "cracks" de la formule Indy, le vétéran A.J. Foyt, Johnny Rutherford, Gordon Johncock, vainqueur en 1973 et Wally Dallenback étaient venus donner des conseils au Brésilien. Mercredi, la séance a surtout été consacrée à des tests de pneumatiques.

D'après les déclarations faites par Fittipaldi, il semble que les prochains 500 milles d'Indianapolis auront lieu sans le champion du monde des conducteurs. Il est toutefois évident que la course la plus richement dotée du monde attire les pilotes de formule un.

Johnny Rutherford a encaissé \$245,031 pour sa victoire à Indianapolis, alors que le vainqueur du Grand Prix des Etats-Unis, l'Argentin Carlos Reutemann, s'est contenté de la cinquième place de 50,000 dollars, dimanche à Watkins Glen.

Fittipaldi retourne à l'école!

INDIANAPOLIS (AFP) — Le brésilien Emerson Fittipaldi, champion du monde des conducteurs, est retourné à l'école des pilotes sur la fausse piste ovale d'Indianapolis.

Gordon Coppuck, dessinateur des bolides de formule Indy pour McLaren, a rappelé Fittipaldi à l'ordre quand le pilote de formule un, à prendre part aux 500 milles d'Indianapolis le 25 mai 1975, mais que le calendrier serré des grands prix risquait de l'empêcher.

"Je crois que les 500 milles ont lieu en même temps que le Grand Prix de Belgique et que les essais à Indianapolis coïncident avec le Grand Prix de Monaco", a-t-il dit.

Le champion du monde s'est rendu lundi de Watkins Glen à Indianapolis pour faire des tests sur une McLaren-Oliver, un hauser puissante monoplace de 4.2 litres à turbo-compresseur pouvant rouler à 350 km-h. sur laquelle Johnny Rutherford a remporté la victoire cette année.

Fittipaldi était à bonne école mardi et mercredi. Tous les "cracks" de la formule Indy, le vétéran A.J. Foyt, Johnny Rutherford, Gordon Johncock, vainqueur en 1973 et Wally Dallenback étaient venus donner des conseils au Brésilien. Mercredi, la séance a surtout été consacrée à des tests de pneumatiques.

D'après les déclarations faites par Fittipaldi, il semble que les prochains 500 milles d'Indianapolis auront lieu sans le champion du monde des conducteurs. Il est toutefois évident que la course la plus richement dotée du monde attire les pilotes de formule un.

Johnny Rutherford a encaissé \$245,031 pour sa victoire à Indianapolis, alors que le vainqueur du Grand Prix des Etats-Unis, l'Argentin Carlos Reutemann, s'est contenté de la cinquième place de 50,000 dollars, dimanche à Watkins Glen.

POUR TOUS **CINEMA** pour les ENFANTS au **THEATRE PALACE**

SAMEDI, LE 12 OCT. À 2 P.M.

UN GRAND FILM D'ACTION!

SABATA (EN COULEUR) **DESSINS ANIMÉS — Admission 50¢**

FORD PLUS ON LES REGARDE, PLUS ON LES AIME

Bien qu'elle concède près d'une demi-tonne et environ deux pieds à la plupart des voitures de grande taille, la Ford Granada 1975 peut asseoir cinq passagers confortablement. La nouvelle voiture est livrable en versions à deux et quatre portes présentées chacune en deux séries, une Granada de base convenablement équipée et une somptueuse Granada de grande classe. Les principaux équipements standard comprennent un moteur six cylindres de 250 pouces cubes, des freins à disque non assistés à l'avant, des sièges-baquets à dossier entièrement inclinable à l'avant, une carrosserie et une suspension conçues spécialement pour donner un roulement de grande voiture. Deux V8, de 302 et 351 pouces cubes à carburateur deux corps, sont livrables. La Granada, qui fera son apparition au Canada à la fin de septembre chez les concessionnaires Ford-Canada, n'exigera pas de convertisseur catalytique et permettra de réaliser des conditions optimales de conduits et de consommation avec n'importe quel type d'essence - ordinaire, supercarburant et sans plomb.

GRANBY AUTORAMA INC.

960, rue Principale, Granby, 378-4636

VENTE

Avec P. E. Lessard, on fait des affaires d'or

P. E. Lessard a fait un achat spécial de pneus à neige (Balance de ligne) qui lui permet de vous les offrir à prix imbattable

DDIX COUPES PRIX COUPES

B.F. Goodrich

PNEUS À NEIGE G-78 x 14 À FLANCS NOIRS

EN SPÉCIAL A **20.95** CH.

Silvertown Trailmaker

CENTRE DU PNEU GRANBY LTÉE

483, BOUL. BOIVIN

CHARGE X **TÉL.: 378-9915** (angle St-Charles et boul. Boivin)

les potins

DU JEUDI MATIN

par Bernard Brodeur et Benoît Gaudreau

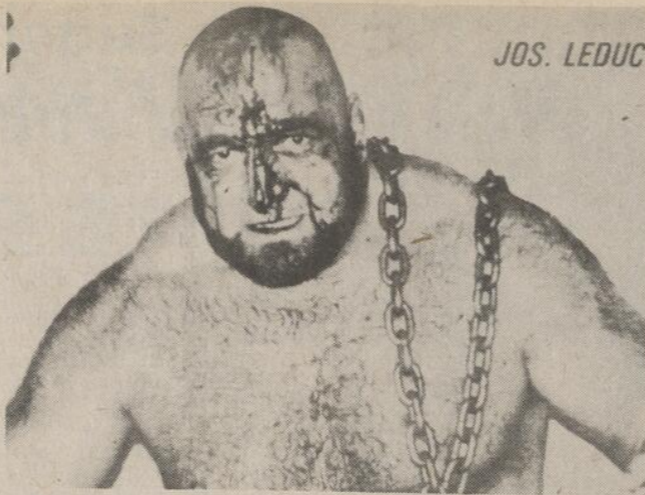
A surveiller très prochainement dans notre journal, une série de reportages très intéressants sur d'anciens athlètes et sportifs de Granby. Ces reportages seront signés "Ben Gaudreau"... A moins d'imprévu, le premier sera publié mardi prochain... et ainsi de suite, toutes les semaines... Les amateurs de lutte Granby et de la région seront bien servis samedi soir, au Palais des Sports... Qu'il suffise de rappeler que Maurice Vachon et Jos Leduc feront les frais de la finale; ça dit tout... L'initiation des "recrues" est commencée chez les Vics de Granby... Gaétan Gagnon en sait quelque chose... Très difficile à comprendre l'attitude du Granby, en Benoît Couture qui a subitement quitté le Junior de Montréal, la semaine dernière. Ben a tout pour réussir, surtout qu'il avait toute la confiance de Roger Bédard et de son coach, Larry Regan... Le Comité de tennis des Loisirs de Granby clôturera sa saison 1974 vendredi soir, par la grande remise des trophées, au Castel de l'Estrie... Michel "O'Keefe" Lemonde se préparera à mettre un terme à sa saison de pêche... on lui souhaite bonne chance... A ne pas manquer en fin de semaine, au Palais des Sports, outre les deux parties des Vics "A"... les deux quadruples programmes des mini-Vics devant les réputées formations de St-Vincent-Marie-Strambi... Gilles Rousseau, le professionnel du Granby-St-Paul, songe sérieusement à aller passer les fêtes à Miami, en compagnie de sa gentille famille... Ça sent les huitres; après le traditionnel party de la Taverne des Sportifs, le 23 octobre prochain, on ne manquera pas celui du Club Aramis, prévu pour le 30 octobre; ce dernier sera mixte, et se tiendra au Domaine Aramis... Il ne sera pas dit que Gérard Tétraud n'a pas gagné un trophée dans sa vie; son esprit d'équipe, dans la ligue Labat Bleu, lui a sauvé l'humiliation de n'avoir jamais gagné un trophée de sa vie, dit-on... La ligue de balle-molle des Bons Copains Labat, qui a complètement délaissé sa publicité à la fin de la saison, aura sa soirée de clôture samedi soir, au Pavillon du Dérou, à 8 h... avis aux intéressés, et amis du circuit... Saviez-vous que certains qualifient Normand "Labatt" Lacoste de "Monsieur Sourire"... et pourquoi pas; il est toujours jovial ce bonhomme-là... Raymond Collet, qui s'occupait de canot-kayac à venir jusqu'à tout récemment, et qui fait partie de l'exécutif de la CSQ songerait à implanter une base de plein air à Bromont, laquelle profiterait à nos jeunes, dit-on... Certains craignent que le fait que plusieurs instructeurs de la ligue Junior "A" qualifiés déjà les Vics de Granby de "club à battre" cette saison, monte à la tête de nos représentants. Je ne crois pas, car nos jeunes sont des "adultes", et ils savent à quoi s'en tenir... Marcel Guillemette nous révélait cette semaine qu'une soirée de stock car aura lieu cette année. Des détails plus précis nous seront communiqués bientôt... Nap Fontaine s'occupe d'une équipe de jeunes joueurs de hockey, chez les Loisirs... "Je dois leur montrer à patiner, mais ça me rajouit", nous a-t-il confié... La ligue de balle-molle Dépression couronnera ses champions dimanche soir prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb, lors d'une soirée récréative. Par ailleurs, au hockey, la ligue Dépression ouvrira officiellement sa 30e saison, lundi soir prochain; on fera encore les choses en grand, semble-t-il... Le Guide de la ligue Nationale de hockey est actuellement disponible, au coût de \$3.50; les amateurs de hockey qui aimeraient se procurer ce livre doivent adresser leurs demandes à: Bureau d'Information de la ligue Nationale, 920 Sun Life Building, Montréal, Québec, code postal H3B 2W2. Avis aux intéressés... Parlant de livre, celui relatant la carrière de Hank Aaron est réellement quelque chose à lire. La préface est de Claude Raymond, qui a joué plusieurs saisons avec "The Hammer"; publié par les Editions Heritage, ce bouquin coûte \$3.95... Jean Naud a délaissé momentanément le ping-pong pour devenir un mordu du beigne; on aura tout vu... Il appert que Marcel "Boom" Bazinet ferait la pluie et le beau temps depuis le début de l'entraînement de la ligue Dépression. En voilà un qui refuse de vieillir... Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à M. Israël Caouette, un grand sportif de Waterloo... Lou Brindle et Guy Gallant seraient les deux meilleurs joueurs de ping-pong du club Granby-St-Paul, qu'en déplaise à Gilles Rousseau et compagnie... Saviez-vous que Réjean Boulet est maintenant un résident de St-Bruno; il n'est toutefois pas question qu'il oublie ses amis de Granby pour autant... Pierre Bélanger serait le nouveau publiciste des Vics de Granby, selon l'édition du Journal de Montréal du 8 octobre dernier; il n'y a pas de doute que Pierre s'avère une précieuse acquisition pour la grande famille des Vics de Granby, spécialement les mini...

FOOTBALL

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	7	4	1	269	221	15
Hamilton	6	7	0	230	251	12
Ottawa	6	7	0	214	206	12
Toronto	5	7	0	207	243	10

	G	P	N	PP	PC	Pts
Vancouver	8	4	0	255	212	16
Edmonton	7	4	1	272	198	15
Sask.	6	7	0	247	251	12
Winnipeg	6	5	0	240	254	12
Calgary	3	9	0	189	249	6

MARDI
Edmonton 28 Montréal 28
SAMEDI
Winnipeg à Ottawa (tv)
DIMANCHE
Toronto à Montréal
B.C. à Saskatchewan
LUNDI
Winnipeg à Hamilton (tv)
Calgary à Edmonton



JOS. LEDUC

Il s'en promet

"Mad dog" Vachon aura besoin d'un long repos après notre rencontre de samedi soir à Granby", a déclaré cette semaine le puissant Jos Leduc, qui livrera la grande finale 2 de 3 à Vachon, lors du programme des "Célébrités de la Lutte", samedi soir au Palais des Sports. Ce combat, qui pourrait bien dégénérer en "bataille de rue", sera précédé de quatre autres rencontres. L'officiel de la finale a reçu ordre de quitter l'arène si les deux pugilistes ne le respectaient pas...

Le chandail "28" retiré

MONTREAL PC — Les Alouettes de Montréal ont officiellement retiré hier de leur équipement le chandail numéro 28, qui avait été porté de 1959 à 1965 par le demi George Dixon.

Designé en 1962 joueur par excellence de la Ligue canadienne de football, Dixon a gagné au cours de sa carrière plus de 5,000 verges. Qui plus est, le match que les Alouettes ont livré hier aux Eskimos d'Edmonton s'est soldé par un verdict nul de 28-28.

Electriciens et Bromont gagnent

Dans le programme double de la ligue des Sportifs Labat, en première, le EC BROMONT a vaincu facilement le garage DUFRESNE au compte de 10 à 3. Yves Lacroix a été la grande vedette du match en marquant à 5 reprises; Réjean Dufour pour sa part enfilait 2 buts dans la cage du DUFRESNE. Les autres compteurs du EC BROMONT furent Duguay, Gamache, Plamondon, tandis que Pierre Ouellet récoltait 5 assistances. Dans le camp du Garage DUFRESNE, J.P. Guévin fut le meilleur attaquant avec 1 but et 2 assistances. Le garage DUFRESNE jouait sans les services de M. Houle et B. Houle et G. Pétrein.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Electriciens: Durochers (sans aide) 9.39.
2—B. Barrique: Mentis (sans aide) 10.40.

DEUXIEME PERIODE

3—Electriciens: Doucet (Bibeau Ekdrom) 5.32.
4—Electriciens: Bibeau (sans aide) 7.12.
5—Barrique: Massé (Labrecque) 12.01.
6—Electriciens: Read (Bibeau) 14.16.
7—Electriciens: Otis (Mélançon Read) 15.32.
8—Barrique: Dandenaull (Massé Thibodeau) 18.00.

TROISIEME PERIODE

9—Electriciens: Doucet (Bibeau Durochers) 10.00.
10—Barrique: Massé (Thibodeau Allard) 11.51.
11—Barrique: Labrecque (sans aide) 15.59.

Longueuil et Waterloo vs Granby Les Vics signent un nouveau joueur — 3 parties en 4 jours — Avis à tous les abonnés!

Granby — Les Vics de Granby de la ligue Junior "A" du Québec ont annoncé hier soir la signature d'un nouveau joueur. Cette décision a été prise, suite aux nombreux blessés qui posent des problèmes actuellement, et à la dure fin de semaine prévue pour Marc Courtemanche et ses hommes. On sait que les Vics comptent cinq blessés actuellement sur leur liste, et même si trois ou quatre d'entre eux sont susceptibles de revenir demain soir, on ne veut prendre aucune chance, et avoir sous la main un autre défenseur apte à aider l'équipe. De plus, les Vics disputeront trois parties en quatre jours, dont deux à Granby.

Vendredi soir, les Vics accueilleront, pour la première fois cette saison, les Rebelles de Longueuil, champions de l'an dernier... Dimanche soir, toujours à Granby, les Vics recevront la visite des Maroons de Waterloo, pour la première fois en saison régulière... Enfin, lundi soir, les Vics se rendront à Longueuil, y affronter les Rebelles de l'endroit.

LE NOUVEAU

Le nouveau joueur mis sous contrat hier par le gérant-général Léonard Grondin est le défenseur Denis Héneault. Ce dernier est avec les Vics depuis le début du camp, mais on avait préféré le garder sous réserve... Denis est un gaillard de 6 pieds, pesant 175 livres. L'an dernier, il évoluait pour le midget "A" de Ste-Geztrude de Montréal-nord, et il fut hautement recommandé aux Vics. Il est âgé de 17 ans, et on peut dire qu'il a toujours créé une bonne impression au camp d'entraînement. Il sera en uniforme vendredi soir, contre Longueuil...

AVIS IMPORTANT

Par la même occasion, la direction des Vics lance un avis très important à tous les détenteurs de billets de saison. On sait que dimanche soir, les Vics reçoivent les Maroons de Waterloo. Cette partie était prévue pour le 31 janvier prochain seulement, mais fut échangée avec Waterloo, de sorte que Granby sera à Waterloo le 31 janvier... et Waterloo à Granby dimanche soir. Il est donc très important pour les détenteurs de billets de saison d'utiliser, pour la partie de dimanche soir, le billet du 31 janvier... car il n'y a pas de billet "étiqueté" du 13 octobre... La collaboration des détenteurs de billets de saison, à ce sujet, évitera bien des problèmes tout le long de la saison... Utilisez donc le billet du 31 janvier, pour la partie de dimanche soir contre Waterloo, à Granby... Aucun problème pour le match de vendredi soir; c'est le billet tel que prévu...

Pour revenir aux Vics, ils ont tenu une pratique de 90 minutes hier soir, et ils seront de nouveau au travail ce soir... C'est une fin de semaine qui promet pour les amateurs... et souhaitons que les Vics continuent leur poussée victorieuse...

Trail du "Quebec Trail Riders Club"

GRANBY — Une autre activité intéressante est prévue pour dimanche prochain, par le "Quebec Trail Riders Club".

En effet, les membres sont conviés au Ranch Dubois, sur le rang de la Rivière, à St-Jean-Baptiste, pour une "trail de bois". Le départ se fera à midi précises, et il y aura cantine sur les lieux. A souligner que Paul-Emile Patenaude sera l'hôte.

Par la même occasion, nous apprenons que le Club aura une grande parade dans les rues de Granby, mardi prochain. Le départ se fera du grand magasin Woolco, à l'occasion d'une vente spéciale. Des prix attendent les participants à cette parade.

Enfin, la grande soirée de clôture de la saison est prévue pour le 19 octobre prochain.

Compteurs de la LCF

Conférence de l'est

	G	P	PP	PC	Pts
Sunter, H	0	17	32	8	121
Organ, O	0	14	32	7	117
Andrus, T	0	16	22	14	96
Sweet, M	0	25	18	4	83
Rodgers, M	10	0	0	0	60
Nixon, O	7	0	0	0	42
D RIVA, M	6	0	0	0	36
Muller, T	5	0	0	0	30
Fleming, H	5	0	0	0	30

Conférence de l'ouest

	G	P	PP	PC	Pts
Cutler, E	0	26	25	8	109
MMilla, CB	0	23	16	15	86
Berg, S	0	28	11	2	63
Harriv, CB	10	0	0	0	60
McKee, W	13	0	0	0	52
Eley, CB	7	0	0	0	42
Harrell, E	7	0	0	0	42
Thomp, S	6	0	0	0	36

En dernière heure

CLEVELAND (AP) — Le directeur-gérant des Indiens de Cleveland, Phil Seghi, a révélé hier que les instructeurs Clay Bryant Larry Doby et Tony Pacheco ne seront pas de retour comme instructeurs du club l'an prochain. On croit que le nouveau gérant du club, Frank Robinson, a accepté le poste en exigeant la pleine liberté dans le choix des instructeurs. Bryant et Pacheco ont obtenu des offres du club pour des postes dans les mineures, mais Doby n'a pas eu cette chance.

TOKYO Reuter — L'Américain Oscar Albarado a conservé, mardi, son titre de champion du monde des super-welters en battant à Tokio le Japonais Ryu Sorimachi par arrêt de l'arbitre à la septième reprise. Le Japonais avait déjà été envoyé trois fois au tapis aux deuxième, cinquième et septième reprises lorsque l'arbitre américain, Richard Young, décida d'arrêter le combat deux minutes et dix-sept secondes après le début du septième round.

Agé de 26 ans, Albarado défendait pour la première fois le titre ravi en juin au Japonais Koichi Wajima. Quant à Sorimachi, il fêtait mardi ses 27 ans, mais c'est un anniversaire qu'il préférera sans doute oublier.

OUVERTURE CE SOIR BRASSERIE CENTRALE

Une taverne vieille de 50 ans se transforme en brasserie, et vous invite cordialement à venir déguster une bonne bière, avec votre conjointe, et rencontrer les sympathiques Marcel, Maurice et la gentille Lyne.



Invitation à tous, un goûter sera servi à cette occasion Marcel Quintal, gérant

BRASSERIE CENTRALE
205, PRINCIPALE GRANBY
(face à la rue St-Joseph)

LE TRIANON AUTO VOUS OFFRE SES NOMBREUSES PETITES ÉCONOMIQUES À PRIX RÉDUIT JUSQU'AU 15 OCTOBRE

1973 PINTO 2 portes, 4 cyl. Couleur: vert (4155-A)	1973 PINTO Sta. Wag. couleur: Gold (4306-A)
1973 CAPRI 2 portes Décor 2000 c.c. Couleur: brun (4575-A)	1973 COMET 2 portes Moeur V-8 Couleur: bleu (4409-A)
1973 MAVERICK 2 portes Moteur V-8 Couleur: blanc (4238-A)	1972 CHEVY NOVA 2 portes Couleur: brun (4391-A)

1972 TOYOTA MARK II 4 portes Couleur: silver blue (4455-A)	1972 COMET 4 portes 6 cylindres Couleur: bleue (4561-B)	1971 TOYOTA 2 portes 4 cylindres 1200 c.c. Couleur: gold (3324-A)	1971 PINTO 2 portes 4 cylindres Couleur: brun (4281-A)
1971 CAPRI 2 portes, Hard-top Couleur: brun (4302-A)	1970 MAVERICK 2 portes, 6 cylindres Couleur: vert (4312-A)	1970 VALIANT Coupé 6 Couleur: Copper (4387-A)	

MERCURY
Le Trianon
GRANBY AUTO
922, PRINCIPALE GRANBY
378-9063

Rudd Lumber invincible

GRANBY — Lors du dernier programme de la ligue de hockey Gingras-Labatt, Rudd Lumber a défait Léon Robert BP 2 à 1, pour conserver une fiche intacte de quatre victoires en autant de joutes. François Delorme et Steve Lickford ont marqué pour les vainqueurs, alors que Guy Couture enfilait l'unique but des perdants. Les Aramis ont défait La Buvette 7 à 4. Potvin et Taylor ont réussi deux buts chacun, alors que R. Bernier, Turmel et R. Bouchard complétaient. Guay a été le meilleur des vaincus avec deux buts; C. Gravel et Y. Daviault fermaient le pointage. Finalement, le Raymond Ménard a eu raison de Monument Daigle par 6-2. D. Brodeur a mené l'attaque avec une paire de buts; les autres vont à Delage, Roy, P. Leclerc et Drouin.



Les Athlétiques d'Oakland, champions du monde au cours des deux dernières années, ne cachent pas leur joie après avoir remporté leur troisième championnat consécutif dans la ligue Américaine. Les As, tenus à un seul coup sûr au cours du match, ont tout de même triomphé 2-1, grâce à la générosité des lanceurs des Orioles qui ont donné dix buts sur balles. Les Athlétiques ont la ferme intention de conserver leur titre de champions face aux Dodgers.

Don Sutton

"J'avais des frissons partout"

LOS ANGELES (AP) — Les huées de l'été se sont transformées en applaudissements d'automne pour Don Sutton qui a conduit les Dodgers de Los Angeles au championnat de la LN hier.

Le lanceur droitier a ligoté la meilleure offensive de la LN dans les 1er et 4e matches de la série en permettant aux Dodgers d'affronter les As d'Oakland dans la Série mondiale.

Après avoir limité les Pirates à trois coups sûrs samedi en les battant 3-0, Sutton est revenu avec une performance de quatre coups sûrs hier, à l'occasion de leur 11e victoire d'affilée.

Mais, en juillet, il présentait une fiche de 6-7, sans aucun gain en deux mois.

"J'avais des frissons partout, admettait Sutton sous l'ovation des 54,424 spectateurs. Je ne suis pas tellement émotif, mais j'espère que les gens qui m'applaudissaient aujourd'hui étaient les mêmes que les gens qui me huèrent en juin et juillet."

Mike Marshall, qui a terminé le match pour Sutton, n'était pas des plus loquaces avec les reporters, selon son habitude.

Sutton a assuré que sa léthargie de l'été ne ré-

sultait pas d'une blessure à l'épaule subie l'année précédente.

Alston

Le gérant Walter Alston et ses joueurs s'abstenaient de tout commentaire sur les As d'Oakland.

"Nous devions d'abord remporter la série, puis nous allons étudier les rapports des dépêches au sujet des As", a dit Alston, qui a admis avoir pensé à la semaine prochaine en remplaçant Sutton dans la 9e manche.

Il songe déjà à utiliser Sutton dimanche.

Alston a laissé entendre que Sutton avait proba-

blement été son meilleur lanceur dans deux matches contre le même club dans la même semaine, mais Sutton s'est objecté en rappelant le nom du fameux Sandy Koufax.

Dans la 5e manche, l'arbitre a examiné la quipe de Sutton à la demande de Danny Murtaugh, gérant des Pirates.

Il n'a rien trouvé et Sutton a révélé qu'il avait subi cette expérience au moins neuf fois cette saison.

Il a taquiné Murtaugh à ce sujet après le match, lui montrant même la balle du match, mais refusant de la lui donner.

Pas question de champagne

Les Pirates buvaient de la bière

LOS ANGELES AP — Tandis que les Dodgers de Los Angeles buvaient du champagne et parlaient de la "semaine prochaine", les Pirates de Pittsburgh buvaient de la bière et parlaient de "l'année prochaine".

Al Oliver, des Pirates, s'est rendu dans la chambre des Dodgers pour les féliciter.

"Ils nous ont tout simplement déclassés et méritent de participer à la série mondiale", a dit Oliver.

De retour dans les ves-

taire des Pirates, Oliver a admis son désappointement "surtout après avoir tout donné".

Le lanceur perdant Jerry Reuss a prétendu que la foule bryant des Dodgers ne l'avait pas dérangé.

"Ce qui me préoccupe c'est de lancer la balle sur le marbre. Ils ne m'ont pas seulement bombardé, mais quelques autres aussi".

Murtaugh

Selon le gérant Danny

Murtaugh "le secret réside dans le fait que de leurs frappeurs se sont signalés dans la série, Cey dimanche et Garvey aujourd'hui".

Murtaugh a ajouté: "Je vais favoriser les Dodgers dans la série mondiale, car il s'agit maintenant de la LN contre la LA." Il a dit qu'il déciderait prochainement s'il reviendrait l'an prochain.

Selon lui, Sutton a été tout un lanceur pour limiter ses hommes à un point en deux matches.

Murtaugh a expliqué qu'il avait demandé à l'arbitre d'examiner le gant de Sutton parce qu'un des instructeurs était ou l'impression que Sutton avait une substance collante dans son gant.

Sutton s'est vengé en retirant ses deux rivaux suivants au bâton. Willie Sargel a exprimé le sentiment général des vaincus.

"Vous ne pouvez dire ce que vous pensez et ressentir. Ce fut une longue saison".

Lennoxville à Granby dimanche Chambardements chez les Inouk

GRANBY — Les Champlain Cougars de Lennoxville seront les visiteurs, dimanche prochain à 2 heures, et ils affronteront dans le dernier match de la saison régulière de la Ligue intercollégiale de football, nos Inouk, l'équipe du Cégep de Granby.

Lennoxville possède présentement une fiche de 2 victoires et aucun revers; l'équipe partage

le premier rang de la ligue avec nos Inouk, qui cumulent un dossier de 2 gains contre un échec. C'est donc à une lutte de titans que l'on pourra assister dimanche, sur le terrain du parc Dubuc.

L'instructeur de l'offensive de nos porte-couleurs, Alain Duquette, a quelque peu chambardé les positions à l'attaque. En effet, pour donner

plus d'efficacité à l'attaque au sol, l'excellent Marcel Savard, qui occupait jusqu'ici le poste de quart-arrière, se présentera dimanche en tant que centre-arrière. Pour les autres changements, mentionnons que Gilles Rheault remplacera François Picard au poste de demi et Gilbert Berthelot tiendra la place de Normand Dumont, comme demi. François Picard ira renforcer la brigade défensive, tandis que Normand Dumont sera à la position de flaqueur.

Ces changements ont pour but d'opposer aux Cougars, dimanche, une défensive plus pesante et une attaque plus mobile. A noter également que Miles Fortin sera au quart; il avait d'ailleurs terminé le match de dimanche dernier, à Victoriaville.

En bref, Hilaire Doucet et Alain Duquette veulent mettre tous les

atouts de leur côté pour infliger aux Champlain Cougars leur première défaite en saison '74. Il ne faudra pas manquer ce dernier duel en saison régulière. La semaine prochaine commenceront les semi-finales; la 4e position rencontrera la 1ère, et la 3e visitera la 2e position.

N'oubliez donc pas, dimanche, à 2 heures, sur le terrain du parc Dubuc, la glorieuse équipe de football du Cégep de Granby, les Inouk, contre les Champlain Cougars de Lennoxville.

Hand-ball (filles)
Le berceçon organisé par les filles du hand-ball, dimanche dernier, a remporté un franc succès. Toutes ces filles, bien reposées, remercient tous ceux qui ont collaboré à cette cueillette de fonds. Après la journée, on se plaisait à répéter: on est Inouk ou ben on l'est pas!

les sports EN BREF... EN BREF

BUCAREST (AP) — Le joueur de tennis Ilie Nastase a déclaré qu'après trois années de compétition, il avait besoin maintenant de repos.

"Je n'ai jamais été aussi fatigué" a déclaré l'officier millionnaire.

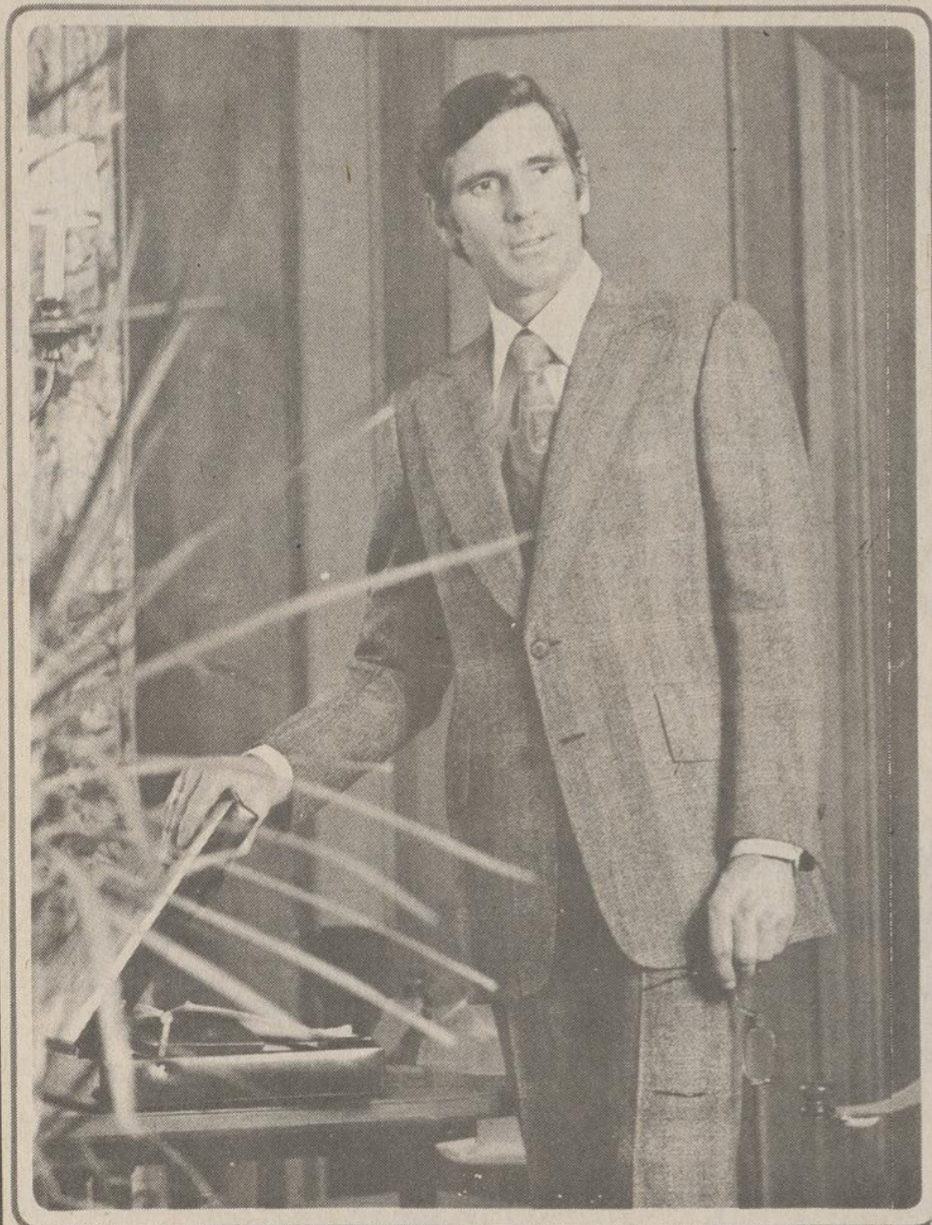
Selon des statistiques récentes, il a joué 42

semaines dans l'année, mis à part les matchs de coupe Davis pour l'équipe roumaine.

Si, en 1972, il avait remporté le tournoi de Forest Hills et en 1973 les Internationaux de France et de Rome, cette année, ses résultats ont été relativement médiocres.

IL FAUT QUE ÇA BOUGE CHEZ L'HOMME D'ACTION

Au domaine des filés torsadés, la haute classe du Langholm Twist le situe hors-catégorie. Fait de laine pure, mouchetée de brins de soie et de lin formant accents de couleur décorant tel un tableau d'artiste, ce tissu à texture inusitée. Merveilleux d'allure, il devient un costume d'affaires ou de voyage absolument épatant. Neill of Langholm, d'Écosse: un nom de palmarès.



CHEZ

Lucien Hébert

GRANBY — QUÉBEC
198, rue PRINCIPALE GRANBY Tél. 372-4911

Ouverture de la ligue Juvénile Richelieu-Yamaska, à Farnham

WATERLOO (GP) — Les hostilités ouvriront officiellement ce soir dans le nouveau circuit juvénile Majeure Richelieu-Yamaska, alors que les Jets de Farnham auront la visite des Maroons de Waterloo, à compter de 8 h p.m.

Cette ligue, formée de cinq clubs, semble vouée à un avenir prometteur et le sérieux des directeurs laisse présager une brillante saison pour les clubs Bedford, Iberville, Laprairie, Waterloo et Farnham, les cinq membres de la ligue, présidée par le sportif de Chambly, M. Léon Legeault. Ce soir, les deux clubs qui seront à l'oeuvre au Palais des Sports de Farnham sont deux membres de la ligue Juvénile des Cantons de l'Est, la saison dernière, et il est bien évident que ces deux formations sont très bien équilibrées et dans certains milieux on estime que ces deux clubs se livreront une lutte de titans à savoir qui terminera la campagne de 32 parties au sommet du classement.

A Waterloo, les Maroons seront habilement dirigés par Jean-Yves Renaud et on sait qu'ils sont une filiale directe des Maroons junior, de sorte que d'excellents prospects seront de l'ali-

gnement ce soir. Concernant les hôtes, les Jets de Farnham, le gérant Bruce Lyons nous a confié qu'il venait de conclure une entente avec les Voyageurs de Cowansville de la ligue Richelieu Junior, de sorte que plusieurs joueurs talentueux tenteront de redonner à cette ville le championnat que les Jets ont conquis la saison dernière.

Ailleurs dans le circuit, des joutes seront présen-

tées dimanche prochain, le 13, alors que Bedford aura la visite des Maroons de Waterloo et Iberville celle des Jets de Farnham. Concernant Laprairie, ce nouveau club ouvrira sa saison mardi soir avec la visite de Bedford.

Voilà une saison des plus captivantes en perspective dans cette ligue Juvénile Majeure Richelieu-Yamaska.

On veut l'expulsion de l'Afrique du Sud

LA NOUVELLE-DELHI (Reuter) — M. Raj Khanna, secrétaire de la fédération indienne de tennis, a annoncé qu'il demanderait l'expulsion de l'Afrique du Sud de la coupe Davis lors de la réunion du comité des compétitions le 6 novembre à Rome.

M. Khanna, qui est l'un des sept membres du comité, a ajouté que le comité s'était déjà prononcé par quatre voix contre trois pour l'expulsion des Sud-Africains.

Il a déclaré que son pays n'avait pas l'intention de revenir sur sa décision de refuser de

rencontrer l'Afrique du Sud en finale de la coupe Davis 1974, sauf dans un cas:

"Si le gouvernement d'Afrique du Sud s'engage à ce qu'il n'y ait plus d'apartheid en sport, nous réexaminerons la situation."

Par contre, M. Basil Reay, Grande-Bretagne, secrétaire du comité de la coupe Davis, a lancé mercredi un avertissement aux Indiens: ou vous jouez la finale de la coupe Davis contre l'Afrique du Sud, ou vous prenez le risque d'être exclus des compétitions de la coupe Davis.



Estrie Toyota a été l'heureux dépositaire à se voir décerner un grand nombre de diplômes pour le perfectionnement de ses mécaniciens. Sur la photo, de gauche à droite M. Gerry Breault, gérant du district de Canadian Motor Industries Ltd, (Toyota Canada) remettant les trophées et diplômes à MM. Laurent Ruel et Réal Bouffard. M. Guy Préfontaine gérant de service a également reçu un certificat à l'effet qu'aucune plainte n'avait été portée à l'attention de C.M.I. et André Beaugrand, président de Estrie Toyota.

CHEZ MON ONCLE LESS
Les Importations Granby Inc.
23 Principale — Granby, Que.
Less Har-oy, Pres.
Meubles et accessoires électriques
Tél. 372-1000 — Tél. 372 1010

MOTS CROISÉS

PROBLEME

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Rigide. — Femme du lièvre.
 - 2—Mère de la Vierge. — Tête. — Et le reste.
 - 3—Critique d'art français. — Donnas sa voix dans une élection. — Ville de Chaldée.
 - 4—Outil de la modiste. — Attachés au mors du cheval. — Sorte de petite poignée.
 - 5—Continuer d'être. — Cargaison.
 - 6—Vigoureux. — Chiffre.
 - 7—Ormai. — Bouchas une ouverture.
 - 8—Silicate hydraté naturel de magnésium (pl.). — Eminence. — Fille d'Inachos.
 - 9—Qui siège. — Equerre.
 - 10—Coutumes. — Navire caboteur à un mât. — Très petite quantité.
 - 11—Tête d'une tige de blé. — Lagune côtière de la Côte-d'Ivoire. — Soeur.
 - 12—Char de combat. — Qui a du bon sens.

- VERTICALEMENT**
- 1—Surveillant. — Action d'épier.
 - 2—Polie. — Vain personnage. — Ville de Belgique.
 - 3—Fille de Cadmus. — Donans une couche d'or. — Préf. priv.
 - 4—Article. — De la campagne (pl.).
 - 5—Perpendiculaire au plan de l'horizon.
 - 6—Fruits. — Qui font preuve de snobisme.
 - 7—Presser. — Grosse moulure.
 - 8—Mouvement de l'homme. — Venue au monde. — Tousjours vert.
 - 9—Clos. — Du verbe être.
 - 10—Voyelles. — Genre de plantes égyptiennes.
 - 11—Immobiles à la surprise.
 - 12—Conte. — Religieuse.

tour du globe

Il revient en ville

MONTREAL PC — Un accord de principe a été réalisé tôt mercredi matin entre les délégués syndicaux du personnel de la rédaction et les représentants de la direction, au quotidien Montréal-Matin.

Selon un porte-parole de la direction, l'accord fait suite à une longue nuit de négociation. Le Syndicat général des communications, représentant des grévistes, a accepté de faire disparaître immédiatement les lignes de piquetage, afin que les employés non en grève puissent reprendre leur travail sans délai.

Cependant, Montréal-Matin n'a pas paru mercredi, et ce pour la seconde journée consécutive, car tous les autres employés refusaient de franchir les lignes de piquetage établies par le personnel de la rédaction en grève.

On n'a pas fait connaître en détail des concessions faites de part et d'autre pour en venir à l'accord de principe.

Indexation automatique

QUEBEC PC — Les prix de vente des produits agricoles devraient être indexés automatiquement tous les trois mois selon la hausse du coût de la vie, afin que les agriculteurs ne soient pas accablés à la faillite.

Cette proposition a été formulée, mercredi, par le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, porte-parole du Parti québécois en matière d'agriculture.

Dans un communiqué, M. Lessard soutient que le gouvernement Bourassa doit "prendre des mesures immédiates et consentir un effort financier important pour l'agriculture québécoise en crise, au lieu de publier de vagues programmes à long terme comme le fait le ministre Toupin".

M. Lessard a également réclamé du gouvernement Bourassa la mise sur pied d'un office québécois des grains de provende, "seule méthode efficace pour assurer un approvisionnement uniforme à des coûts stabilisés".

Niveau record

LONDRES AP — Pour le deuxième jour consécutif, le cours du sucre a atteint un niveau record, mercredi, sur le marché de Londres. Toutefois, aucune vente n'a été enregistrée avant-midi, les deux vendeurs espérant une hausse supérieure.

La tonne de sucre était cotée dans la matinée à 385 livres \$893 soit cinq livres \$11.60 de plus que le record établi la veille. Une limite de hausse a été imposée sur le marché: le sucre ne peut plus désormais être vendu à un prix supérieur de dix livres \$23.20 au cours fixé la veille à midi.

Selon les courtiers, les récents achats massifs de sucre par des pays du Proche-Orient, l'Iran en particulier, sont autant responsables de cette hausse sans précédent que les prévisions de mauvaises récoltes de betteraves sucrières dans le Marché commun.

\$2.59 de plus en janvier

OTTAWA PC — La hausse de septembre à l'indice des prix à la consommation indique que la pension de vieillesse augmentera de \$2.59 en janvier prochain.

Ce sont là des chiffres préliminaires, car il faudra tenir compte d'un mois de plus au niveau de l'indice, avant d'effectuer un rajustement de la prestation, et ces chiffres sont fondés sur l'hypothèse que l'indice ne subira pas de changement le mois prochain.

La pension mensuelle de la sécurité de la vieillesse avait été fixée à \$117.02 au début d'octobre.

Cette pension, que touchent 1.87 million de personnes âgées de plus de 65 ans, est l'un des quatre paiements fédéraux indexés afin de faire monter la somme payée à mesure que monte l'indice des prix à la consommation.

L'inflation poursuit sa courbe ascendante rapide

OTTAWA (PC) — L'inflation a continué de progresser en septembre alors que les Canadiens ont dû déboursier davantage pour vivre; en effet, le coût de la vie a augmenté de six dixièmes d'un pour cent.

Cette augmentation est due principalement à l'habillement et à l'habitation.

L'indice général des prix à la consommation est passé de 169.6 à 170.6 le mois dernier, prenant comme base le chiffre 100 en 1961.

Depuis un an, il en coûte 10.9 p.c. de plus aux Canadiens pour subvenir à leurs besoins.

En septembre 1974, tous les éléments étudiés par Statistique Canada ont enregistré une augmentation de prix.

Turner: "Le monde n'est pas en danger de récession"

OTTAWA (PC) — Tout en affirmant qu'il est impossible de trouver une solution à l'inflation sans la participation des Etats-Unis, le ministre des Finances, M. John Turner, s'est déclaré d'avis, hier aux Communes, que le monde n'est pas actuellement en danger de récession, à la lumière particulièrement du climat de concertation qui se développe entre les nations.

M. Turner qui prenait la parole dans le cadre du débat en réponse au discours du Trône, s'est toutefois défendu de vouloir se laver les mains face au problème de l'inflation en rejetant la responsabilité sur la conjoncture internationale, "mais nous devons reconnaître les limites au sein desquelles nous avons à travailler", a-t-il indiqué.

Le ministre Turner s'est à cet égard réjoui que le programme anti-inflationniste annoncé par le président Gerald Ford ne constitue pas des mesures restrictives menant à la déflation, tout en énonçant les vues canadiennes en matière d'économie internationale.

La pierre d'achoppement de la politique canadienne à cet égard repose sur la coopération entre les nations plutôt que sur la confrontation, compte tenu de la "contagion entre les différentes économies nationales".

M. Turner a par ailleurs exprimé sa foi dans les mesures susceptibles d'augmenter la production comme remède à l'inflation actuelle, de préférence au ralentissement économique qui selon lui, n'offre pas d'avantages durables.

En plus d'une plus grande libéralisation du commerce international, M. Turner a souligné la nécessité de stabiliser les prix des matières destinées aux nations développées.

Le ministre des Finances par ailleurs préconise une utilisation accrue des institutions internationales, telle que la Banque mondiale, la Banque de développement régional et le Fonds international monétaire.

M. Turner a particulièrement insisté sur le rôle du comité intermédiaire de consultation auprès du FMI, dont le mandat comporte l'étude du recyclage des pétrodollars.

Le comité, dont M. Turner assure la présidence, étudie notamment la possibilité de création d'un fonds qui, d'une main, épargnerait les surplus de liquidités concentrés entre les mains des producteurs de pétrole, et de l'autre, prêterait à un taux d'intérêt courant aux pays industrialisés et à un taux nominal aux pays en voie de développement pour les aider à contrebalancer les énormes déficits encourus suite à l'augmentation du prix du pétrole.

Sur le plan national, M. Turner s'est contenté de rappeler les mesures mises de l'avant par le gouvernement libéral, annonçant par ailleurs que le prochain budget, qui sera déposé à la mi-novembre, comprendra certaines mesures supplémentaires de lutte à l'inflation.

Soulignant qu'il n'existe pas de moyen-miracle pour juguler l'inflation, M. Turner a toutefois souligné que la politique libérale d'accroissement de la productivité et de partage plus équitable du revenu national s'était traduite par un accroissement du taux de développement aussi bien que du revenu réel de la population.

En réponse au chef de l'opposition, qui accusait le gouvernement de manquer de leadership dans ses politiques économiques, M. Turner a affirmé qu'il n'était pas dans l'intention de l'équipe ministérielle d'imposer un consensus à la population canadienne, mais bien de susciter ce consensus à la suite de consultations avec les différents secteurs de la population.

augmentation résulte de la majoration de 3.1 p.c. des services vestimentaires, plus précisément à la suite des hausses de tarifs de blanchissage, de nettoyage à sec, et de réparation des chaussures dans bon nombre de centres urbains.

L'indice de l'habillement a augmenté de 11.1 p.c. depuis 12 mois.

Les Canadiens ont également déboursé davantage le mois dernier pour s'adonner à leurs loisirs et à la lecture.

Cet indice a augmenté de 0.6 p.c., essentiellement à la suite des hausses des prix des magazines.

Il en a aussi coûté plus cher pour faire réparer les téléviseurs tandis que les prix des disques, des moteurs et des bateaux enregistrèrent une hausse.

Depuis septembre 1973, l'indice des loisirs et de la lecture a fait un bond de 10.7 p.c.

Quant aux transports, leur indice a légèrement progressé de 0.2 p.c. à cause surtout des augmentations des prix des pneus et des voitures neuves. Cet indice a grimpé de 10.1 p.c. depuis un an.

Le pouvoir d'achat des consommateurs a aussi été rogné, le mois dernier, quand il s'est agi de se soigner et de se laver. L'indice de l'hygiène et des soins personnels a augmenté de 0.4 p.c. par suite des hausses des prix des produits pharmaceutiques et des soins personnels.

L'indice de l'habillement qui constitue la cause principale de l'augmentation générale du coût de la vie.

En septembre, en effet, le prix des vêtements a fait un bond de 1.1 p.c. et près du tiers de cette

Echos de Montréal

Une fusion coûteuse?

MONTREAL (PC) — Dans le monde des affaires, le projet de fusion des sociétés Rio Algom Mines et Brinco provoque de fortes répercussions. De l'avis de plusieurs, une telle fusion risque de coûter des millions de dollars aux Canadiens.

Un courtier de Toronto, M. Gordon Ball, a entrepris la lutte contre l'opération financière lancée par le groupe britannique Rio Tinto Zinc pour favoriser cette fusion.

M. Ball a déclaré: "Nous croyons être en droit de faire agir le gouvernement fédéral dans ce cas qui relève des droits sur la propriété étrangère et sur la propriété étrangère des ressources énergétiques uranifères."

"Et si cela ne suffit pas, nous ferons appel à des mesures légales". Jusqu'ici, Ottawa n'a pas semblé vouloir intervenir. Avec la fusion projetée, les plus grosses institutions financières canadiennes risqueraient de perdre gros. Notamment les actionnaires de Rio Algom. Il y a aussi le facteur que Rio Tinto, une fois la fusion réalisée, contrôlerait 70 pour cent de l'affaire.

Parmi les principaux actionnaires qui contestent cette opération figurent Canadian Pacific Investments Ltd., la Caisse de dépôt et de placements du Québec, ainsi que plusieurs fonds mutuels et sociétés d'assurances.

Un adversaire à Drapeau

MONTREAL (PC) — M. Jacques Couture, du Mouvement des citoyens de Montréal, a été choisi hier candidat aux élections à la mairie de Montréal du 10 novembre prochain. M. Couture fera la lutte au maire sortant, M. Jean Drapeau.

M. Couture, dont la candidature a été décidée par un comité de rois membres établi par l'exécutif du mouvement, est décrit comme un organisateur communautaire.

Avant l'entrée en lice de M. Couture, M. Drapeau, qui est maire de Montréal depuis 1960, n'avait aucun adversaire.

Un autre assassinat

MONTREAL (PC) — Un individu âgé de 48 ans, Jean-Marc Ouellet, a été retrouvé hier, la gorge tranchée, par un co-locataire, dans une maison de chambres de la rue Garnier à Montréal.

L'arme du crime a été retrouvée sur les lieux du crime par le co-locataire qui rentrait de son travail vers 9:00 h hier matin. La personne qui a fait la macabre découverte n'a pas été identifiée et n'a été qu'interrogée par les agents de la police de Montréal.

On se perd en conjectures sur le mobile du crime dont personne n'a été le témoin.

A GRANBY POUR BIEN MANGER PRENEZ

LICENCIÉ "RENDEZ-VOUS" LE JOUR D'ACTION

LISTE DE VINS ET LIQUEURS VARIÉS POUR SATISFAIRE TOUS LES GOÛTS

Au Sabot doré

DE GRÂCES EST L'OCCASION DE VENIR PARTAGER UN BON REPAS AVEC VOTRE FAMILLE

POUR LE JOUR D'ACTION DE GRÂCES

Votre famille sera enchantée d'un

DÎNER À LA DINDE

SITUÉ ENTRE ST-PAUL ET GRANBY POUR RÉSERVATION 378-7112

CONCOURS

"À QUI LA CHANCE?.."

Les familles des employés de La Voix de l'Est et celles des camelots ne sont pas éligibles aux prix.

Concours "À QUI LA CHANCE" Case postale 605 — Granby

NOM

ADRESSE

VILLE TÉL

La Voix de l'Est

VOUS POUVEZ GAGNER \$5

Si votre copie porte la mention "VOUS GAGNEZ \$5" présentez-vous à nos bureaux au 136, Principale à Granby. Nous vous remettrons un billet de \$5. N'oubliez pas d'apporter la PAGE ENTIÈRE de votre journal. Il y aura 3 gagnants par jour.

ÉLIGIBLE AU TIRAGE D'UNE TÉLÉ

Si votre copie porte la mention "ÉLIGIBLE AU TIRAGE D'UN TÉLÉVISEUR" complétez le coupon-concours et adressez-le au plus tôt à C.P. 605, Granby. N'oubliez pas de retourner la PAGE ENTIÈRE. Il y aura 25 copies "marquées" par jour. Premier tirage d'une TV vendredi le 18 octobre 1974.

Question d'éligibilité: 49 + 1x 2 =

18 BOBCAT '74

VOUS SONT OFFERTES AVEC RABAIS FORMIDABLE



LES BOBCAT '75 NE SERONT SUR LE MARCHÉ QU'EN JANVIER PROCHAIN

Ces 18 voitures seront vendues avec des escomptes substantiels pouvant vous faire réaliser jusqu'à \$900 d'économie sur certains modèles comparativement aux autos 1975!

CETTE VENTE SE CONTINUERA TANT QU'IL Y AURA DES BOBCAT '74 SUR LE TERRAIN

Le Trianon GRANBY AUTO

922, PRINCIPALE GRANBY 378-9063

Le Québec et l'Ontario se servent aussi de la GRC

OTTAWA (PC) — Les provinces qui ne veulent pas signer un contrat avec Ottawa pour l'utilisation de la police fédérale, Québec et l'Ontario, n'auraient pas inventé de suggérer que le gouvernement fédéral augmente ou diminue ses tarifs dans les autres provinces.

Le premier ministre Trudeau a répondu en ces termes au chef créditiste, M. Réal Caouette, qui est revenu à la charge, hier aux Communes, sur les réclamations du Québec en ce qui regarde une compensation d'Ottawa pour la non-utilisation de la Gendarmerie royale dans cette province.

M. Caouette avait demandé si le gouvernement songe à réviser les frais de maintien de la GRC dans les huit provinces où elle agit comme police provinciale de façon à soulager la part du Québec.

Tout d'abord, le premier ministre a affirmé que la GRC "est utilisée dans la province de Québec pour un très grand nombre de fins très utiles" et que le dossier soumis par le gouvernement québécois a été étudié par Ottawa qui a refusé, après étude, d'accorder les \$68 millions annuels au Québec en guise de compensation.

Selon M. Trudeau le fédéral a pris la seule décision "correcte possible" en cette matière.

A la deuxième question de M. Caouette, le chef du gouvernement a précisé que les huit provinces où la GRC est chargée de maintenir l'ordre signent des contrats avec Ottawa, lesquels contrats sont révisés périodiquement et, à chaque fois, le montant de compensation, soit les frais payés par le fédéral et ces provinces, y est négocié. Et toutes les provinces qui veulent y participer y compris le Québec, sont les bienvenues à-t-il poursuivi.

Mais je ne sais pas qu'une province qui ne veut pas signer un tel contrat avec le fédéral soit bienvenue de suggérer que le gouvernement fédéral "charge trop cher ou pas assez aux autres provinces".

Depuis plusieurs mois, le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, tente d'obtenir du fédéral cette compensation annuelle parce que, soutient-il la GRC n'est pas responsable du maintien de l'ordre normalement au Québec sauf dans les domaines relevant de sa juridiction, comme les drogues.

Demande annuelle de \$67,000,000

Choquette essuie un troisième refus très net du Fédéral

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral a refusé hier pour la troisième fois de verser au Québec un dédommagement pour le maintien de sa propre force policière, a révélé hier le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

M. Choquette a donné une conférence de presse

à l'issue de la conférence interprovinciale des procureurs généraux des provinces sur l'administration de la justice. La réunion a été tenue à Québec mardi et mercredi et le solliciteur général du Canada, M. Warren Almond, s'était joint aux procureurs généraux des provinces.

Tout en révélant que le Québec avait essuyé un nouveau refus, M. Choquette s'est déclaré très satisfait du fait que l'Ontario avait "appuyé la position du Québec et présenté une réclamation" pour les coûts de la police à l'intérieur de cette province.

M. Choquette a expliqué que le montant réclamé par l'Ontario avait été calculé sur une base identique à celle de la réclamation du Québec.

"Je crois que le fédéralisme est dans une position indéfendable et qu'il a toutes les misères du monde à justifier sa position," a déclaré M. Choquette, en ajoutant que le fédéral dans cette affaire faisait preuve de discrimination à l'égard du Québec.

Malgré que le fédéral ne soit pas d'accord, il s'agit bien d'un programme sur les frais de police, a dit M. Choquette. Or, dans ce programme, le gouvernement central aide huit provinces et refuse d'aider les deux autres.

On ne peut pas justifier cette position dans une optique de fédéralisme rentable, a-t-il dit.

Huit provinces canadiennes n'ont pas de corps policier provincial et utilisent les services

de la Gendarmerie royale dont les frais sont payés par le gouvernement fédéral.

Seules les provinces de Québec et d'Ontario possèdent leur propre corps policier, mais elles doivent en défrayer elles-mêmes les frais.

M. Choquette a déjà réclamé \$360 millions du fédéral pour couvrir les sommes dépensées par le Québec pour le maintien de sa force policière depuis un certain nombre d'années.

Hier, il a admis qu'il était difficile de percevoir une telle somme pour les années écoulées alors que les budgets de ces années ont été dépensés.

Mais à l'avenir, a-t-il dit, le gouvernement fédéral devrait prévoir dans son budget, à l'intention du Québec et de l'Ontario, un montant égal à celui prévu pour les autres provinces. Sur une base annuelle, le montant réclamé par le Québec serait d'environ \$60 millions, a-t-il dit.

M. Choquette a déclaré qu'il allait poursuivre sa campagne pour obtenir une subvention fédérale pour les frais de police. Il a révélé avoir reçu plus de 600 résolutions adoptées par des municipalités et des corps publics et qui lui manifestaient leur appui dans cette affaire.

Le ministre de la Justice a déclaré qu'il n'avait aucune objection à ce que le problème soit repris avec le fédéral, soit par le premier ministre ou par le ministre des Finances.



M. GUY PELLETIER, gérant des ventes chez Granby Autorama Inc., a été honoré par la compagnie Ford. M. Pelletier fait maintenant partie de la Société des gérants de ventes professionnels, organisme destiné à reconnaître l'excellence dans les ventes et à encourager l'emploi de saines techniques de ventes. M. Jacques Charbonneau, chef de territoire pour la compagnie Ford, s'est rendu à Granby mardi afin d'annoncer cette bonne nouvelle à M. Pelletier et lui remettre la plaque certifiant cette nomination. La photo nous montre à gauche Guy Pelletier recevant la plaque-souvenir et les félicitations de M. Charbonneau.

Poursuite de \$250,000 contre Caouette et quatre créditistes

QUEBEC (PC) — Le chef du Crédit social du Canada M. Réal Caouette, sera poursuivi, conjointement avec 4 autres personnes, pour avoir présument "porté atteinte à la réputation et à l'intégrité" du candidat du Parti québécois dans le comté de Rouyn-Noranda à l'élection d'octobre 1973, M. Antonio Flamand.

M. Flamand signifiera sa plainte, aujourd'hui jeudi, au Palais de justice de Rouyn, mais il a tenu à rencontrer les journalistes de la presse parlementaire mercredi, à Québec, afin de dévoiler la teneur de l'action qu'il entend prendre.

Outre M. Caouette, les quatre autres personnes visées par M. Flamand sont MM. Jean-Pierre Bonneville, journaliste à l'hebdomadaire local la Frontière de Rouyn, Robert Martino, rédacteur en chef à l'hebdomadaire anglophone

Rouyn - Noranda Press, le Dr J.-Fernand Lemay, médecin à Rouyn-Noranda et Gérard Kirouac, mécanicien de Rouyn.

Caouette

Dans la poursuite que signifiera M. Flamand par la bouche de son avocat Me Guy Bertrand, de Québec, le chef créditiste Réal Caouette est notamment accusé d'avoir déclaré, le 19 octobre 1973, 10 jours avant le scrutin du 29 octobre, sur les ondes du poste de télévision CKRN-TV de Rouyn:

"... Vous demandez au Dr Lemay de quelle façon il s'est fait organiser par Antonio Flamand sur la question des mille Motels, à Montréal..."

M. Flamand a expliqué que l'émission pendant laquelle ces paroles avaient été prononcées avait été enregistrée par l'organisation péquiste de Rouyn-Noranda.

Au sujet de M. Bonneville de l'hebdomadaire

La Frontière, M. Flamand soutient que "le journal La Frontière consacra un numéro de son édition hebdomadaire à l'attention du demandeur, l'éclaboussant de pseudoscandales et faisant jaillir sur lui de façon mensongère, le déshonneur et la corruption".

Le numéro de La Frontière visé par M. Flamand est celui du 24 octobre 1973, soit 5 jours avant le scrutin du 29 octobre.

Les autres personnes visées sont également accusées par M. Flamand d'avoir atteint à sa réputation.

M. Martino, à titre de rédacteur-en-chef du Rouyn-Noranda Press, aurait consacré "quelques articles de son numéro hebdomadaire 25 octobre 1973 à l'attention du demandeur, l'éclaboussant de pseudoscandales".

Le Dr Lemay, selon la poursuite de M. Flamand, aurait présument tenté de "convaincre ses concitoyens de la lâcheté et de l'ignominie du demandeur, lequel l'aurait frustré d'une somme de \$263,000."

Enfin, le mécanicien Kirouac aurait publiquement "clamé l'incompétence du demandeur à diriger un établissement de réadaptation". M. Flamand est, depuis 1970, directeur de la maison Rouyn-Noranda Inc., un centre de transition pour les jeunes mésadaptés sociaux.

M. Flamand fut député du comté de Rouyn-Noranda de 1966 à 1970. Jusqu'en 1969, il était membre de l'Union nationale.

La manif du 30? un succès indien

OTTAWA (PC) — George Manuel, président de la Fraternelle nationale des Indiens, a remercié mercredi la Caravane des Américains pour avoir percé la barrière érigée par les fonctionnaires entre les Indiens et le gouvernement fédéral.

"Il semble que nous avons réussi une percée et nous devons reconnaître que la caravane en est largement responsable", de dire M. Manuel, après une rencontre entre l'exécutif de la fraternité et un comité spécial du cabinet fédéral dirigé par le ministre Judd Buchanan des Affaires indiennes.

A l'issue de cette rencontre, il a été convenu que la fraternité, qui représente les quelque 300,000 Indiens du Canada, devra obtenir de fréquents rendez-vous avec des membres du cabinet pour traiter des problèmes des Amérindiens, plutôt que de se heurter aux fonctionnaires.

M. Manuel a affirmé que la frustration des Indiens, qui n'ont jamais pu faire passer leurs messages par l'entremise des fonctionnaires, est responsable de la violente manifestation du 30 septembre, lors de l'ouverture du Parlement.

A l'issue de la rencontre d'hier, MM. Buchanan et Manuel ont déclaré qu'ils n'ont pas discuté des demandes des Indiens en vue d'obtenir une enquête indépendante sur la manifestation de septembre.

M. Manuel a toutefois révélé que la fraternité, qui se réunit pour trois jours à Ottawa, étudie la possibilité de tenir sa propre enquête publique à laquelle seraient convoqués plusieurs témoins.

Quant à M. Buchanan, il a fait savoir que le cabinet et la fraternité établissent des rouages

permettant aux Indiens d'avoir une voix plus prépondérante dans les décisions qui affectent leur mode de vie.

Le premier ministre Trudeau ne participait pas à cette réunion, mais y étaient présents les ministres Marc Lalonde de la Santé, Otto Lang de la Justice, Bryce Mackasey des Postes, le Secrétaire d'Etat Hugh Faulkner et le président Jean Chrétien du Trésor.

Caouette louange les femmes

OTTAWA (PC) — Selon toute apparence, les femmes qui forment un jury devant une cour de justice ont beaucoup plus de discernement et beaucoup plus de fêlé que nos froussards d'hommes qui ont peur de leur ombre.

Ce jugement lapidaire sort de la bouche du chef créditiste, M. Réal Caouette, dans un communiqué remis à la presse, mercredi midi.

"Je crois que plus de femmes devraient être juges puisqu'elles n'ont pas peur de prendre des décisions tout à fait à leur honneur."

"Les peureux et les froussards devraient être éliminés du système judiciaire." Fin du communiqué.

Sans le mentionner, il apparaît que M. Caouette souhaite qu'un jury composé en majorité de femmes soit appelé à juger le vice-président de la FTQ, M. Dandré Desjardins, et deux autres leaders syndicaux du secteur de la construction à Montréal.

C'est de cette façon qu'on interprète le communiqué de trois paragraphes du chef créditiste, communiqué qui a attiré subitement à la tribune de la presse d'Ottawa et intitulé "Vive les femmes à la justice".

PARTICIPEZ AU CONCOURS



DES LOISIRS DE GRANBY

- Le volume "Les Olympiens" sera remis aux élèves des 3e, 4e, 5e, 6e et 7e années dans les écoles de Granby
- Un questionnaire accompagnera chaque volume
- Tous les élèves des classes mentionnées sont invités à participer au concours
- Les questionnaires devront être retournés au plus tard le 30 octobre aux professeurs d'Éducation physique de chaque école.

GAGNEZ

UNE BICYCLETTE À 5 VITESSES

Parmi les questionnaires retournés et portant les bonnes réponses, un étudiant ou une étudiante se méritera une bicyclette à 5 vitesses.

COURTOISIE DE

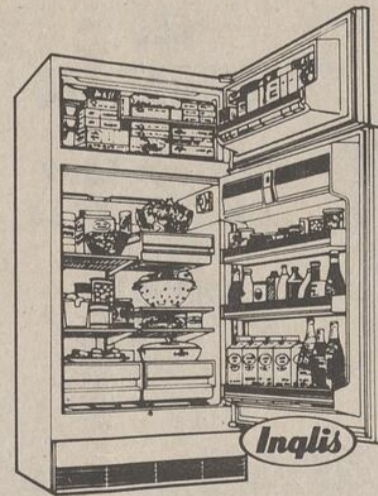


Inqlis comble tous vos désirs et même davantage.

RÉFRIGÉRATEUR ET CUISINIÈRE COMBLER TOUS VOS DÉSIRS ET MÊME DAVANTAGE

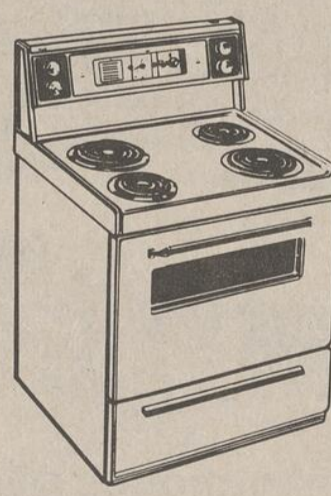


LAVEUSE À VAISSELLE



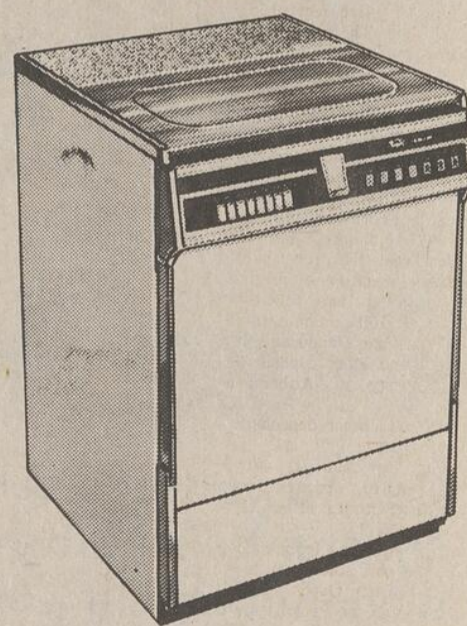
CARACTÉRISTIQUES

- Système sans givre
- Tablettes "cantilever" divisées et réglables
- Légumiers extra-grands
- Tiroir à viande réglable
- Régulateurs de température séparés
- Compartiment à beurre à température réglable
- Lumières d'intérieur
- Roulettes



CARACTÉRISTIQUES:

- Tableaux des réglages vitre
- Minuterie automatique
- Soucoupes d'éléments
- Prise de courant
- Réglages variables
- Deux éléments de 8"
- Éléments amovibles
- Lumière du four
- Préchauffage du four
- Réglage variable du grill
- Porte amovible du four
- Nettoyage continu sur la Superb 100.



CARACTÉRISTIQUES

- Chauffe-aliments
- Minuterie d'avancement rapide
- 6 lumières automatiques de fonctionnement
- 2 vitesses de lavage/rincage
- Panier supérieur à 5 positions
- Diviseur repliable du panier inférieur
- Dessus pour dépeçage (M)
- Paniers à argenterie et coutellerie dans la porte
- Enrouleur de corde automatique (M)

(M) Modèle mobile seulement

ROGER DESCHAMPS
MEUBLES
1640, ST-PAUL, ST-GÉSAIRE 469-3093

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h P.M.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sus-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

BEDFORD

Canada
Province de Québec
Cour provinciale
District de Bedford
No 11676

JOSEPH DION & FILS LIMITÉE, compagnie ayant sa principale place d'affaires à Bedford, district de Bedford, demanderesse, vs
FRANK BELLINGHAM, domicilié à Cowansville, Qué., défendeur.
"Un terrain situé au village de St-Armand connu et désigné sous une partie du lot numéro cent (100) au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Armand-Ouest, dans le comté de Missisquoi. Cedit terrain comprenant la presqu'île totale de la partie ouest dudit lot 100, étant cependant limité au sud par un chemin privé conduisant au chemin public, à partir du coin sud-ouest de ce lot et se dirigeant vers le nord-est, à travers ce lot jusqu'au terrain devant demeurer la propriété du vendeur Adhemar Dandurand, mesure cent vingt pieds (120') dans sa ligne nord, cinq cents pieds (500') dans sa ligne ouest, cent cinquante-cinq pieds (155') dans sa ligne sud. Le tout plus ou moins et mesures anglaïses.

Les lignes est et ouest de cedit terrain sont parallèles entre elles et distantes de cent vingt pieds (20'). Borné cedit terrain: au nord, par partie de la ligne nord dudit lot 100, étant cependant limité au sud par un chemin privé conduisant au chemin public, à partir du coin sud-ouest de ce lot et se dirigeant vers le nord-est, à travers ce lot jusqu'au terrain devant demeurer la propriété d'Adhemar Dandurand; et au sud-est par ledit chemin privé ou partie du même lot 100 demeurant la propriété d'Adhemar Dandurand. Avec une maison et autres dépendances y érigées.

Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble."
"Sauf à distraire de ladite partie du lot, la partie vendue ou cédée à Sa Majesté La Reine Elizabeth II, aux droits de la province de Québec, par Frank Bellingham selon quittance enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi le trente et un (31) décembre mil neuf cent soixante-huit (1968), sous le numéro 36031."
Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Missisquoi, à Bedford, district de Bedford, MER-CREDI, le TRENTEIEME jour d'OCTOBRE, 1974 à DEUX heures de l'après-midi.
Cowansville, ce 11 septembre 1974.

Le shérif,

ANTONIN BOURASSA.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEDFORD

Canada
Province of Quebec
Provincial Court
District of Bedford
No 11676

JOSEPH DION & FILS LIMITÉE, a company having its principal place of business in Bedford, District of Bedford, plaintiff, vs
FRANK BELLINGHAM, domiciled in Cowansville, P.Q., defendant.
"A piece of land located in the Village of Saint-Armand, known and described as being part of lot number one hundred (100) on the official plan and book of reference for the Parish of Saint-Armand West, in the County of Missisquoi.

Said piece of land comprising almost all the westerly part of said lot 100, being bounded however on the south by a private road leading to the public road, starting from the southwest corner of said lot and proceeding towards the northeast, through this lot up to the piece of land which shall remain the property of the vendor, Adhemar Dandurand, measuring one hundred and twenty feet (120') on its north line, five hundred feet (500') on its east line, six hundred feet (600') on its west line, one hundred and fifty five feet (155') on its south line. The whole, English measure and more or less.

The easterly and westerly lines of said piece of land are parallel and one hundred and twenty feet (120') apart from one another.
Said piece of land bounded; on the north, by part of the north line of said lot number 100, on the West, by the west line of said lot 100; on the east by another part of same lot remaining the property of Adhemar Dandurand; and on the southeast by said private road or part of same lot 100 remaining the property of Adhemar Dandurand. With building and other dependencies the property of Adhemar Dandurand.
With building and other dependencies erected thereon.
As the whole now subsists with active and passive, apparent or non-apparent servitudes attaching to said immovable."
"Less and to withdraw from said part of lot, the part sold or transferred to Her Majesty Queen Elizabeth II, in rights of the Province of Quebec, by Frank Bellingham, under the terms of a discharge registered at the Missisquoi Registry Division Office on the thirty-first (31) of December one thousand nine hundred and sixty-eight (1968), under number 36031."
To be sold at the Missisquoi Registry Office, in Bedford, District of Bedford, on WEDNESDAY, the THIRTIETH day of OCTOBRE, 1974, at TWO o'clock in the afternoon.
Cowansville, September 11, 1974.

Le shérif,

ANTONIN BOURASSA,

Canada
Province de Québec
Cour provinciale
District de Bedford
No 11676

JOSEPH DION & FILS LIMITÉE, compagnie ayant sa principale place d'affaires à Bedford, district de Bedford, demanderesse, vs
FRANK BELLINGHAM, domicilié à Cowansville, Qué., défendeur.
"Un terrain situé au village de St-Armand connu et désigné sous une partie du lot numéro cent (100) au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Armand-Ouest, dans le comté de Missisquoi. Cedit terrain comprenant la presqu'île totale de la partie ouest dudit lot 100, étant cependant limité au sud par un chemin privé conduisant au chemin public, à partir du coin sud-ouest de ce lot et se dirigeant vers le nord-est, à travers ce lot jusqu'au terrain devant demeurer la propriété du vendeur Adhemar Dandurand, mesure cent vingt pieds (120') dans sa ligne nord, cinq cents pieds (500') dans sa ligne ouest, cent cinquante-cinq pieds (155') dans sa ligne sud. Le tout plus ou moins et mesures anglaïses.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
NO 455-05-000462-74

COUR SUPERIEURE

MONIQUE DEGRENIER, ménagère domiciliée et résidant au 237, rue Laurier, à Granby, district de Bedford

vs

ELEONORE FERRAS, résidant à une adresse inconnue

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication du présent avis, et est avisé qu'une copie de la déclaration a été laissée pour lui à la Cour de Cowansville. Bureau du Protonotaire, Cowansville, le 4 octobre 1974

P.A.C.S.

(283-290-11906)

Avis public est par la présente donné que les terres et héritages sus-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

BEDFORD

Canada — Province de Québec

Cour Supérieure — District de Bedford

No 455-05-000071-74

George Alfano, demandeur, versus

Jeffrey Tankleff et **Kevin P. Cassidy**, défendeurs.

"Une certaine propriété connue au plan et livre de renvoi officiels du canton de Sutton situé dans la division d'enregistrement de Bromme, comme étant les lots numéro mille quatre cent quatre et mille quatre cent cinq (1404) et (1405) mesurant deux cent six acres (206 acres) plus ou moins.

Avec les servitudes y érigées. Comportant une source située sur le lot numéro 1310 à un point situé à vingt perches (20 p.) au sud de la route suivant la ligne de division entre les rangs X et XI dudit canton, approximativement à quatre (4) perches à l'est de la ligne ouest du terrain appartenant à Samuel Marshall ou représentants, avec tous les droits et privilèges pour l'installation et l'entretien du conduit d'eau s'étendant de ladite source jusqu'au terrain présentement vendu.

Sauf et à distraire:
(a) dudit lot numéro 1404 une partie d'un acre située au coin sud-est dudit lot et vendue à John de la Mare, par acte enregistré sous le numéro 71805;

(b) dudit lot numéro 1405 une partie située du côté est du chemin public et vendue à Nelson P. Emerson, par acte enregistré sous le numéro 38335.

(c) une partie du lot numéro mille quatre cent cinq (1405) expressément réservée par le vendeur, mesurant quatre cent seize pieds (416) dans ses lignes nord et sud et mille quatre vingt pieds (1080') dans ses lignes est et ouest; bornée à l'ouest et au sud par le résidu du lot 1405 présentement vendu; à l'est par une partie du lot 1473 et au nord par la ligne de division entre les cantons de Sutton et de Bromme."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Bromme, à Knowlton, district de Bedford, mercredi, le vingt-troisième jour d'octobre 1974 à deux heures de l'après-midi.
Cowansville, le 10 septembre 1974.

Le shérif,

ANTONIN BOURASSA.

Canada

Province of Quebec

Provincial Court

District of Bedford

No 455-05-000071-74

George Alfano, plaintiff, vs

Jeffrey Tankleff, and **Kevin P. Cassidy**, defendants.

"A certain property known upon the official plan and book of reference for the Township of Sutton in the Bromme County Registration division, as being the lots numbers one thousand four hundred and four and one thousand four hundred and five (1404 and 1405) containing two hundred and six acres (206 ac) more or less.

With the buildings thereon erected. Including a spring of water situated on lot number 1320 to a point twenty rods (20r.) to the south of the road following the division line between the X and XI Ranges of the said Township, approximately four (4) rods to the east of the west line of the land belonging to Samuel Marshall or representatives, with all the rights and privileges for the installation and maintenance of the water line from said spring of water to the land presently sold.

Save and except:
(a) From said lot number 1404 part of one acre situated in the south-east corner of said lot and sold to John de la Mare, by deed registered under number 71805;

(b) From said lot number 1405 a part situated on the east side of the public road and sold to Nelson P. Emerson, by deed registered under number 38335.

(c) Part of lot number fourteen hundred and five (P. 1405) expressly reserved by the vendor measuring four hundred and sixteen feet (416') in its north and south lines and one thousand and eighty feet (1080') in its east and west lines; bounded on the west and on the south by the residue of lot 1405 presently sold; on the east by part of lot 1473 and on the north by the division line between the Township of Sutton and Bromme."

To be sold at the Bromme Registry Office, in Knowlton, District of Bedford, on Wednesday, the twenty-third day of October, 1974, at two o'clock in the afternoon.
Cowansville, September 10, 1974.

Le shérif,

ANTONIN BOURASSA,

Canada

Province of Quebec

Provincial Court

District of Bedford

No 455-05-000071-74

George Alfano, plaintiff, vs

Jeffrey Tankleff, and **Kevin P. Cassidy**, defendants.

"A certain property known upon the official plan and book of reference for the Township of Sutton in the Bromme County Registration division, as being the lots numbers one thousand four hundred and four and one thousand four hundred and five (1404 and 1405) containing two hundred and six acres (206 ac) more or less.

With the buildings thereon erected. Including a spring of water situated on lot number 1320 to a point twenty rods (20r.) to the south of the road following the division line between the X and XI Ranges of the said Township, approximately four (4) rods to the east of the west line of the land belonging to Samuel Marshall or representatives, with all the rights and privileges for the installation and maintenance of the water line from said spring of water to the land presently sold.

Save and except:
(a) From said lot number 1404 part of one acre situated in the south-east corner of said lot and sold to John de la Mare, by deed registered under number 71805;

(b) From said lot number 1405 a part situated on the east side of the public road and sold to Nelson P. Emerson, by deed registered under number 38335.

(c) Part of lot number fourteen hundred and five (P. 1405) expressly reserved by the vendor measuring four hundred and sixteen feet (416') in its north and south lines and one thousand and eighty feet (1080') in its east and west lines; bounded on the west and on the south by the residue of lot 1405 presently sold; on the east by part of lot 1473 and on the north by the division line between the Township of Sutton and Bromme."

To be sold at the Bromme Registry Office, in Knowlton, District of Bedford, on Wednesday, the twenty-third day of October, 1974, at two o'clock in the afternoon.
Cowansville, September 10, 1974.

Le shérif,

ANTONIN BOURASSA,

Canada

DISTRIBUTEUR

DE LAIT

DEMANDÉ

À LA LAITERIE

AUTHIER,

527, rue Cowie,

Granby, P.Q.

(11834)

ENCAN

sur l'ancienne ferme de

LIONEL POULIN

Route 40 - 2 milles de

Sainte-Brigide (cité Irberville)

Mercredi le 16 octobre 1974

à 1 hre précise

SERA VENDU BON troupeau de

92 têtes d'animaux Holstein toutes

claires au test fédéral et incluant 2

pur-sang, enregistrés avec papiers. Ce

troupeau comprend 49 bonnes

jeunes vaches dont quelques fraîches

et plusieurs dues sous peu; 10

belles taures devant mettre bas

dont 2 pur-sang, petites-filles de

Seiling Rockman et classées "très

bonnes" avec une production d'en-

viron 15.000 lb de lait et 4% de

gras en 305 jours; 8 autres "ouver-

tes"; 10 génisses d'élevage; 4 taures

Charolais; 7 taures Hereford; 1

Charolais; 7 taures Hereford; 1

génisse Limouin; 2 veaux et 1 très

bon taureau de service Holstein de

13 mois.

Ceci est un bon lot d'animaux. Le

quota de lait autre - Consomma-

tion: 800 lb par jour

Aussi un pipe-line Surge avec lavo-

age automatique, installation pour

40 vaches et 4 unités de traite - le

tout presque neuf; et un bulk tank

DeLaval d'une capacité de 2835 lb

Causes de l'encan: Transfert dans la

récolte d'urine de juments

Conditions: Comptant au prêt de

banque

Pour information ou demandes de

credit s'adresser à l'encanteur

JULES COTE

Encanteur bilingue licencié

1274, rue Sud, Cowansville, Qué.

Tél. 514-263-0670

ou 263-1434

(283-284-11891)

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRESENT DON-

NE, que le conseil municipal de la

Ville de Granby, à une séance ordi-

naire tenue à l'Hôtel de Ville, le

7 octobre 1974, a adopté le règle-

ment no 955-74, intitulé:

"Règlement concernant la tenue

des séances du conseil municipal".

Ce règlement est déposé à mon

bureau, Hôtel de Ville, Granby,

Qué., où toute personne intéressée

peut en prendre connaissance et

entrera en vigueur selon la loi.

DONNE A GRANBY, QUE., ce 8

octobre 1974.

DONAT BROUSSEAU

Greffier (283-11896)

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE

CITE DE FARNHAM

Aux contribuables de la

sudside municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES

DONNE par le soussigné, secrétaire-

trésorier adjoint de la sudside

municipalité, QUE:

Le règlement no. 298, 3ème série,

décrétant des travaux d'aqueduc,

d'égouts combinés, de voirie et de

construction de trottoirs sur la rue

594-60 et 594-1-1-5 pour desservir

les nouvelles constructions de Les

Foyers Farnham Inc. ainsi que les

maisons que la Cité désire cons-

truire pour les personnes retraitées

et pourvoyant à un emprunt par

obligations de \$46,000. — a été

adopté par le conseil le 3 juin

1974.

Il a reçu l'approbation des élec-

teurs-propriétaires habiles à voter

de la Cité de Farnham le 14 juin

1974.

Il a aussi reçu l'approbation du

ministre des Affaires municipales et

de la Commission Municipale du

Québec, tel que modifié conformé-

ment à la résolution no. 2 du con-

seil municipal de la Cité de Farn-

ham en date du 29 juillet 1974, le

23 septembre 1974.

DONNE A Farnham ce 8ème jour

d'octobre mil neuf cent soixante-

3 HOMMES

MÉCANICIENS

DEMANDÉS

de classe compagnon

ou l'équivalent. Pour

travailler immédiate-

ment chez Maheu Auto.

S'adresser

997, Principale, Granby

au gérant de service ou M. Maheu

(282-289-11866)

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

AUX PROPRIETAIRES D'IM-

MEUBLES IMPOSABLES DE LA

VILLE DE GRANBY

EST PAR LE PRESENT DON-

NE, que le conseil municipal de la

Ville de Granby, à une séance ordi-

naire tenue à l'Hôtel de Ville, le

5 août 1974, a adopté le règle-

ment no 940-74, intitulé: "Règle-

ment pour décréter la construction

d'égouts et d'aqueduc sur la rue

Irwin entre la rue Cowie et la rue

St-François et un emprunt de

\$115,000.00 pour en acquitter le

coût."

Ledit règlement a reçu les appro-

bations suivantes:

1—Approbation des propriétaires

d'immeubles imposables de la

Ville de Granby, en date du 14

août 1974;

2—Approbation du ministre des

Affaires Municipales, en date du

16 septembre 1974;

3—Approbation de la Commission

Municipale du Québec, en date du

16 septembre 1974.

Ce règlement est déposé à mon

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots) \$2.00
 MOT SUPPLÉMENTAIRE 15¢
 CARACTÈRES GRAS 75¢
 AGATE 20¢
 1 POUCE x COL \$2.80
 (cartes d'affaires) \$6.00
 LOCATION DE CASIER 50¢
 AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions) \$15.00
 AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate) 25¢
 AVIS DE DÉCÈS \$6.00
 REMERCIEMENTS \$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1-PROPRIETES A VENDRE

RUE FOCH: 2 logis de 5 pièces, en brique, chauffage air chaud, garage. Le tout entier bon état. Prix: \$25,000, seulement.

RUE WINCHESTER: maison de 4 pcs en bois, garage 12x50, terrain 58x109 Beau terrain boisé, aubaine \$6,000.

RUE PAPINEAU: Bung. 5 pcs, garage, brique, bel ensemble de paysage. Prix \$25,000.

COIN DUFFERIN ET BOURGET: poste exclusif por épicerie, viande anti-quités, poste établi depuis 30 ans. Endroit très achalandé, gros revenu pour personne ambitieuse. Comprend bâtisses, équipement, etc. Très bon prix.

S'adresser: Informations: IMMEUBLES

Tél: 534-2883 Michel Champagne COURTIER

Cartes d'affaires

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY AVOCATS

Jean Marquis, C.R.
 Nicole B. Jutras
 Jacques Guertin
 Aime Beaudry
 50, rue CENTRE, GRANBY
 (Ouvert le soir sur rendez-vous)
 TÉL: 372-5461

MICHEL ROBERT AVOCAT 372-8120

JACQUES ROBERT NOTAIRE 372-6631

ANDRÉ ROBERT Agent immobilier "Royal Trust" 372-6632

SERVICES D'AFFAIRES COMPLET

ÉDIFICE PALACE 135, rue Principale GRANBY, P.Q.

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE NOTAIRES

GERARD A. SOUTHIÈRE
 DANIEL SOUTHIÈRE
 GILLES SOUTHIÈRE
 ÉDIFICE PALACE 135 PRINCIPALE GRANBY
 (suites 24 et 25)
 372-6637 (249-276-10667)

1-PROPRIETES A VENDRE

TRUST GENERAL
 courtier
 longueuil
 670-9011

GRANBY-RUE MULLIN. Occupation immédiate cause de transfert, joli bungalow détaché brique-aluminium, construction 1967, comprenant salon, salle à diner, cuisine, 4 chambres à coucher, salle familiale, garage, grand terrain paysager. Prix et conditions à discuter. Appelez Roland Boisseau, fin de semaine 372-8823.

ST-CESAIRE-ROUTE NO. 1. Luxueux bungalow pierre-brique, 15 pièces, construction 1965, très bonne condition, chauffage électrique, beau terrain 100x100 paysagé, 15 arbres. Appelez, Roland Boisseau, fin de semaine, 372-8823.

GRANBY-CENTRE VILLE. Edifice commercial bien situé, bons revenus, sur la rue Principale. Prix et conditions à discuter. Appelez Roland Boisseau, fin de semaine, 372-8823. (283-285-11933)

523 Fréchette: Bungalow 1973 en briques, 5 1/2 pièces, tapis partout, porte-patio, garage, aucune peinture extérieure. IMMEUBLES TANGUAY, courtiers, Tél: 372-4666 (283-284-11651)

GRANBY: Triplex, briques, 1-7 1/2 pièces et 2-4 1/2 pièces, chauffage central au premier et fourniture de plancher au deuxième. Grand terrain. Prix: \$30,000. (M.S.) Appelez David Goulet 774-9141. IMMEUBLES WESTGATE, courtiers, (283-11900)

ST-JOACHIM: Ferme avec vieux bâtiments, veut vendre immédiatement, cause transfert. (Photo M.S.) S'adresser à ANDRÉ LOISELLE 469-2711 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE, courtiers, (283-11897)

VILLAGE D'ABECORN: DUPLEX, rénové, 2-4 appartements, situé à 5 milles de Sutton, terrain de 100' x 132'. Visite sur fin de semaine. Inf. Montréal tél: 526-9390 (283-288-11899)

GRANBY: Triplex, briques, 1-7 1/2 pièces et 2-4 1/2 pièces, chauffage central au premier et fourniture de plancher au deuxième. Grand terrain. Prix: \$30,000. (M.S.) Appelez David Goulet 774-9141. IMMEUBLES WESTGATE, courtiers, (283-11900)

ST-JOACHIM: Ferme avec vieux bâtiments, veut vendre immédiatement, cause transfert. (Photo M.S.) S'adresser à ANDRÉ LOISELLE 469-2711 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE, courtiers, (283-11897)

VILLAGE D'ABECORN: DUPLEX, rénové, 2-4 appartements, situé à 5 milles de Sutton, terrain de 100' x 132'. Visite sur fin de semaine. Inf. Montréal tél: 526-9390 (283-288-11899)

GRANBY: bungalow 6 pièces, bien situé, grand cuisine, foyer dans le salon. Faut voir. Photo M.L.S. A. Loisel, 469-2711 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers.

ROXTON FALLS: cottage 5 pièces, bien situé. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

FARNHAM: ferme 163 arpents, animaux et roulant au complet. Prix très raisonnable, situé près de la rivière. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: bungalow très bien situé 6 1/2 pièces, foyer. Faites une offre. Photo M.L.S. A. Loisel, 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: cottage 6 1/2 pièces, avec ménage complet. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: maison à revenus, 6 logis, tout offre raisonnable acceptée. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

WATERLOO: vieille maison de style, en très bonne condition, 10 pièces, foyer, garage. Terrain 10,436 pi. ca. Prix \$21,000. Photo M.L.S. Marie-Paule Lizotte, 263-4988 (frais virés) 348-6831. Immeubles Westgate, courtier.

WATERLOO: duplex en très bonne condition. Logis 10 pièces, avec foyer. L'autre de 4 1/2 pièces. Excellente occasion de devenir propriétaire avec un loyer qui paie la moitié de la maison. Photo M.L.S. Marie Paule Lizotte, 263-4988 (frais virés) et 348-6831. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: triplex 5 1/2 pièces, pour 2 logis l'autre de 2 1/2 pièces, offre raisonnable acceptée. Minimum comptant exigé. Photo M.L.S. A. Loisel, 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier. (283-284-11916)

LAWRENCEVILLE: bungalow fini en cèdre avec une magnifique vue. ANDRÉ VOICO Tél: (514) 532-3898 TRUST ROYAL, COURTIER, Tél: (819) 563-9834. (283-11914)

Y. Racine C.A. L. Desautels C.A.

1-PROPRIETES A VENDRE

VENDU TRUST UNI COURTIER

MICHEL FOURNIER agent

VALCOURT Ferme 70 arpents située sur le flanc du Mont Valcourt vieille maison centenaire rénovée grange, porcherie, étable 2 lacs endroit exceptionnel. Faut voir.

COMMERCÉ DE FRUITS ET LEGUMES Avec ou sans camion intéressant chiffre d'affaires travail quelques jours par semaine. Possibilités illimitées. Faut vendre. Prix discutables.

GRANBY Bungalow en brique résidentiel avec abri d'auto 8 1/2 pièces, sous-sol semi-fini salle de jeu, grand terrain bon état. ST-JOACHIM

Ferme de 200 acres à quelques milles de Granby, grange et nettoyeur de 2 ans, bonne maison grosse coupe de bois; cabane à sucre; avec ou sans roulant.

GRANBY 2 propriétés à revenus de 3 logis, terrain 100x132' libre immédiatement. Prix d'aubaine. Seulement \$14,000. STE-CECILE DE MILTON

Bungalow en brique avec garage chemin Ste-Cécile (développement) très bon état, puit artésien; construction 10 ans, tranquille. Prix intéressant seulement \$17,500.

ANGE-GARDIEN Terre de 128 arpents sans bâtisse en partie cultivée chemin d'asphalte près de l'Ange-Gardien. GRANBY

Maison à revenus 2 logis 4 1/2 pièces en brique située près centre d'achats hypothèque \$13,000, transférable à 8%, s. Très propre. Bonne condition d'achat.

ON RECHERCHE Des maisons de campagne ou des terres de 50 acres ou plus avec ou sans bâtisses, boisées ou non, dans la région de Granby et les environs. Avons clients sérieux. (283-11888) Tél: 372-0403

Bureau à travers le Canada NOUS FINANÇONS NOS VENTES FINANCING PLAN (271-11498)

GRANBY: bungalow 6 pièces, bien situé, grand cuisine, foyer dans le salon. Faut voir. Photo M.L.S. A. Loisel, 469-2711 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers.

ROXTON FALLS: cottage 5 pièces, bien situé. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

FARNHAM: ferme 163 arpents, animaux et roulant au complet. Prix très raisonnable, situé près de la rivière. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: bungalow très bien situé 6 1/2 pièces, foyer. Faites une offre. Photo M.L.S. A. Loisel, 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: cottage 6 1/2 pièces, avec ménage complet. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: maison à revenus, 6 logis, tout offre raisonnable acceptée. Photo M.L.S. A. Loisel 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier.

WATERLOO: vieille maison de style, en très bonne condition, 10 pièces, foyer, garage. Terrain 10,436 pi. ca. Prix \$21,000. Photo M.L.S. Marie-Paule Lizotte, 263-4988 (frais virés) 348-6831. Immeubles Westgate, courtier.

WATERLOO: duplex en très bonne condition. Logis 10 pièces, avec foyer. L'autre de 4 1/2 pièces. Excellente occasion de devenir propriétaire avec un loyer qui paie la moitié de la maison. Photo M.L.S. Marie Paule Lizotte, 263-4988 (frais virés) et 348-6831. Immeubles Westgate, courtier.

GRANBY: triplex 5 1/2 pièces, pour 2 logis l'autre de 2 1/2 pièces, offre raisonnable acceptée. Minimum comptant exigé. Photo M.L.S. A. Loisel, 469-2711 et 658-6681. Immeubles Westgate, courtier. (283-284-11916)

LAWRENCEVILLE: bungalow fini en cèdre avec une magnifique vue. ANDRÉ VOICO Tél: (514) 532-3898 TRUST ROYAL, COURTIER, Tél: (819) 563-9834. (283-11914)

Y. Racine C.A. L. Desautels C.A.

VENEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles



GRANBY: rue Dufferin maison style anglais 1 logis de 7 pièces et un trois pièces avec sun-deck et garage.



GRANBY: rue Fredette, bungalow en brique 5 pièces et au sous-sol trois pièces avec terrain paysagé, bonne condition.

GRANBY: garderie pour enfants, bien situé bonne clientèle à qui la chance? GRANBY: maison de 2 logis de 4 1/2 pièces, construction stucco, terrain 125'x225' très beau jardin. Prix \$18,000.

GRANBY: terrain de 50,000 p.l.ca. rue Denison avec bâtisse concernant un commerce et un logis, site idéal pour fin commercial.

GRANBY: bâtisses de 4 logis et de 6 logis rapportant \$10,800, annuellement. Hypothèque transférable à 11 1/2%. Prix \$50,000.

WATERLOO: maison style anglais de 11 pièces avec foyer, construction brique. Terrain 90'x200' beaucoup d'arbres, très bien paysagé.

GRANBY: restaurant net canadien 5 pièces excellent clientèle d'habitués. Tout offre raisonnable accepté. Cause de vente: maladie.

GRANBY: terrains à vendre situés rue St-Urbain, St-Jacques, Christophe-Colomb et dans le canton rue Deslandes et un terrain situé sur le bord du lac Beau, très beau site enchanteur, 31,000 pi. superficie.

GRANBY: rue St-Jacques, cottage brique, dont 1-6 pièces et 1-4 pièces avec 2 garages, cour asphaltée, grand terrain paysagé. Prix \$22,500.

GRANBY ET ENVIRON: bar salon, salle de réception construit en 1972, bonne clientèle, très grand stationnement, cause: autre commerce. GASTON LACROIX TEL: 378-9844 SOIR: 372-8571 (283-11923)

Votre homme d'affaires, **Fiducie du Québec** une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. 378-9844

MAISON à vendre construction récente, 5 1/2 pièces, tapis à la grandeur, prix à discuter. Inf. 372-0403 (282-284-11854)

A GRANBY: 112 rue Talbot, Bungalow 5 pièces, incluant salle de jeux au sous-sol, briques et clapboard, chauffage air forcé, couvre-planchers tuiles et tapis, laveuse de vaisselle encastrée. Prix: \$23,000. Possession 1e novembre 74. S'adresser à: NAZAIRE LETOURNEAU, agent, tél: (819)-565-1933 (frais virés acceptés) MONTREAL TRUST, courtiers. (283-288-11920)

ST-PAUL D'ABBOTSFORD rue Principale, maison unifamiliale 5 1/2 pièces en clapboard d'aluminium avec garage fermé, terrain 50x97'. Accepterais toute offre raisonnable. 5e RANG ST-ALPHONSE, 3 milles DE GRANBY: bungalow 4 1/2 pièces, 32x24', 3 ans, terrain 150x100. Prix \$15,000.

TERRAINS à vendre au Domaine Acrotère, à Granby, à partir de 10c du pied. IMMEUBLE IMPERIALE, COURTIER, TEL: 372-2030 R. POULIN. (283-284-11929)

BUNGALOW 6 1/2 pièces, foyer à l'intérieur, grande pièce, situé dans quartier résidentielle. Prix \$28,500. offre raisonnable prise en considération. S'adresser: Immeubles Westgate, courtier A. Loisel, 469-2711. (283-11925)

DUPLEX à vendre comprenant 2 logis de 5 1/2 pièces, en très bonne condition, situé à 695 St-François, Granby, pour inf. Montréal Tél: 259-1079 ou écrire à 6205 rue Villebois, ST-LEONARD, 451, Montréal. (282-283-11833)

Bungalow situé 332 Court, terrain 60 x 130, 5 pièces, abri d'auto. Bungalow 380 Cartier, garage double, 5 chambres, foyer, piscine. Bungalow 71 Cairns, 5 chambres, garage, construction brique. Bungalow 323 Mullin, 4 chambres, garage, sous-sol fini. (282-284-11859)

BOUL. FORTIN: 3 propriétés de 14 logements, construction 1972, extérieur brique, chauffage électrique, revenu annuel \$62,000. Rendement net excédant 15%. Pour renseignements, additionnels, contactez: M. Nazaire Létourneau, agent, Tél: (1-819) 565-1933. Frais virés acceptés MONTREAL TRUST Courtiers (282-290-11878)

S'ADRESSER: P. CLERMONT, COURTIER Tél: 372-7866

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS (282-289-11848)

4-PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

A VENDRE 7 et 12 logements neufs, très modernes complètement loués. Profit net 19%. Situés 308 Bouchard et 329 Desjardins, 3 1/2 et 4 1/2. S'adresser: 378-3646 ou (514) 279-3855. (11230)

5-PROPRIETES DEMANDEES

RECHERCHE à Granby, bungalow de 5 1/2 pièces, maisons à revenus de 10, 12 logements, ainsi que duplex et triplex. S'adresser à: Immeubles Westgate, Courtiers, A. LOISELLE, Agent Tél: 469-2711 (282-288-11880)

Serais intéresser à louer bungalow de 5 ou 6 pièces dans Granby prière de communiquer du lundi au vendredi de 9h. a.m. à 5h. p.m. à 378-3961 ou 378-3962 (281-283-11806)

7-COMMERCES A VENDRE

A VENDRE. Epicerie d'accommodation licenciée. Cause: maladie. Tél: 378-7417. (283-285-11915)

SALON de coiffure à vendre situé près rue Principale Stationnement facile. Prix à discuter. Tél: après 9 h p.m. 378-3342. (281-285-11812)

SALON DE COIFFURE à louer, équipé, chauffé, éclairé, clientèle établie. Inf: 372-7365. (281-288-11814)

10-TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE Magnifique vue et site résidentiel, avantageux. Situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de 80' x 125' et plus. ACHÉTEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ -Pas d'acompte 372-3298 J.P. RACINE INC. (281-309-11821)

11-TERRER FERMES

DESIRE acheter du propriétaire ferme abandonnée minimum 100 acres, dans les Cantons de l'Est. Aussi achète bâtiments, S.V.P. répondre en envoyant les détails à: Casier 2912, La Voix de L'Est, Granby P.Q. (270-298-11452)

14-APPARTEMENTS A LOUER

APP 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, salle de bains céramique, fixures de couleur, service de buanderie, stationnement entretenu, situé 359 boul. Leclerc, libre immédiatement. Tél: 372-5727. (281-285-11835)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec T.V. si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14 par semaine. S'ad: 255 Av. du Parc et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél: 372-4121. (281-308-11822)

APP. de 1 pièce avec poêle, évier, réfrigérateur, meublé, turquoise, ustensiles de cuisine et couvertures de lit fournis et entretenus. T.V. stationnement. S'adresser à: APPARTEMENTS Casgrain, 329, Boul. Boivin, 2ème étage. Tél: 372-7105 ou 372-0406

Appartements 1 1/2 app. chauffé, eau chaude fournie, service de laveuse-sécheuse, à 168 York. Tél: 372-4229 ou 372-6233. (283-290-11930)

GRAND 2 1/2 pièces, très propre, chauffé, éclairé, taxe d'eau incluse, avec garage fourni. Prix: \$25, par semaine. Tél: 378-9444 (283-285-11907)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er novembre. Prix \$140, par mois. Aussi maitenant de peaux de mouton doublé, tout blanc avec chapeau, prix \$50, et aussi parure pour lit double et rideaux \$35. Tél: 378-2932. (283-284-11800)

2 APP. de 2 pièces à louer, moderne, meublé, chauffé, endroit tranquille, très propre, bien éclairé, face à l'église St-Benoit, prix raisonnable, stationnement, s'adresser à: Appartements Vians, 16, St-Antoine Nord, Granby. (282-289-11857)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er novembre. Prix \$140, par mois. Aussi maitenant de peaux de mouton doublé, tout blanc avec chapeau, prix \$50, et aussi parure pour lit double et rideaux \$35. Tél: 378-2932. (283-284-11800)

APP. de 2 1/2 pièces, très propre, chauffé, éclairé, taxe d'eau incluse, avec garage fourni. Prix: \$25, par semaine. Tél: 378-9444 (283-285-11907)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er novembre. Prix \$140, par mois. Aussi maitenant de peaux de mouton doublé, tout blanc avec chapeau, prix \$50, et aussi parure pour lit double et rideaux \$35. Tél: 378-2932. (283-284-11800)

2 APP. de 2 pièces à louer, moderne, meublé, chauffé, endroit tranquille, très propre, bien éclairé, face à l'église St-Benoit, prix raisonnable, stationnement, s'adresser à: Appartements Vians, 16, St-Antoine Nord, Granby. (282-289-11857)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er novembre. Prix \$140, par mois. Aussi maitenant de peaux de mouton doublé, tout blanc avec chapeau, prix \$50, et aussi parure pour lit double et rideaux \$35. Tél: 378-2932. (283-284-11800)

Granby: 372-5433 Farnham: 293-5155

ATTENTION JEUNES MARIÉS

De très beaux appartements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, situés rues Bourgeois et Groulx, complètement neufs, chauffés, éclairés, meublés, taxe d'eau payée et piscine chauffée extérieure. Livres immédiatement et réservations pour le mois d'octobre et novembre. S'adresser à: 433, rue Laurier 372-9443

OU 183, rue Groulx no 13. 378-7423 (269-297-11395)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés. A l'épreuve du feu. Tél: 372-5888 (269-297-11407)

APP. 3 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, taxe d'eau payée, dans un bas, 2 galerie. Tél: 372-4307. (283-290-11912)

APP. de 3 1/2 pièces, meublé, libre pour le 1er novembre. Tél: 378-7284 (283-285-11858)

APP. modernes de 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, balcon, buanderie, grand stationnement. Situé centre-ville. Livres immédiatement. Aussi 3 1/2, libre pour le 8 novembre. Inf: 378-2966. (270-276-11450)

BLOC NEUF Entre Leclerc et Principale.

APP. 3 1/2, 2 1/2, prêts début octobre, meublés, chauffés à l'électricité, tapis, buanderie, taxe d'eau payée. \$28, \$35, \$36, par semaine. Aussi 1 1/2 et 2 1/2, très propre. \$17, à \$26, par semaine. POUR RESERVATIONS: S'ADRESSER: 133 BOUCHARD, app. 3. Tél: 378-2337. (278-284-11753)

3 1/2 pièces, meublé, colonial, balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre, bains céramique, chauffés, éclairés, câble T.V., système de balayuse central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto, piscine chauffée, patio à l'extérieur, service conciergerie, 1er étage \$35, par semaine, 2e et 3e étage \$40, par semaine. S'ad: Antonio Gagon. 372-8014 ou 372-4452. (260-288-10994)

APP. 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé de style colonial. Tapis mur à mur, porte-patio. Antenne T.V. service de buanderie. Libre immédiatement. Situé 511 Robinson Sud. Tél: 378-4580. (281-288-11816)

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h P.M.

LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, peinture refait à neuf, dans un bas, \$90, par mois, pas taxe d'eau. Libre immédiatement. Situé 12 Rue Penel Roxton Pond, 6 milles de Granby.

AUSI
logis moderne de 4 1/2 pièces, 2e étage, \$105, par mois, taxe d'eau payée, préférence pour couple, libre 1er octobre, situé à 198 Court, Granby, Inf. 229 Dufferin, tél. 372-2173

(275-289-11611)

**ATTENTION !
JEUNES MARIÉS !**
De très beaux logis de 4 1/2 pièces, complètement neufs à louer, eau chaude fournie, tapis mur à mur, système d'antenne TV couleur ou noir/blanc. Porte-patio et balcon. Piscine chauffée extérieure. Un logis de 4 1/2 pièces à \$120. Tous livres immédiatement.

S'adresser à:
433 rue Laurier
372-9443
OU
193 rue Groulx app. 13
378-7423
(268-296-11350)

**APPARTEMENTS
A LOUER**
3 1/2 pièces, meublé, très moderne et 4 1/2 non meublé. Inf: 378-2046.
(281-289-11752)

**LOGEMENTS
2 1/2 pièces**
meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau comprise, grande chambre, cuisine et salon, fenêtre panoramique, libre immédiatement. Prix \$130, par mois.

Inf.: 303 Bouchard,
app. 7
Tél.: 378-2793
OU SOIR
379-5230
(274-302-11572)

LOGIS 4 1/2 pièces dans un bas libre immédiatement situé 20 Fatima. Prix \$100, par mois. Inf: 378-8947.
(282-289-11867)

LOGIS 4 1/2 pièces, 2e étage, ménage fait à neuf, idéal pour couple âgé, situé près centre d'achats Frontenac et église St-Joseph, entrée pour auto, terrasse privée, libre immédiatement. Tél: 372-8715.
(283-284-11924)

LOGIS 4 pièces, dans un haut, chauffé, taxe d'eau payée, garage si désiré, libre immédiatement. S'ad: 318 Boul. Boivin, tél: 372-9319.
(283-11928)

LOGIS DE 4 1/2 pièces, à louer, entrée privée dans un bas, libre le 1er novembre, abri d'auto, prix \$113,50 par mois. Tél.: 378-3528.
(283-11875)

LOGIS grand 4 1/2 pièces, 2e étage, installation lavasse-sècheuse, \$125, par mois, chauffé, paiement. Tél: 372-6841.
(283-11884)

A LOUER
APP. de 4 1/2 pièces à louer, 2e étage, situé à 177 Belcourt, App. 5. Tél: 378-5804 après 6h p.m.
(281-292-11510)

BLOC NEUF, 368 Dorchester, logis 4 1/2 pièces, modernes. Prêts 1er octobre. S'ad: 402 Reynolds, tél: 378-4278.
(277-283-11720)

GRAND logis de 4 1/2 pièces, moderne, très propre, 2e étage, avec système de chauffage électrique, système d'antenne TV fourni, \$125, par mois. Situé 100 St-Urbain, libre immédiatement. S'ad: 229 Dufferin ou tél. 372-2173.
(276-282-11678)

**MANUFACTURIER DE
PANTALONS POUR HOMMES
CONTREMAITRE DEMANDE**
Avec expérience, pour usine de grande production, hautement reconnus.
Le candidat doit être familier avec les méthodes modernes de fabrications et avoir les connaissances suffisantes dans toutes les phases des différentes opérations dans une usine de pantalons.
Il doit être en plus capable d'enseigner aux nouvelles employées les méthodes techniques en ce domaine. Une visite à St-Jérôme à 30 milles au nord de Montréal. Opportunités d'avancement avec grande compagnie en expansion depuis longtemps établie.
Pcur informations:
LIONEL GOLDFARB BROS. INC.
(Male Pants Canada Ltd.)
9475 rue Wellbourn, 122-209
MONTREAL, P.Q. Tél: (514) 382-5660
(282-285-11873)

**SPÉCIAUX
POUR VOS PATATES
DE CONSERVES**
VOYEZ
HAMEL & FILS
FRUITS ET LÉGUMES EN GROS
966, DUFFERIN, GRANBY
372-6191 378-4734

**LOGEMENTS NEUFS
A LOUER**
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
PIECES
Câble TV/PM, plancher
marqueté fini "varan-
marque". Prise pour auto.
Cour déblayée, chauffage
Novelec.
S'adresser à:
308 rue BOUCHARD
app. 5
Tél: 378-3646
(266-294-11227)

**17-LOGEMENTS
DEMANDES**
DESIRE louer une petite maison seule à la campagne, ou chalet hiver-été. Meublée ou non meublée. Je suis seul, tranquille et propre. Pour informations: tél: 378-3042 entre 9 h a.m. et midi.
(283-284-11937)

JE DESIRE louer un logis de 5 pièces ou un bungalow dans la campagne ou village environnant Adamsville, Bromont, Farnham. Le plus tôt possible. Tél: 372-5074.
(283-285-11921)

DESIRERAIS louer logis de 7 pièces à Granby ou dans les environs à 2 milles de Granby, dans un bas ou dans une maison seule de 4 chambres à coucher. Tél: 372-7261
(281-288-11832)

**18-CHAMBRES
A LOUER**
CHAMBRES à louer \$12, par semaine et plus, situées à 24 Centre, Granby. Tél: 378-9242 ou 372-4727.
(274-288-11571)

**20-LOCAUX
BUREAUX
A LOUER**

GRAND local à louer, situé à 13 Johnson. S'ad: 17 Johnson. Libre 1er novembre. Tél: 372-2006.
(283-284-11918)

LOCAL à louer, grandeur 22x66. Chauffé. Inf: 372-4307.
(281-288-11823)

**26-HOMMES
DEMANDES**
LIVREUR d'expérience demandé à la semaine. Aussi 3 pizzaman.
S'adresser: Rapid Pizzeria, 478 boul. Boivin, Granby.
(283-290-11910)

A VENDRE
Parcours de chips avec le camion. Dans Granby. Tél: 379-5889 après 6 h p.m.
(283-290-11871)

SI VOUS AVEZ 25 ans plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction, veuillez nous téléphoner à 378-5563 l'avant midi. Une position vous attend.
(269-285-11345)

HOMME demandé comme commis et ouvrier général dans quincaillerie, entre 30 et 50 ans. Bon salaire s'adresser en personne à 417 ou 419 Rue Notre-Dame, Granby. (283-284-11808)

LIVREUR demandé avec petite auto, pour ouvrage le samedi S'adresser à: 19 rue Centre, Granby. (282-283-11860)

**28-FEMMES
FILLES
DEMANDEES**
FILEU ou FEMME de table avec expérience demandée pour travail de jour 40 heures par semaine. Tél: 372-3361. Rest. Da Francisco.
(281-283-11830)

LES FEUILLES TOMBENT ET LES PRIX MONTENT. Gagnez de l'argent de surplus dont vous avez besoin à titre de représentante Avon dans votre quartier pendant vos moments libres. Composez 372-4116 ou écrivez Mme Huet C.P. 28, Iberville, P.Q.
(281-285-11568)

SECRETARE, sténo-dactylo demandée avec expérience si possible. Salaire selon compétence. S'adresser: Me Jean-Paul Matton, notaire, tél: 378-4112.
(283-190-11908)

BARMAID demandée, 5 jours ou 4 jours par semaine, logée et nourrie si nécessaire. Tél: 293-6018 ou 248-7204
(276-285-11674)

**40-DIVERS A
VENDRE**
Poêle électrique 220 frigidaire de maison et gros frigidaire d'épicerie avec porte vitrée. Caisse enregistreuse et différent accessoirs. Tél: 532-3638.
(283-285-11917)

MIEL PURE
2 LBS \$1.75
APPELEZ APRES 5 H
P.M.
378-3250.
(283-284-11872)

Fille ou femme demandé de 25 à 40 ans avec expérience récente pour service de salle à manger. Voulez travailler les fins de semaine de jour ou de soir. S'adresser en personne: Au Restaurant Elite, 52 Principale, Granby. Aucun renseignements par téléphone.
(283-290-11909)

**D'ICI NOEL
Gagnez \$300. à \$500.**
Durant vos heures libres. Si vous êtes ambitieuse et avez 18 ans et plus, écrivez au gérant du personnel féminin, Boite Postale 433, Granby, P.Q.
(276-304-11645)

**31-OCCASIONS
D'AFFAIRES**

**INFLATION UN PRO
BLEME?**
Nous avons la solution pour ceux qui sont frustrés de la hausse dans le coût de la vie. Nous sommes une société entièrement canadienne, fondée depuis 1945. Au gens ambitieux, nous offrons une opportunité idéale pour améliorer leurs revenus. Nos produits sont de leurs temps et vos clients sont les industries, commerces, etc. de votre voisinage. Auto essentielle et expérience dans la vente est un atout. Postes vacants partout dans la province. Envoyez détails de votre âge, expérience, emploi actuel à: Certified Electric Co., C.P. 433, Drummondville, Qué. J2B 6 W3.
(283-11886)

**33-AUTOS,
CAMIONS**

CADILLAC 1964, sedan de ville, tout équipé. Prix \$350. Tél: 372-9280.
(278-11742)

BUICK 1970, Skyline, en bonne condition, vrai millage 42,800 milles. Prix demandé \$1,900. Appelez après 5h p.m. ou le midi, à 378-4718.
(283-285-11941)

A VENDRE BUICK Le Sabre
Custom 1973, raisonnable, auto fournie par compagnie. Tél: 378-6106.
(283-285-11805)

CAMION Ford 73, 3/4 tonne, 15,000 milles, comme neuf. Aussi pay loader, Houdg modèle H.H. Appelez après 6 h p.m. 378-6604.
(277-283-11721)

WOLKSWAGEN 72, super Beagle, 6 pneus radiaux, appelez après 6 h p.m. 372-1731.
(282-284-11879)

**GRATUIBEMENT,
NOUS vous débarrassons de vos vieilles autos encombrantes.**
TEL: 372-6913 si occupé 372-5551
(282-289-11863)

TRIUMPH 1971, Spit fire 16,000 milles avec toit en acier pour l'hiver. Inf: 372-0061 après 4 h p.m.
(282-285-11870)

MUSTANG '65, h.t. moteur 289-2v, 3 vitesses manuels, pneus radiaux, un seul propriétaire, prix à discuter. Tél: 378-3605.
(282-283-11856)

CHEVROLET 1969, Biscayne, équipée pour l'hiver, en bon état, toute offre raisonnable acceptée. Tél: 378-3201
(281-283-11794)

TOYOTA MK 11, 1974, millage 9,000 milles, 6 cylindres, automatique, am-fm, Michelin, servofrein et direction. Doit vendre, auto fournie. A voir à 549 Léger, Granby.
(274-304-11567)

**38-MEUBLES
NEUFS ET
USAGES**

**AMEUBLEMENT
DUFFERIN
23 Dufferin**
tél: 372-3717 ou 372-5598.
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usage. AVONS besoin urgent de réfrigérateurs, sets de chambres et bureaux indépendants. AVONS également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés.
(268-274-11349)

**40-DIVERS A
VENDRE**
Poêle électrique 220 frigidaire de maison et gros frigidaire d'épicerie avec porte vitrée. Caisse enregistreuse et différent accessoirs. Tél: 532-3638.
(283-285-11917)

MIEL PURE
2 LBS \$1.75
APPELEZ APRES 5 H
P.M.
378-3250.
(283-284-11872)

EQUIPEMENT de neige! Un camion "Oshkosh" et un camion "Sicard", 4 roues motrices, équipés. Une souffleuse "Richardson" reconditionné en neuf. Tél: 347-6088.
(283-298-11898)

50-DEMANDE

CHERCHE personne pour me voyager de Granby à Montréal. Tél: 372-2871.
(281-283-11811)

**52-ARGENT
A PRETER**

PRETS HYPOTHECAIRES
(1ère-2e-3e)
résidentiels
commerciaux
industriels
Construits ou à construire dans les villes et campagnes. S'adresser:
Me J.P. Matton, notaire,
328, rue Principale
GRANBY
Tél: 378-4112
(274-285-11566)

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèques
de \$1,000 à \$200,000
de \$50,000 à \$1,000,000.
Taux courant.
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT,
AGENT
105 rue Bouchard.
Tél: 372-1330
372-9030
Achats-Ventes-Echanges
Badeau & Fils, courtiers.
(269-297-11392)

**SUR
IMMEUBLES
SEULEMENT**
1ère, 2e, 3e
HYPOTHEQUE
LES ENTREPRISES
JEAN-MARIE SAURETTE
255 AV. DU PARC
TEL: 372-4121
(266-294-11216)

**60-PERDU
OU TROUVES**
PERDU lunette pour homme. Rue Drummond. Récompense promise. Tél: 372-2828.
(283-11882)

RECOMPENSE DE \$25.
PERDU aux environs de Granby, (chemin Payne), femelle boston-terrier, enregistrée, tatouée, pesant 10 livres. Inf: 372-5215 après 4h p.m.
(281-283-11824)

**70-COURS
PRIVES**
COURS d'orgue par professeur diplômé. Inf: 372-5722.
(281-285-11818)

73-ANIMAUX
CHIENS A VENDRE
Très beaux colley, boxer, doberman, st-bernard, berger allemand, caniche, poméranien, chihuahua, épagneul cocker. Tous pur-sang. Aussi chiens de toutes races croisés à partir de \$10. Achetons, échangeons chiens de toutes races.
CHENIL GAGNE ENRG
378-7319
(276-283-11626)

BERGER allemand croisé avec du husky, âge 2 ans, très gardien mais doux pour les enfants. Laisserais pour \$50. Tél: 372-7981 ou 372-5323 le soir.
(285-292-11874)

74-DIVERS
CAMPING en voie d'expansion, 150 sites dont 120 avec tous les services requis. Aussi office, restaurant, salle de danse, buanderie, jeux pour enfants, terrain de balie-molle, 3 piscines, tracteur, etc.
Pour inf. le jour 772-2495 et le soir à 772-2355 ou 772-2206 demandez M. Lucien.
(276-297-11532)

STUDIO D'ORGUE
à 92 Centre, Granby
Tél: 372-5722.
(281-285-11819)

**CHERCHE MAISON
A LOUER**
A Granby, Cowansville, Bromont, meublée ou non, 2 à 3 chambres à coucher pour famille avec un enfant.
Prêt à signer bail.
INFORMATIONS:
Mme CAROL BANVILLE
TÉL.: 534-2255
de 8 h a.m. à 5 h p.m.
(283-285-11919)

**APPEL
D'OFFRE**
La Commission Scolaire de Waterloo recevra des soumissions pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige pour ses écoles situées dans la Ville de Waterloo jusqu'à 4.00 heures p.m., le lundi 4 novembre 1974.
Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charge et les formules de soumissions à compter de lundi le 14 octobre 1974, au bureau de la Commission Scolaire, 48 rue Young, Waterloo.
GUY LUSSIER,
Directeur du service
financier et équipement
(283-11905)

**50-ENTREPRE-
NEURS**
ATELIER PATRICK
Préfabriations de tous genres
garages, chalets, maisons de toutes grandeur, en "plywood" masonite ou acier.
Fabriquer à l'atelier, livrer et monter à domicile sans frais supplémentaire jusqu'à 25 milles à la ronde.
Prix à partir de \$950. Aussi à vendre entropôt 24x32x10' de haut avec terrain de 160x145.
Tél: 378-5751.
(283-285-11926)

**52-ARGENT
A PRETER**

**1-PROPRIETES
A VENDRE**
A VENDRE bungalow en brique, 5 1/2 pièces, arrière boisé, sous-sol, fini, hypothèque 6 3/4%, transférable. Tél: 263-3374.
(283-284-11927)

**14-APPARTEMENTS
A LOUER**
APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, chambre fermée, lit 54", location à la semaine ou au mois si désiré. Tél: 263-2523.
(283-285-11789)

APPARTEMENTS
3 1/2-4 1/2
5 1/2
A LOUER
Chauffage électrique
Piscine, boisé
S'adresser:
104, des Bouleaux,
app. 5
Cowansville,
tél: 263-4081
(281-295-11820)

**26-HOMMES
DEMANDES**
LA COMPAGNIE Daigle Aqua requiert les services d'un homme de maintenance possédant de l'expérience en mécanique et en soudure et ayant quelques notions en électricité.
AUSI
hommes demandés pour travail général d'usine.
S'adresser directement au bureau, chemin Dunham, Cowansville, tél: 263-1272.
(280-285-11784)

Pour tous types de lettres, entêtes de lettres (extra fonts). S'adresser: Crown Equipment Ltd., 5340 rue Ferrier, Montréal, P.Q.
(274-288-11528)

ENCAN
Samedi 12 octobre 1974
à 1 heure p.m.
Chez
Mme Alice RACICOT
35, rue Grove, Granby
SERA VENDU: set de cuisine neuf; poêle 30 pouces; réfrigérateur; laveuse automatique neuve; 1 congélateur; set de salon; tables et lampes; radio; 2 sets de chambre complet; 1 garde-robe; deux portemiroirs; balayuse électrique; couette de vaisselle et verrerie; outillerie; ustensiles à cuisson; grille-pain automatique; malaxeur; bouilloire électrique; set de boîtes à dessus armoire; poubelle; tapis turque neuf 12 x 12; toile et draperies; meubles antiques; manne à linge; beaucoup de couvertures de lit; grosse valise; escabeau; 5 chaises en bois; une berçante, etc., etc.
Cause de vente: mortalité.
LEOPOLD PETIT,
encanteur licencié
178 rue Paré, Granby
Tél: 372-5911
(283-284-11838)

ENCAN
CHEZ
Mme LEOPOLD SAVAGE
305, rue Kennedy,
HENRIEVILLE
Samedi, 19 octobre 1974
à 12 h 30 p.m.
SERA VENDU: ménage de 6 appartements ancien et moderne; réfrigérateur; set de cuisine avec 6 chaises; cabinet vitré; armoire en acier blanche; poêle électrique 30 po.; chaise berçante; escabeau; la veuse ordinaire; horloge électrique; tapis. T.V., tables et lampes de salon; planche à repasser; set de salon recouvert en neuf; très beau garde-robe avec 2 portes avec miroir; bibelots; porte-journaux; poliroseuse électrique; balayuse neuve "Sunbeam" complète; fournaise à l'huile; chaise haute; grosse baignoire et petite; radio; annexe à l'huile blanche; carrosse; 2 tondeuses à gaz en bonne condition; bain; lot de pots à fleurs; certisseuse; faux; scie; outils de jardin en quantité et d'ouvrir; stock de hamburger; chauffeferrière électrique; chaudrons; vaisselle; lit juvénile; fer à repasser, etc., etc.
ANTIQUITES: miroir, table à panneaux, chaises dorées et berçantes; pots en grès; plusieurs bureaux; 3 lits en fer; machine à coudre; statues; album, bureau; chiffonnier; valises; lampes à l'huile; bibelots; catalogue; bahut; petite armoire; fauteuil; table de toilette; pharmacie; gualandor; sciotte; bidon à lait; 2 tourne-disques; pompe; cadres; bouilloire; plat à rôti argentier; très beau set de vaisselle complet; set de beruier et sucrier en cristal orange, etc., etc.
Cause, départ. Aussi cette propriété est à vendre, prix à discuter.
Si vous désirez faire encan de tous genres, adressez-vous avec confiance à:
JEAN-GUY GELINEAU,
enc. lic.
1330 rue Granby, Bromont
Tél: 534-2414
(284-291-11887)

ENCAN
pour CALVIN GUNTER
R.R. 1, South Durham, Co. Drummond
Mercredi le 16 octobre 1974
à 11 h a.m. précises
SERA VENDU: 46 têtes d'animaux "Holstein" toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend: 22 vaches dûes pour vêler en tout temps de l'année, dont 5 dûes pour vêler en octobre, novembre, décembre, 1 pur-sang enregistré avec papier, 2 ouvertes et 7 de 1 1/2 ans ouvertes; 6 génisses d'élevage; 1 boeuf "Holstein" de 1 1/2 an, pur-sang, enregistré, descendant de "Argo Acres Markus Née".
A NOTER: ce troupeau est sur le programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec. Ceci est un très bon troupeau laitier. Quota de lait industriel: 7,300 livres de matière grasse.
MACHINERIE: 2 tracteurs "Oliver" diesel, dont 1 modèle 1255 att. 3 pts, prise de force vivante et l'autre modèle 1355 att. 3 pts, prise de force vivante, chargeur sur le devant, double action, tonneau de pelle à la fumier et pelle à neige; ensemble à blé d'Inde "Kemper-Jutter" att. 3 pts, prise de force; monte-balle de 32' avec moteur, moulin à faucher de 7 pi "Case" att. 3 pts, prise de force; faneur "Zweegers" att. 3 pts, prise de force; semence 15 disques "Case" combinée, sur pneus, presse à froin "Oliver" modèle 520 sur prise de force; voiture à foin avec montants, épandeur à fumier OLIVER, modèle 480 sur prise de force; 2 réservoirs à gazoline dont 1 de 100 gallons et l'autre de 200 gallons; souffleur à neige att. 3 pts, sur prise de force; charrie 2 raters "Case", att. 3 pts; herse à roulettes 24 disques, modèle le trainant; herse à ressorts; 2 sections modèle trainant; semence à voler, silo 12' x 20' en bois; 15 bols sou à pression.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: un bulk-tank "John-Wood" capacité 300 gallons; 3 chaudières dont 2 "Surge" et 1 "DeLaval"; évier double en stainless steel, réservoir à eau chaude "Cascade 40", chauffeferrière électrique 220 volts, compresseur "Surge", et pipage pour 400 vaches; 10 bidons à lait; 4,500 balles de beau foin pressé et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
Cause de l'encan: autre occupation.
Conditions: comptant
Cantine sur les lieux
Pour informations s'adresser à l'encanteur.
DENIS P. DUNN
1335, Rue Granby,
Bromont, P.Q.
Tél: (514) 534-2609
Encanteur bilingue licencié
(283-11939)

Cowansville

**1-PROPRIETES
A VENDRE**
A VENDRE bungalow en brique, 5 1/2 pièces, arrière boisé, sous-sol, fini, hypothèque 6 3/4%, transférable. Tél: 263-3374.
(283-284-11927)

**14-APPARTEMENTS
A LOUER**
APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, chambre fermée, lit 54", location à la semaine ou au mois si désiré. Tél: 263-2523.
(283-285-11789)

APPARTEMENTS
3 1/2-4 1/2
5 1/2
A LOUER
Chauffage électrique
Piscine, boisé
S'adresser:
104, des Bouleaux,
app. 5
Cowansville,
tél: 263-4081
(281-295-11820)

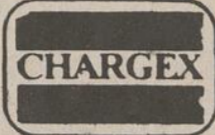
**26-HOMMES
DEMANDES**
LA COMPAGNIE Daigle Aqua requiert les services d'un homme de maintenance possédant de l'expérience en mécanique et en soudure et ayant quelques notions en électricité.

AUSI
hommes demandés pour travail général d'usine.
S'adresser directement au bureau, chemin Dunham, Cowansville, tél: 263-1272.
(280-285-11784)

ENCAN
pour CALVIN GUNTER
R.R. 1, South Durham, Co. Drummond
Mercredi le 16 octobre 1974
à 11 h a.m. précises
SERA VENDU: 46 têtes d'animaux "Holstein" toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend: 22 vaches dûes pour vêler en tout temps de l'année, dont 5 dûes pour vêler en octobre, novembre, décembre, 1 pur-sang enregistré avec papier, 2 ouvertes et 7 de 1 1/2 ans ouvertes; 6 génisses d'élevage; 1 boeuf "Holstein" de 1 1/2 an, pur-sang, enregistré, descendant de "Argo Acres Markus Née".
A NOTER: ce troupeau est sur le programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec. Ceci est un très bon troupeau laitier. Quota de lait industriel: 7,300 livres de matière grasse.
MACHINERIE: 2 tracteurs "Oliver" diesel, dont 1 modèle 1255 att. 3 pts, prise de force vivante et l'autre modèle 1355 att. 3 pts, prise de force vivante, chargeur sur le devant, double action, tonneau de pelle à la fumier et pelle à neige; ensemble à blé d'Inde "Kemper-Jutter" att. 3 pts, prise de force; monte-balle de 32' avec moteur, moulin à faucher de 7 pi "Case" att. 3 pts, prise de force; faneur "Zweegers" att. 3 pts, prise de force; semence 15 disques "Case" combinée, sur pneus, presse à froin "Oliver" modèle 520 sur prise de force; voiture à foin avec montants, épandeur à fumier OLIVER, modèle 480 sur prise de force; 2 réservoirs à gazoline dont 1 de 100 gallons et l'autre de 200 gallons; souffleur à neige att. 3 pts, sur prise de force; charrie 2 raters "Case", att. 3 pts; herse à roulettes 24 disques, modèle le trainant; herse à ressorts; 2 sections modèle trainant; semence à voler, silo 12' x 20' en bois; 15 bols sou à pression.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: un bulk-tank "John-Wood" capacité 300 gallons; 3 chaudières dont 2 "Surge" et 1 "DeLaval"; évier double en stainless steel, réservoir à eau chaude "Cascade 40", chauffeferrière électrique 220 volts, compresseur "Surge", et pipage pour 400 vaches; 10 bidons à lait; 4,500 balles de beau foin pressé et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
Cause de l'encan: autre occupation.
Conditions: comptant
Cantine sur les lieux
Pour informations s'adresser à l'encanteur.
DENIS P. DUNN
1335, Rue Granby,
Bromont, P.Q.
Tél: (514) 534-2609
Encanteur bilingue licencié
(283-11939)

ENCAN
pour CALVIN GUNTER
R.R. 1, South Durham, Co. Drummond
Mercredi le 16 octobre 1974
à 11 h a.m. précises
SERA VENDU: 46 têtes d'animaux "Holstein" toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend: 22 vaches dûes pour vêler en tout temps de l'année, dont 5 dûes pour vêler en octobre, novembre, décembre, 1 pur-sang enregistré avec papier, 2 ouvertes et 7 de 1 1/2 ans ouvertes; 6 génisses d'élevage; 1 boeuf "Holstein" de 1 1/2 an, pur-sang, enregistré, descendant de "Argo Acres Markus Née".
A NOTER: ce troupeau est sur le programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec. Ceci est un très bon troupeau laitier. Quota de lait industriel: 7,300 livres de matière grasse.
MACHINERIE: 2 tracteurs "Oliver" diesel, dont 1 modèle 1255 att. 3 pts, prise de force vivante et l'autre modèle 1355 att. 3 pts, prise de force vivante, chargeur sur le devant, double action, tonneau de pelle à la fumier et pelle à neige; ensemble à blé d'Inde "Kemper-Jutter" att. 3 pts, prise de force; monte-balle de 32' avec moteur, moulin à faucher de 7 pi "Case" att. 3 pts, prise de force; faneur "Zweegers" att. 3 pts, prise de force; semence 15 disques "Case" combinée, sur pneus, presse à froin "Oliver" modèle 520 sur prise de force; voiture à foin avec montants, épandeur à fumier OLIVER, modèle 480 sur prise de force; 2 réservoirs à gazoline dont 1 de 100 gallons et l'autre de 200 gallons; souffleur à neige att. 3 pts, sur prise de force; charrie 2 raters "Case", att. 3 pts; herse à roulettes 24 disques, modèle le trainant; herse à ressorts; 2 sections modèle trainant; semence à voler, silo 12' x 20' en bois; 15 bols sou à pression.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: un bulk-tank "John-Wood" capacité 300 gallons; 3 chaudières dont 2 "Surge" et

Maurice Oberson INC.



128, PRINCIPALE, COWANSVILLE

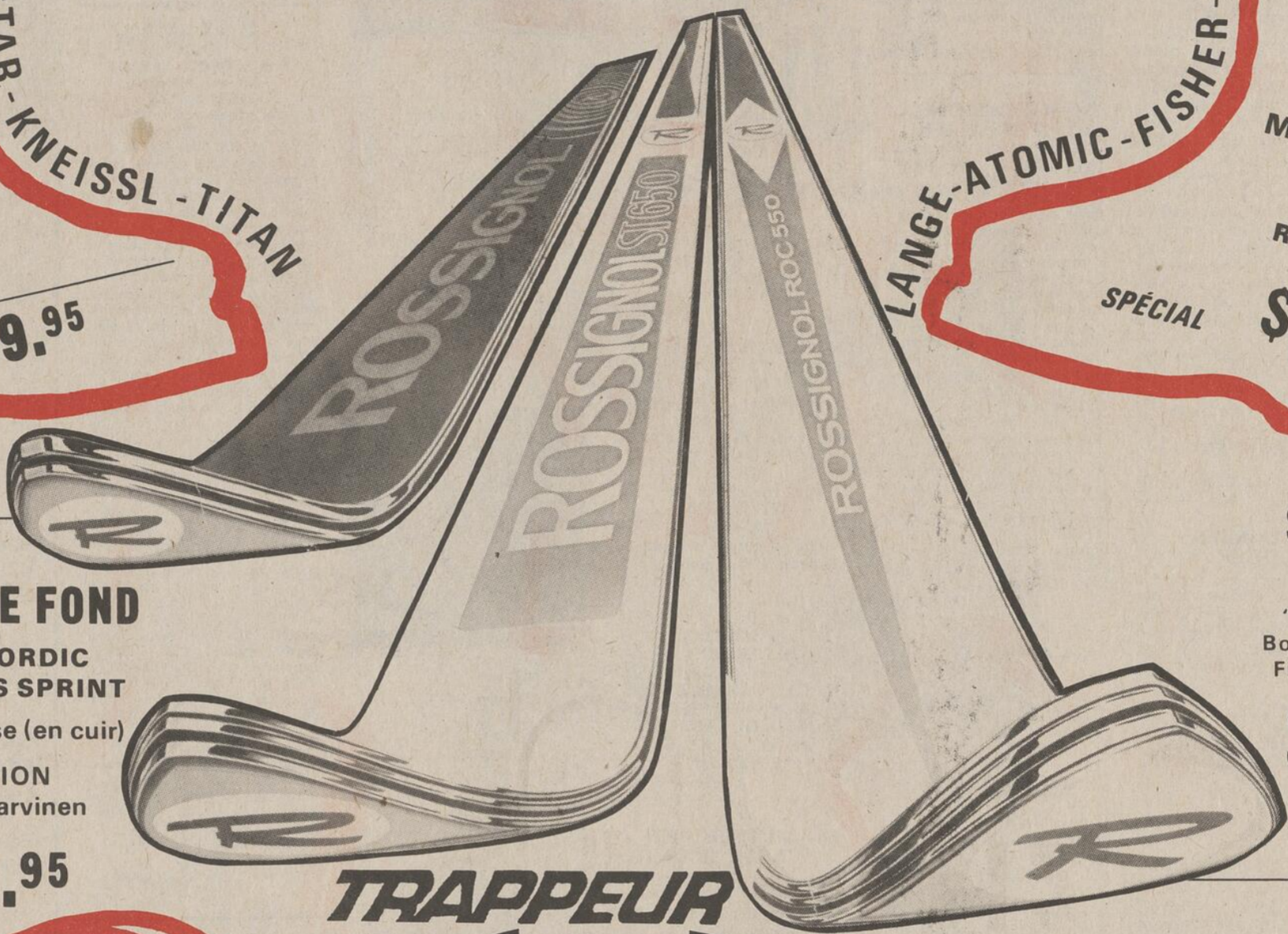
PLAN MISE DE COTE

263-0303



VENTE même pas 2 mois avant les fêtes pensez-y!

DÉPOSITAIRE DE SKI ROSSIGNOL 1975



BOTTES DE SKI NORDICA

ASTRA SLALOM 1974

RÉG.: \$220.00

\$139.95

NORDICA SESTRIERE

\$59.95

NORDICA VELOX **\$39.95**

BOTTES DE SKI

MUNARI RALLEY 2000

JAUNE

RÉG.: \$139.95

\$89.95

SKI DE FOND SKI KARHU

"Touring" Fibre de verre
Bottes Tiesse, Munari Batas
Fixation - Bâtons Jarvinen

\$89.95

POSE INCLUSE



SKI DE FOND

SKI NORDIC ou ARTIS SPRINT

Bottes Tiesse (en cuir)

FIXATION

Bâtons Jarvinen

\$59.95

TRAPPEUR

TITAN TIGER

SKI

FIBRE DE VERRE

SPÉCIAL

\$49.95

MITAINES

PLUMES D'OIE

\$9.95

JUNIOR



MITAINES

PLUMES D'OIE

\$12.95

ADULTES

SKI KNEISSL RACING TEAM

RÉG.: \$230.00

\$99.95

LANGE

WIZZARD BOTTES DE SKI

\$29.95

SPÉC.

LANGE

SKI

SPÉCIAL

\$79.95

FISCHER



SKI

GLASS 1500

FIBRE de VERRE

\$49.95

ENSEMBLE DE SKI POUR DAMES

PRIX À PARTIR DE

\$18.75

JACKET ET PANTALON

ENSEMBLE DE SKI POUR ENFANTS

PRIX À PARTIR DE

\$19.95

JACKET ET PANTALON

ENSEMBLE DE SKI POUR HOMMES

PRIX À PARTIR DE

\$29.95

JACKET ET PANTALON

FIXATION - SALOMON - TYROILLIA NEVADA - MARKER

